



Rapport annuel **de gestion 2006-2007**



Rapport annuel **de gestion 2006-2007**

LE MESSAGE DU **MINISTRE**

Québec, octobre 2007

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le *Rapport annuel de gestion* de la Sûreté du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2007.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de la Justice et ministre de la Sécurité publique,

ORIGINAL SIGNÉ

Jacques P. Dupuis

LE MESSAGE DU **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Montréal, 27 juillet 2007

Monsieur Jacques P. Dupuis
Ministre de la Justice et
ministre de la Sécurité publique
2525, boul. Laurier, 5^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 2L2

Monsieur le Ministre,

Conformément à la *Loi sur l'administration publique*, j'ai le plaisir de vous présenter le *Rapport annuel de gestion 2006-2007* de la Sûreté du Québec.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le directeur général,

ORIGINAL SIGNÉ

Normand Proulx

LA DÉCLARATION DES MEMBRES DE L'ÉTAT-MAJOR ATTESTANT **LA FIABILITÉ** **DES DONNÉES**

Montréal, 27 juillet 2007

Selon la *Loi sur l'administration publique*, les explications et les résultats contenus dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de notre responsabilité.

Durant toute l'année 2006-2007, la Sûreté du Québec a maintenu des systèmes d'information et des mesures de contrôle interne de manière à atteindre les objectifs fixés dans le *Plan stratégique 2005-2007* ainsi que dans le *Plan annuel de gestion des dépenses 2006-2007*, et à assurer la plausibilité de l'information contenue dans ce rapport annuel de gestion.

À notre connaissance, et à la suite d'un mandat d'examen portant sur les données stratégiques non financières et du dépôt du rapport de validation préparé par la Direction de l'audit et de l'évaluation de la Sûreté du Québec, nous attestons que le *Rapport annuel de gestion 2006-2007* :

- décrit fidèlement la mission et présente les orientations et les objectifs du *Plan stratégique 2005-2007* de la Sûreté du Québec ainsi qu'un bilan des données et des résultats afférents;
- couvre l'ensemble des activités stratégiques et des domaines d'intervention de la Sûreté du Québec;
- présente les mesures prises par rapport aux principaux engagements de la *Déclaration de services aux citoyens* de la Sûreté du Québec;
- présente des données et des résultats qui sont plausibles et cohérents.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec est assujettie à la *Loi sur le Vérificateur général*. Dans la mesure où il le juge à propos, le Vérificateur général du Québec peut étendre la portée de ses travaux à la vérification financière, à la vérification de la conformité des opérations aux lois, aux règlements, aux énoncés de politiques et aux directives et enfin à la vérification de l'optimisation des ressources.

Les membres de l'état-major,

Normand Proulx, directeur général

Steven Chabot, directeur général adjoint,
Enquêtes criminelles

Régis Falardeau, directeur général adjoint,
Surveillance du territoire

Denis Fiset, directeur général adjoint,
Affaires institutionnelles

Richard Deschesnes, directeur général adjoint,
Administration

ORIGINAL SIGNÉ

LE RAPPORT DE VALIDATION DE LA DIRECTION **DE L'AUDIT ET DE L'ÉVALUATION**

Montréal, 27 juillet 2007

Monsieur le Directeur général,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé à l'examen des résultats et des renseignements contenus dans le *Rapport annuel de gestion 2006-2007* de la Sûreté du Québec pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007.

La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation des données du Rapport incombe à la direction de la Sûreté du Québec. Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible des explications, des résultats et des renseignements fournis, ainsi que la cohérence de l'information, en nous basant sur les travaux réalisés au cours de notre examen.

Notre examen a été mené conformément aux normes professionnelles de l'Institut des vérificateurs internes (IVI). Nos travaux ont consisté essentiellement à obtenir des renseignements, à utiliser des procédés analytiques, à réviser des calculs, à obtenir des pièces justificatives et à susciter des discussions sur l'information fournie. Notre examen ne visait pas à vérifier les systèmes de compilation, à évaluer le contrôle interne ni à effectuer des sondages.

Au terme de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'information contenue dans le *Rapport annuel de gestion 2006-2007* de la Sûreté du Québec n'est pas, à tous égards, importante, plausible et cohérente.

Le directeur de l'audit et de l'évaluation par intérim,

ORIGINAL SIGNÉ

Luc Gadoury

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 Présentation de la Sûreté du Québec

1.1 Raison d'être	9
1.2 Structure organisationnelle.....	12
1.3 Contexte et enjeux	15
1.4 Faits saillants	16

Section 2 Résultats pour l'année 2006-2007

2.1 Résultats liés aux engagements de la <i>Déclaration de services aux citoyens</i>	17
Mesure du taux de satisfaction de la clientèle	17
Besoins des citoyens en matière de services policiers	20
Amélioration continue des services.....	21
2.2 Résultats liés aux objectifs du <i>Plan stratégique 2005-2007</i> et du <i>Plan annuel de gestion des dépenses 2006-2007</i>	22
Orientation A – Maximiser les efforts organisationnels dans la lutte contre la grande criminalité	23
Orientation B – Assurer une prestation de services de la plus grande qualité possible	28
Orientation C – Accentuer la gestion intégrée de l'ensemble des ressources	35
2.3 Résultats opérationnels.....	42
Prévenir et réprimer le crime	42
Maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique	51
Mesure du niveau de confiance et du sentiment de sécurité	59

Section 3 Données budgétaires et utilisation des ressources

3.1 Données budgétaires	61
3.2 Ressources humaines	67
3.3 Ressources matérielles.....	69
3.4 Ressources informationnelles	70

Section 4 Application des exigences législatives

4.1 Politique linguistique	71
4.2 Programme d'accès à l'égalité	71
4.3 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	72
4.4 Éthique et déontologie	74
4.5 Recommandations du Vérificateur général du Québec	76

Annexes Liste des annexes

1 Liste des districts et des postes de la Sûreté du Québec.....	77
2 Tableaux sur l'embauche et la représentativité des groupes cibles	80

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Taux de satisfaction à l'égard de la qualité du service offert par le personnel pour une prestation de services par téléphone	18
Tableau 2 :	Taux de satisfaction à l'égard de la qualité du service offert par le personnel policier pour une prestation de services en personne	19
Tableau 3 :	Nombre de jours de formation offert au personnel.....	38
Tableau 4 :	Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation.....	38
Tableau 5 :	Taux de criminalité selon le type de crime et les districts par 1 000 habitants sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec	43
Tableau 6 :	Volume des interventions d'enquêtes et taux de criminalité contre la personne par types de crime par 1 000 habitants sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec	43
Tableau 7 :	Volume des interventions d'enquêtes et taux de solution des crimes sur le territoire desservi exclusivement par la Sûreté du Québec.....	44
Tableau 8 :	Volume des interventions d'enquêtes et taux de solution des crimes sur le territoire desservi exclusivement par un service de police municipal	44
Tableau 9 :	Volume des interventions des services de soutien	46
Tableau 10 :	Résultats globaux du programme CISAILLE	47
Tableau 11 :	Ventilation des dossiers de plantations de marijuana traités, par type de production.....	47
Tableau 12 :	Résultats sommaires de l'opération Boutures et des journées régionales d'éradication	47
Tableau 13 :	Résultats des interventions du Programme d'interventions en milieu scolaire (PIMS).....	48
Tableau 14 :	Résultats du volet « enquêtes individuelles » du programme ACCES tabac.....	49
Tableau 15 :	Résultats des volets « enquête » et « inspection » du programme ACCES alcool	50
Tableau 16 :	Décisions rendues par la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ)	50
Tableau 17 :	Nombre de dossiers de la RACJ traités par la Sûreté du Québec.....	51
Tableau 18 :	Description des dossiers de la RACJ traités par la Sûreté du Québec.....	51
Tableau 19 :	Nombre de cartes d'appels de service par mode d'intervention pour chacun des districts	52
Tableau 20 :	Nombre de cartes d'appels de service par mode d'intervention pour tous les districts	53
Tableau 21 :	Volume des activités par spécialité en mesures d'urgence, par année civile.....	54
Tableau 22 :	Nombre de collisions et taux global selon la gravité de la collision, répartis par district.....	54
Tableau 23 :	Nombre de collisions avec dommages matériels seulement et taux global, répartis par district.....	55
Tableau 24 :	Nombre et taux de collisions liées à la vitesse selon la gravité de la collision, répartis par district.....	55
Tableau 25 :	Nombre et taux de collisions liées à la capacité de conduite affaiblie par l'alcool selon la gravité de la collision, répartis par district.....	56
Tableau 26 :	Nombre et taux de collisions survenues dans les sentiers hors route selon la gravité de la collision, répartis par district.....	56

Tableau 27 :	Nombre d'interventions de sécurité sur les réseaux de transport	57
Tableau 28 :	Nombre d'interventions de sécurité sur les réseaux de transport selon le type d'interventions.....	57
Tableau 29 :	Volume d'interventions en contrôle des armes à feu, délivrance de permis d'agences d'investigation ou de sécurité et explosifs.....	58
Tableau 30 :	Services offerts par la Sûreté du Québec contribuant le plus au sentiment de sécurité dans le milieu de vie.....	59
Tableau 31 :	Pourcentage de la population ayant indiqué qu'elle a « très » ou « tout à fait confiance » en la Sûreté du Québec pour réaliser les actions liées à sa mission.....	60
Tableau 32 :	Dépenses et investissements de la Sûreté du Québec (excluant le FSP et le CFD).....	61
Tableau 33 :	Coût moyen des services spécialisés et nationaux	62
Tableau 34 :	Revenus, dépenses et investissements du Fonds des services de police (FSP)	62
Tableau 35 :	Coût moyen des services généraux.....	63
Tableau 36 :	Sommaire des dépenses et investissements de la Sûreté du Québec (incluant le FSP et le CFD)	64
Tableau 37 :	Évolution des dépenses de la Sûreté du Québec.....	64
Tableau 38 :	Sommaire des catégories de dépenses.....	65
Tableau 39 :	Dépenses totales et par employé pour la formation et le développement du personnel civil et policier.....	65
Tableau 40 :	Dépenses totales et par employé pour la formation en technologie de l'information	65
Tableau 41 :	Dépenses relatives aux ressources informationnelles	66
Tableau 42 :	Croissance annuelle et pourcentage des dépenses en matière de ressources informationnelles	66
Tableau 43 :	Postes à la Sûreté du Québec.....	67
Tableau 44 :	Répartition des postes policiers et civils par district.....	67
Tableau 45 :	Répartition des postes policiers et civils permanents par catégorie d'emploi.....	68
Tableau 46 :	Répartition des postes policiers et civils combinés par grande fonction	68
Tableau 47 :	Augmentation du nombre d'immeubles	69
Tableau 48 :	Parc de véhicules de la Sûreté du Québec	69
Tableau 49 :	Évolution du parc informatique.....	70
Tableau 50 :	Nombre de demandes d'accès à l'information reçues	72
Tableau 51 :	Responsabilité en matière de traitement des plaintes envers un employé	74
Tableau 52 :	Nombre de plaintes déposées et nombre de policiers visés	75
Tableau 53 :	Volume de plaintes en matière d'affaires internes contre un policier par 100 policiers.....	75
Tableau 54 :	Décisions rendues en réponse à des plaintes envers des policiers de la Sûreté du Québec	75

PRÉSENTATION DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

1.1 RAISON D'ÊTRE

La Sûreté du Québec a été créée en 1870. Elle est la seule organisation policière québécoise à avoir juridiction sur tout le territoire du Québec et à accomplir une aussi grande diversité de mandats. Elle intervient à tous les niveaux de service et dans tous les secteurs policiers¹, qu'il s'agisse d'activités de gendarmerie dans les municipalités qu'elle dessert, d'interventions en sécurité routière ou d'enquêtes criminelles tant à l'échelle locale que régionale, nationale et internationale.

Mission et valeurs

La **mission** de la Sûreté du Québec est clairement édictée dans la *Loi sur la police* :

« La Sûreté du Québec, police nationale, concourt, sur l'ensemble du territoire québécois, au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes ainsi qu'à la protection de leurs biens. La Sûreté du Québec soutient aussi la communauté policière, coordonne des opérations policières d'envergure, contribue à l'intégrité des institutions étatiques et assure la sécurité des réseaux de transport qui relèvent du Québec. »

Le personnel policier et civil de la Sûreté du Québec est guidé par les **quatre valeurs** suivantes dans toutes ses actions et décisions :

- Service
- Professionnalisme
- Respect
- Intégrité

Services offerts

L'organisation territoriale de la Sûreté du Québec lui permet d'offrir des services policiers de qualité à ses principales clientèles, soit les citoyens, les autres organisations policières et l'État québécois, dans l'ensemble des régions du Québec.

Services généraux

Les services généraux sont les services de première ligne rendus directement aux citoyens. Il s'agit de :

- la réponse des préposés aux télécommunications aux appels des citoyens;
- l'intervention policière pour assurer la sécurité et le bien-être des citoyens et selon l'urgence de la situation;
- l'application des lois et des règlements sur les réseaux routiers, autoroutiers et récréotouristiques;
- la prise des plaintes et leur traitement, de même que l'enquête;
- la patrouille;
- les activités de prévention;
- la réponse aux renseignements généraux et aux demandes spécifiques de service concernant la sécurité publique.

¹ La Sûreté du Québec fournit les six niveaux de service énumérés à l'annexe « G » de la *Loi sur la police*. Le niveau 1 correspond aux services de base et le niveau 6, aux services exclusifs à la Sûreté du Québec. Du premier au sixième niveau, les services sont de plus en plus spécialisés. L'annexe « G » fournit une liste détaillée d'activités par niveau et selon les quatre catégories suivantes : gendarmerie, enquêtes, mesures d'urgence et services de soutien.

Sur la base des ententes de services conclues avec les élus municipaux, ces services sont rendus directement aux citoyens de 86 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalant à une MRC² qui totalisent 1 028 villes, municipalités et territoires³. Ces services sont également rendus sur les routes de juridiction provinciale. La carte de la page 13 donne une idée de la répartition territoriale de la population et des MRC et territoires équivalant à une MRC desservis par la Sûreté du Québec.

Chaque MRC a un comité de sécurité publique (CSP), composé d'élus municipaux et de membres de la Sûreté du Québec. Cette structure participative permet d'avoir une meilleure connaissance des attentes des citoyens et des réalités locales, et ainsi d'offrir des services adaptés permettant d'assurer un milieu de vie sécuritaire. L'élu qui préside le CSP et les autres membres élus agissent à la fois comme représentants des citoyens et des municipalités et comme partenaires de la Sûreté du Québec en matière de sécurité publique.

Services spécialisés

Les services spécialisés sont offerts sur tout le territoire du Québec à l'ensemble des postes de la Sûreté ainsi qu'aux services de police municipaux et autochtones lorsque l'ampleur des événements dépasse leur niveau de responsabilité. Ces services comprennent notamment les enquêtes sur des crimes complexes ou en réseau, l'expertise en scènes de crime, la prise en charge de situations d'urgence civiles et policières ainsi que les enquêtes sur les collisions routières.

Services nationaux

Les services nationaux sont également rendus aux services de police municipaux et autochtones, de même qu'à l'Assemblée nationale du Québec, à certains ministères et organismes du gouvernement du Québec et aux délégations et bureaux du Québec à l'étranger. En référence à la *Loi sur la police*, ces services sont de niveau 6 et sont exclusifs à la Sûreté du Québec.

Ils incluent les enquêtes complexes, ou de nature provinciale, et des opérations d'urgence d'envergure lors de situations majeures, naturelles ou accidentelles, de même que lors de manifestations importantes. Ils comprennent aussi la coordination de certaines interventions policières qui touchent plus d'un service de police, notamment en matière de lutte contre le crime organisé et de sécurité de l'État. La Sûreté du Québec assume aussi un rôle de coordination lorsque l'intervention est réalisée à l'extérieur du Québec, conjointement avec des services de police étrangers.

Enfin, la Sûreté a le mandat de soutenir certains aspects des activités des services de police. C'est ainsi qu'elle gère le Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ) et diverses autres banques de données policières.

² Dans le but d'alléger la suite du texte de cette publication, le sigle « MRC » sera utilisé pour désigner tant les municipalités régionales de comté que les territoires équivalant à une MRC que nous desservons.

³ Données valables au 31 mars 2007.

Clientèles et partenaires

Les principales **clientèles** de la Sûreté du Québec sont :

- les citoyens des villes, des municipalités et des territoires qui sont desservis;
- les municipalités régionales de comté (MRC) et autres territoires équivalant à une MRC qui sont desservis;
- les organismes communautaires et à but non lucratif;
- les services de police municipaux et autochtones du Québec;
- l'Assemblée nationale du Québec et ses représentants;
- certains ministères et organismes du gouvernement du Québec;
- les délégations et bureaux du Québec à l'étranger;
- les différents tribunaux du Québec;
- les procureurs de la Couronne;
- les usagers du réseau routier et autoroutier et des sentiers récréotouristiques;
- les entreprises privées.

Les principaux **partenaires** de la Sûreté du Québec sont :

- les comités de sécurité publique (CSP) de chaque MRC qui est desservie;
- les autres services policiers québécois, canadiens et étrangers;
- les services de sécurité privée;
- les ministères et organismes fédéraux, provinciaux et municipaux;
- les maisons d'enseignement;
- les diverses associations;
- les syndicats;
- les fédérations du monde municipal.

1.2 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Au niveau local : le poste de police

Le **poste de police** de la MRC est l'unité de base qui fournit les services généraux de la Sûreté du Québec aux citoyens⁴. La Sûreté du Québec compte 118 unités de base (postes principaux, auxiliaires, secondaires et autoroutiers) réparties sur tout le territoire.

Au niveau régional : le district

Les postes sont regroupés sur une base territoriale appelée **district** qui permet de répondre aux besoins de la population de toutes les régions du Québec. La Sûreté du Québec compte dix districts dont la liste est présentée dans l'annexe 1. En plus des postes de MRC, des postes auxiliaires ainsi que des postes secondaires, certains districts disposent de postes autoroutiers pour assurer la sécurité sur les autoroutes du Québec. Chaque district possède un quartier général qui assure la coordination des activités policières pour l'ensemble des postes de son territoire, que ce soit en matière de surveillance du territoire, d'enquêtes, de sécurité sur les réseaux de transport, de relations avec la communauté ou d'administration.

La carte de la page suivante donne une vue d'ensemble des districts : la disposition géographique, le volume de population desservie, le nombre de policiers par 1 000 habitants, l'étendue du territoire, le nombre de MRC, le nombre de policiers par 1 000 kilomètres carrés, le nombre de postes de police ainsi que les effectifs.

Au niveau provincial : le Grand quartier général

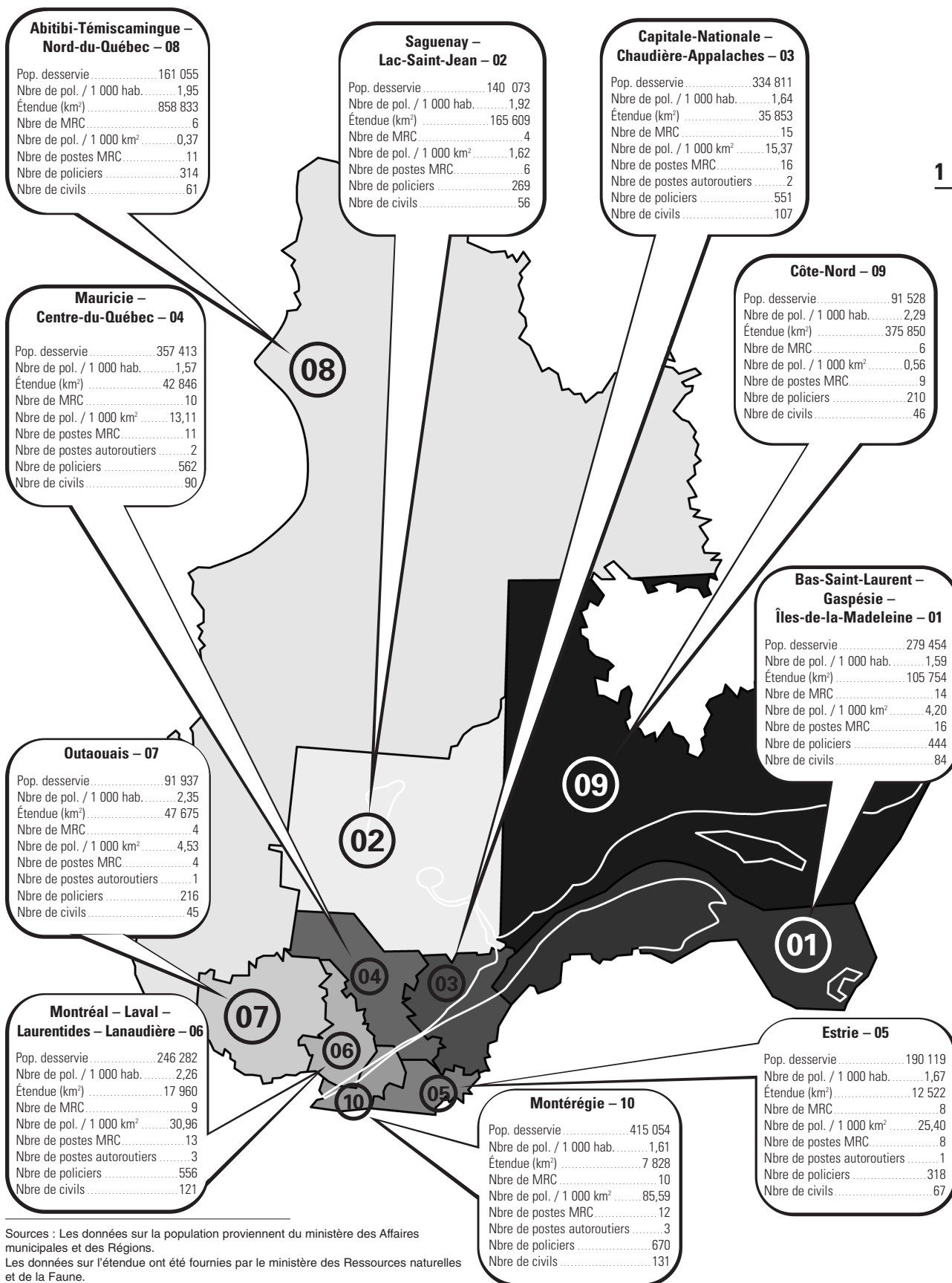
Le **Grand quartier général** de la Sûreté du Québec (GQG) situé à Montréal regroupe la direction générale et quatre grandes fonctions : Surveillance du territoire, Enquêtes criminelles, Administration et Affaires institutionnelles qui offrent les services nécessaires au fonctionnement d'une organisation de son envergure.

Le GQG coordonne les districts, gère les services spécialisés et les services de soutien, notamment ceux sur la conduite des enquêtes criminelles et les mesures d'urgence, et administre les ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles.

L'organigramme de la page 14 présente la structure organisationnelle de la Sûreté du Québec au 31 mars 2007.

⁴ Dans certaines MRC, plusieurs postes de police fournissent les services généraux de la Sûreté du Québec aux citoyens.

Profil des districts au 31 mars 2007



Organigramme de la Sûreté du Québec au 31 mars 2007



DIRECTEUR GÉNÉRAL
Normand Proulx

Cabinet
du directeur général

Direction
des communications

Direction
des affaires internes

Direction de l'audit
et de l'évaluation

**Grande fonction
de la surveillance
du territoire**
Régis Falardeau

**Grande fonction
de l'administration**
Richard Deschesnes

**Grande fonction
des enquêtes
criminelles**
Steven Chabot

**Grande fonction
des affaires
institutionnelles**
Denis Fiset

Direction du soutien
à la gendarmerie

Direction
des mesures d'urgence

Bureau SAGIR

Direction de l'emploi
et du placement

Direction des ressources
d'encadrement

Direction des relations
professionnelles

Direction des ressources
financières

Direction des ressources
matérielles

Direction conseil
en enquêtes criminelles

Direction des
renseignements criminels

Direction des services
d'enquêtes criminelles

Direction des services
de soutien aux enquêtes

Bureau SIRP

Direction
des relations internationales
et du protocole

Direction des ressources
informationnelles

Direction du développement
et de la formation

Direction de la protection
de l'État

District (1)
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–
Îles-de-la-Madeleine

District (3)
Capitale-Nationale–
Chaudière-Appalaches

District (5)
Estrie

District (7)
Outaouais

District (9)
Côte-Nord

District (2)
Saguenay–Lac-Saint-Jean

District (4)
Mauricie–Centre-du-Québec

District (6)
Montréal–Laval–
Laurentides–Lanaudière

District (8)
Abitibi-Témiscamingue–
Nord-du-Québec

District (10)
Montérégie

Note : SAGIR est l'acronyme de « Stratégie d'affaires en gestion intégrée des ressources » et SIRP est l'acronyme de « Système intégré de radiocommunications policières ».

1.3 CONTEXTE ET ENJEUX

Pour accomplir efficacement sa mission, la Sûreté du Québec doit tenir compte de l'évolution des grandes tendances de la société de même que du changement des besoins de la population à l'égard des services policiers. Le contexte dans lequel la Sûreté du Québec a évolué en 2006-2007 est resté sensiblement le même que celui des années précédentes.

Contexte

- Malgré une tendance à la baisse du taux de criminalité au Québec et au Canada, la grande criminalité est en pleine mutation, ce qui exige une adaptation rapide et continue des activités et interventions policières de même que le développement de nouvelles expertises.
- Les changements démographiques et sociaux tels que le vieillissement de la population, l'accroissement de l'immigration et l'engouement pour les activités récréotouristiques nécessitent une adaptation des services policiers aux différents types de clientèle.
- L'encadrement législatif entourant l'organisation des services policiers, le partage des responsabilités opérationnelles ainsi que la participation accrue des partenaires dans l'identification des problèmes et la recherche de solutions en sécurité publique apportent des dimensions nouvelles au travail policier.
- Le gouvernement du Québec a démontré toute l'attention qu'il accorde à la sécurité routière en rédigeant une motion qui fait de 2007 : l'« Année de la sécurité routière au Québec » et confirme l'importance des actions policières réalisées en matière de surveillance et de sécurité des réseaux de transport.
- Les technologies de l'information, qui évoluent si rapidement qu'elles offrent autant de nouvelles possibilités de commettre des actes criminels que de moyens de les combattre, exigent une adaptation dans notre façon d'assurer la sécurité publique.
- L'État québécois demande à ses gestionnaires de mieux gérer l'ensemble de leurs ressources, en assainissant leurs finances, en planifiant leurs besoins en main-d'œuvre et en démontrant la performance de leur organisation.

Enjeux

La Sûreté du Québec doit adapter ses interventions pour répondre aux réalités sociales, démographiques et criminelles ainsi qu'à la diversification des besoins des citoyens. Elle doit de plus adopter de nouveaux modes de gestion nécessaires à la modernisation de l'État.

Les principaux enjeux consistent donc, pour la Sûreté du Québec, à :

- maintenir le sentiment de sécurité à un niveau élevé parmi les citoyens du Québec;
- réduire la criminalité dans les différentes régions;
- offrir des services de qualité aux citoyens;
- assurer une qualité de vie aux citoyens en tenant compte des problématiques vécues;
- gérer avec efficacité et efficience les ressources affectées aux services policiers.

À la lumière de ces enjeux, l'atteinte des objectifs qui découlent des trois orientations du *Plan stratégique 2005-2007* est demeurée prioritaire pour notre organisation.

1.4 FAITS SAILLANTS

De nombreuses réalisations ont marqué l'année 2006-2007 de la Sûreté du Québec, dont celles qui sont mentionnées ci-dessous.

- L'Énoncé d'orientations en matière de sécurité routière 2006-2010 a été lancé officiellement le 12 octobre 2006. Ce projet d'envergure a pour but d'augmenter le sentiment de sécurité des usagers de la route. Il prévoit le développement de pratiques opérationnelles, incluant l'augmentation de la visibilité des patrouilleurs sur l'ensemble du réseau routier du Québec, grâce à des plans d'opération qui respectent les problématiques et les besoins locaux et régionaux.
- Sous le thème « *Pour une vision commune : de la stratégie, par l'action* », le 3^e Forum des comités de sécurité publique a eu lieu en novembre 2006. Plus de 300 participants, élus et policiers pour la plupart, ont assisté à l'événement. Le forum offrait une occasion de renforcer la collaboration entre les élus et la Sûreté du Québec afin de faire échec au crime et d'améliorer la sécurité publique dans les milieux de vie.
- Les travaux pour définir les normes et les standards de la police de proximité se sont poursuivis avec l'identification de 52 normes à mettre en œuvre dans l'organisation. L'implication de tous aura pour effet d'améliorer la planification opérationnelle dans les postes et de maximiser les efforts de visibilité et de présence policière.
- Le processus de dotation pour les emplois d'agents et de sous-officiers a été entièrement révisé afin de tenir compte des nouvelles réalités de l'institution et pour assurer une utilisation optimale des ressources humaines.
- Un nouveau programme d'appréciation du personnel policier (agents et sous-officiers) a été développé afin de motiver les policiers et de reconnaître leur performance et leur compétence. Dans un esprit de gestion saine et rigoureuse, il a aussi pour objectifs l'amélioration continue ainsi que la prévention des situations problématiques de performance et de compétence.
- Dans la dernière année, l'équivalent de 31 policiers de la Sûreté du Québec a été détaché au service de la mission de maintien de la paix de l'ONU en Haïti. Depuis le début de l'entente conclue en 2004 avec la Gendarmerie royale du Canada, 92 policiers se sont joints à une mission de paix. Les coûts liés à la participation de la Sûreté à cette mission sont remboursés par la GRC.
- Une trousse intitulée « Objectif cyber-branché », qui se veut un document de référence pour tous les policiers susceptibles d'avoir à traiter un cybercrime, a été élaborée. Cette trousse est le résultat d'une collaboration entre la Sûreté du Québec et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).
- En 2006, la Sûreté du Québec a procédé au lancement de son Plan d'action de lutte contre la drogue (PALCD). L'impact de plusieurs réalisations s'est déjà fait sentir sur le terrain, notamment en ce qui concerne la mise à jour des connaissances des membres. Ainsi, un nouveau tableau d'identification des drogues a été créé et de nouveaux partenaires clé dans la lutte contre la drogue se sont ajoutés.

RÉSULTATS

POUR L'ANNÉE 2006-2007

Cette section fait le point sur la performance de la Sûreté du Québec à l'égard des engagements en matière de qualité de services énoncés dans la *Déclaration de services aux citoyens*. Elle fait également état de l'atteinte ou non des objectifs du *Plan stratégique 2005-2007*. Elle fournit par ailleurs des résultats de nature plus opérationnelle, qui sont davantage liés à la réalisation de la mission de l'institution.

2.1 RÉSULTATS LIÉS AUX ENGAGEMENTS DE LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

La *Déclaration de services aux citoyens* (DSC) a été rendue publique en mai 2001⁵. En plus d'informer la population sur la mission, la vision et les moyens de joindre la Sûreté du Québec, elle renferme les engagements sur la façon de rendre les services à la population.

Le taux de satisfaction de la clientèle permet de mesurer les effets liés aux engagements énoncés dans la DSC et la réponse aux attentes et aux besoins des citoyens. Les moyens d'amélioration continue mis en place visent à maintenir ou à rehausser le taux de satisfaction obtenu.

Mesure du taux de satisfaction de la clientèle

Les objectifs de qualité présentés dans la DSC sont de servir la population avec *rapidité et exactitude, professionnalisme, respect et intégrité*. Des critères spécifiques sont par la suite énoncés pour chacun de ces objectifs.

La firme Jolicoeur et Associés a été mandatée par la Sûreté du Québec afin d'évaluer la satisfaction des citoyens à l'égard de ses services et, plus précisément, des engagements pris dans la DSC. La collecte des données a été réalisée du 16 février au 17 mars 2007 au moyen d'un sondage téléphonique. Au total, 500 entrevues ont été menées auprès de citoyens ayant été en contact avec la Sûreté du Québec ou ayant fait appel à ses services au cours des douze derniers mois, soit 50 entrevues par district.

■ Détermination de cibles

Comme dans le *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, une cible a été fixée pour chacun des critères de service permettant d'évaluer de façon quantitative le niveau atteint par les objectifs de qualité.

Sur le plan méthodologique, l'établissement des cibles 2006-2007 qui sont présentées dans les tableaux ci-après est basé sur la moyenne des résultats obtenus dans les trois études de satisfaction de la clientèle faites précédemment, soit en 2002-2003, en 2004-2005⁶ et en 2005-2006. Toutefois, notons que le choix des cibles en 2005-2006 était basé sur l'historique des résultats obtenus dans les deux études de satisfaction de la clientèle faites en 2002-2003 et en 2004-2005. En raison de la situation qui prévalait durant l'année 2005-2006 au sein de notre organisation, nous avons choisi d'établir la cible en fonction du niveau de satisfaction obtenu en 2004-2005 lorsque celui-ci était plus élevé comparativement à 2002-2003. Lorsque le taux de satisfaction obtenu en 2002-2003 était plus élevé qu'en 2004-2005, la cible à atteindre représentait alors la moyenne des résultats obtenus en 2002-2003 et en 2004-2005.

Les résultats suivants présentent le taux de satisfaction générale à l'égard du dernier contact avec un membre de la Sûreté du Québec ainsi que l'appréciation des citoyens à l'égard de la prestation de services, par téléphone ou en personne.

■ Taux de satisfaction générale

En réponse à la question « ... quel est votre degré de satisfaction générale à l'égard du dernier contact que vous avez eu avec la Sûreté du Québec ? », on note peu de variation dans le taux de satisfaction générale des citoyens.

⁵ Une mise à jour de la DSC est prévue en 2007.

⁶ Aucune étude de satisfaction de la clientèle n'a été réalisée en 2003-2004.

Indicateur	Résultat 2006-2007	Cible 2006-2007	Résultat 2005-2006	Cible 2005-2006	Résultat 2004-2005
Taux de satisfaction générale ^{7,8}	76 %	76 %	79 %	75 %	75 %

Les résultats présentés ci-dessus concernent le degré de satisfaction générale à l'égard du dernier contact avec un membre du personnel de la Sûreté, qu'il soit policier ou civil. Pour comparer ces résultats avec ceux du *Rapport annuel de gestion 2005-2006* de la Sûreté du Québec, il suffit de consulter le tableau à la section « Prestation de services en personne » qui se retrouve à la page 17 du document cité en référence.

■ Prestation de services par téléphone

En comparaison avec les années précédentes, on constate que le taux de satisfaction des répondants qui ont joint un membre du personnel de la Sûreté par téléphone, en 2006-2007, se maintient.

Indicateur	Résultat 2006-2007	Cible 2006-2007	Résultat 2005-2006	Cible 2005-2006	Résultat 2004-2005
Taux de satisfaction ⁹	83 %	81 %	81 %	81 %	80 %

Le tableau qui suit présente les résultats obtenus pour chacun des critères de service qui se rapporte aux objectifs de qualité « service » et « professionnalisme », soit les deux objectifs de qualité qui concernent la prestation de services par téléphone. En 2006-2007, on note une faible variation du taux de satisfaction de chaque critère de service comparativement aux années précédentes, ce qui démontre une certaine stabilité de la satisfaction de la clientèle.

Tableau 1 : Taux de satisfaction à l'égard de la qualité du service offert par le personnel pour une prestation de services par téléphone⁹

Objectif de qualité	Critère de service	Pourcentage des répondants satisfaits				
		2006-2007	Cible 2006-2007	2005-2006	Cible 2005-2006	2004-2005
Rapidité et exactitude du service	Accueillir et analyser vos demandes avec empressement	77	76	75	77	77
	Donner une information exacte et de qualité	84	80	79	81	79
	Moyenne	81	78	77	79	78
Professionnalisme	Vous écouter	86	84	83	84	83
	Bien comprendre votre problème ou votre demande	81	82	85	81	80
	Moyenne	84	83	84	82	81
		83 %	81 %	81 %	81 %	80 %

■ Prestation de services en personne

Le taux de satisfaction à l'égard de la prestation de services en personne se maintient de façon très satisfaisante de 2004-2005 à 2006-2007. Il s'agit du degré de satisfaction des citoyens à l'égard du service du personnel policier.

Indicateur	Résultat 2006-2007	Cible 2006-2007	Résultat 2005-2006	Cible 2005-2006	Résultat 2004-2005
Taux de satisfaction générale ¹⁰	80 %	78 %	81 %	79 %	78 %

⁷ La marge d'erreur maximale est de 4,4 %, 19 fois sur 20.

⁸ Tous les résultats présentés sont ceux pour lesquels les répondants ont noté 5/5, soit « extrêmement satisfait » et 4/5, soit « très satisfait ».

⁹ La marge d'erreur maximale est de 6,9 %, 19 fois sur 20.

¹⁰ La marge d'erreur maximale est de 4,4 %, 19 fois sur 20.

Le tableau qui suit présente le taux de satisfaction à l'égard des quatre objectifs de qualité qui concernent la prestation de services en personne. De faibles variations du niveau de satisfaction, soit de 2 à 3 % entre 2005-2006 et 2006-2007 ont été observées pour trois des objectifs de qualité de service du personnel policier, alors que pour l'objectif « intégrité », le taux de satisfaction a varié de 1 %.

La comparaison des pourcentages de chacun des énoncés présentés dans le tableau ci-dessous permet de constater une certaine stabilité du taux de satisfaction pour plusieurs des critères de qualité étudiés et l'atteinte de la cible pour 11 des 14 critères mesurés.

Tableau 2 : Taux de satisfaction à l'égard de la qualité du service offert par le personnel policier pour une prestation de services en personne

Objectif de qualité	Critère de service	Pourcentage des répondants satisfaits				
		2006-2007	Cible 2006-2007	2005-2006	Cible 2005-2006	2004-2005
Rapidité et exactitude du service	Attitude du personnel pour que vous vous sentiez en sécurité	80	76	77	77	77
	Répondre avec diligence	79	77	79	76	76
	Donner une information fiable	78	79	79	79	79
	Vous informer de l'évolution de votre dossier	70	66	62	68	66
	Moyenne	77	75	75	75	74
Professionnalisme	Vous écouter afin de bien connaître vos besoins	74	75	80	73	73
	Nous identifier toujours clairement	84	82	85	81	81
	Prêter attention à l'effet de nos gestes et de nos paroles	82	79	84	79	79
	Moyenne	80	79	83	78	78
Respect	Respecter vos droits et les valeurs démocratiques et individuelles	81	80	82	80	80
	Agir équitablement	80	78	81	78	78
	Répondre avec courtoisie	83	82	85	82	82
	Utiliser un langage simple et accessible	88	87	90	88	88
	Moyenne	83	82	85	82	82
Intégrité	Maintenir un comportement exemplaire	76	77	80	77	77
	Intervenir de façon impartiale, juste et objective	78	75	78	75	75
	Protéger les renseignements qui nous sont communiqués	90	85	88	86	86
	Moyenne	81	79	82	80	80
		80 %	79 %	81 %	79 %	78 %

Les critères les plus satisfaisants du service sont : *la protection des renseignements qui ont été communiqués au personnel (90 %), le langage simple et accessible du personnel de la Sûreté (88 %), le soin apporté par le personnel à s'identifier clairement (84 %) et la courtoisie du personnel (83 %).*

Par contre, *l'information fournie sur le suivi de l'évolution du dossier* est l'aspect le plus insatisfaisant auprès des répondants qui ont été en contact avec un policier. Cependant, on note une hausse de 8 % du taux de satisfaction pour ce critère en 2006-2007 comparativement à 2005-2006. Au cours de l'année 2006-2007, plusieurs postes MRC ou unités d'enquêtes ont mis en place un processus de suivi de l'évolution des dossiers afin d'assurer un retour d'information auprès des plaignants.

Besoins des citoyens en matière de services policiers

Tel que mentionné dans le *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, différents moyens sont utilisés pour connaître les besoins des citoyens dont, entre autres :

- les comités de sécurité publique;
- le traitement des plaintes.

■ Comité de sécurité publique (CSP)

Depuis quelques années, la Sûreté du Québec fournit ses services suivant le modèle de police de proximité, axé sur la qualité des services. Soucieuse de bien desservir la population des MRC, la Sûreté s'est engagée à fournir des services policiers de base qui répondent aux attentes des résidants et des élus municipaux et qui tiennent compte de la spécificité de chaque MRC. C'est ainsi que la Sûreté travaille de concert avec chaque CSP et divers intervenants locaux et régionaux pour assurer aux citoyens un milieu de vie sécuritaire.

Les membres du CSP représentent les citoyens et par le fait même, traduisent leurs besoins et leurs préoccupations. Ils déterminent les priorités et les moyens dont dispose la communauté pour répondre à ces besoins. Les priorités font ainsi l'objet d'une planification annuelle et sont gérées à l'aide du Plan d'activité régional et local (PARL), un outil de gestion utilisé par les postes et les districts de la Sûreté du Québec.

La mise en œuvre des interventions policières de chaque poste est axée sur les problématiques de sécurité publique et sur les besoins exprimés par les citoyens et reconnus au niveau local ou régional.

■ Traitement des plaintes

Les motifs de plaintes envers la Sûreté du Québec reflètent les préoccupations des citoyens à propos de la qualité des services. Ces plaintes peuvent concerner le service rendu ou le comportement d'un membre du personnel policier.

La Sûreté du Québec n'est pas en mesure actuellement de fournir un portrait global du nombre ou de la nature des plaintes concernant la qualité de prestation d'un service puisqu'elles sont gérées par chaque poste de police, de façon autonome.

Pour ce qui est du comportement d'un policier, les plaintes sont traitées par le Commissaire à la déontologie policière¹¹. Les dossiers touchant la déontologie sont susceptibles de donner des indications sur la nature des préoccupations des citoyens au sujet du comportement des policiers puisque la déontologie concerne le manquement d'un policier en devoir dans sa relation avec les citoyens.

La Sûreté publie un bilan annuel des affaires internes¹². Il comporte des données touchant la discipline, la déontologie et les accusations criminelles portées contre ses policiers. Les statistiques à ce sujet sont présentées à la section 4.4 du présent rapport.

¹¹ Commissaire à la déontologie policière, www.deontologie-policiere.gouv.qc.ca

¹² Bilan annuel des affaires internes, www.surete.qc.ca/accueil/publications.html

Amélioration continue des services

L'amélioration des services rendus aux citoyens est une préoccupation continuelle pour la Sûreté du Québec. À ce sujet, en plus du traitement des plaintes à l'égard du service rendu par un membre du personnel ou du comportement d'un membre policier et du sondage sur la qualité des services, différentes mesures visant l'amélioration des services ont été mises en place au cours de l'année 2006-2007.

Formation

Le développement et le maintien des compétences du personnel contribuent à l'amélioration continue des services. Durant l'année 2006-2007, les policiers et les civils qui sont directement en relation avec les citoyens ont reçu, en moyenne, respectivement 5,3 et 3,6 jours de formation.

Adaptation des services

Un comité de travail a été créé pour répondre aux exigences de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. Plusieurs rencontres ont eu lieu afin d'élaborer un plan d'action pour réduire les obstacles qui pourraient nuire d'une part à l'intégration des employés handicapés, d'autre part à l'accès aux services des citoyens handicapés desservis par la Sûreté du Québec. Le plan d'action sera déposé à l'Office des personnes handicapées du Québec et sera accessible sur le site Internet de la Sûreté du Québec en 2007-2008.

Prestation électronique de services

Les travaux qui entourent le développement du Carrefour informationnel de la Sûreté du Québec se poursuivent. Le nouveau site Internet est en phase de réalisation. La mise en ligne officielle est prévue pour la fin de l'année 2007. L'objectif est de simplifier la vie des citoyens et de mieux répondre à leurs besoins en leur facilitant l'accès à l'information et à certains services.

2.2 RÉSULTATS LIÉS AUX OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE 2005-2007 ET DU PLAN ANNUEL DE GESTION DES DÉPENSES 2006-2007

La présente section expose les résultats des travaux qui concernent le *Plan stratégique 2005-2007* de la Sûreté du Québec au 31 mars 2007 ainsi que le *Plan annuel de gestion des dépenses 2006-2007*. Les résultats ci-après, regroupés selon trois orientations et six axes, découlent d'actions qui correspondent à douze objectifs stratégiques.

Pour chacun des objectifs stratégiques, deux types de reddition de comptes sont présentés, une reddition « annuelle » et une autre « globale ». La reddition « annuelle » fait état des principales actions mises en œuvre en 2006-2007 par la Sûreté du Québec. Ces actions étaient inscrites dans le plan d'action annuel que l'institution avait adopté pour assurer la réalisation des engagements du *Plan stratégique 2005-2007* et du *Plan annuel de gestion des dépenses 2006-2007*. La reddition de comptes « globale » permet, quant à elle, de vérifier dans quelle mesure chaque objectif a été atteint au terme du *Plan stratégique 2005-2007*.

Évaluation de l'atteinte de l'objectif stratégique dans le cadre de la reddition de comptes globale au terme du plan stratégique 2005-2007.

- Pour la majorité des objectifs stratégiques, l'évaluation est basée sur le rapport entre le total des résultats présentés en 2006-2007 et en 2005-2006 et le total des cibles fixées pour les mêmes périodes.
- L'objectif est considéré comme atteint lorsque le résultat est égal ou supérieur à 75 % de la cible. Le pourcentage est d'ailleurs indiqué pour chacun des objectifs pouvant répondre à ce critère.
- Lorsque l'objectif est considéré comme entièrement atteint, aucun pourcentage n'apparaît.
- La méthode de calcul ne peut être appliquée pour les objectifs A.2.2 et B.1.1, car aucune cible n'avait été fixée pour l'indicateur principal en 2006-2007. Il en va de même pour les objectifs A.1.2, A.2.1 et B.2.1 parce que leurs cibles, de nature cumulative, concernaient l'ensemble de la période 2005-2007.
- Lorsqu'un objectif possède deux indicateurs, nous avons indiqué en premier dans le tableau celui qui renseigne le mieux sur le degré d'atteinte de l'objectif. Conséquemment, il a été utilisé pour son évaluation.
- Aucune cible n'avait été fixée en 2004-2005. Ainsi, les résultats liés à cette période sont présentés à titre indicatif seulement et n'ont pas été considérés dans l'évaluation de l'atteinte des objectifs stratégiques.

Au terme de son *Plan stratégique 2005-2007*, sur un total de douze objectifs stratégiques, la Sûreté a entièrement atteint les résultats visés de cinq objectifs et a partiellement atteint ceux visés par quatre autres. Trois objectifs n'ont pas été atteints : les objectifs A.1.2 et C.1.1 qui seront intégrés aux activités courantes de la Sûreté pour les prochaines années et l'objectif C.2.1 qui concerne un projet qui a plutôt été réorienté en fonction des exigences gouvernementales.

ORIENTATION A

Maximiser les efforts organisationnels dans la lutte contre la grande criminalité

La transformation rapide de la société et de la criminalité exige de la Sûreté du Québec une adaptation tout aussi rapide et continue de ses activités et de ses interventions, de même que le développement de nouvelles expertises. Pour ce faire, la Sûreté travaille à maximiser ses efforts dans la lutte contre la grande criminalité, par l'amélioration de la qualité du renseignement et par l'intensification de la complémentarité avec les partenaires externes.

Axe A1

Amélioration de la qualité du renseignement pour faciliter la gestion opérationnelle

SECTION

2

Objectif A.1.1

Augmenter l'intégration du renseignement dans nos pratiques opérationnelles quotidiennes d'ici le 31 mars 2007

REDDITION DE COMPTES ANNUELLE 2006-2007

Le nombre d'outils et de processus développés ou adaptés pour augmenter l'intégration du renseignement est un indicateur qui permet de constater l'ampleur des efforts investis sur le plan organisationnel en plus de nous renseigner sur le degré de réalisation de cet objectif stratégique.

Indicateur stratégique	2006-2007	Cible 2006-2007	2005-2006	Cible 2005-2006	2004-2005
Nombre d'outils et de processus développés ou adaptés	0	1	3	3	2

Résultat 2006-2007

- Report de la mise en place d'un nouveau système de gestion du renseignement de sécurité.

Explication du résultat

- La phase d'analyse préliminaire d'acquisition d'un progiciel a été réalisée au cours de l'année. Les étapes subséquentes, dont la mise en place d'un processus, se poursuivront dans la prochaine année.

REDDITION DE COMPTES GLOBALE AU TERME DU PLAN STRATÉGIQUE 2005-2007

Évaluation de l'atteinte de l'objectif A.1.1

- ✕ Objectif atteint à 75 %
 - Reconduit dans le Plan stratégique 2007-2012
 - ✕ Intégré dans les activités courantes
- Objectif non atteint
 - Reporté dans le Plan stratégique 2007-2012
 - Intégré dans les activités courantes

Commentaire

- Bien que le projet prévu pour 2006-2007 n'a pu être mené à terme, le développement de trois outils en 2005-2006, dans les domaines de la sécurité et du renseignement criminel, justifie le pourcentage atteint par rapport à l'objectif, soit 75 %.

Objectif A.1.2

Accroître de 30 % le nombre de transactions d'alimentation dans les bases de données d'ici le 31 mars 2007

REDDITION DE COMPTES ANNUELLE 2006-2007

L'analyse du renseignement repose principalement sur les informations consignées dans les bases de données de la Sûreté du Québec. Une augmentation quantitative de ces données est nécessaire pour s'assurer de fournir des analyses à la fois exhaustives et utiles. L'augmentation annuelle du nombre de transactions d'alimentation est donc un indicateur significatif de l'ampleur des améliorations apportées.

Indicateur stratégique	2006-2007	Cible 2006-2007	2005-2006	Cible 2005-2006	2004-2005
Pourcentage d'augmentation du nombre de transactions	23,6 %	30 %	24,1 %	25 %	19,8 %

La cible de 30 % devant être atteinte le 31 mars 2007 par rapport à la période de référence de 2003-2004, et 20 % d'augmentation ayant été réalisé en 2004-2005, une augmentation annuelle de 5 % a été fixée en 2005-2006 et en 2006-2007. En plus de l'augmentation progressive du nombre de transactions, d'autres actions ont été accomplies afin d'atteindre cet objectif. Mentionnons, à titre d'exemple, le développement d'une fiche de renseignement SARC (Système automatisé de renseignements criminels) destinée aux patrouilleurs, de même que la directive qui enjoint à chaque répondant d'agence d'effectuer un contrôle de la qualité du renseignement produit.

Résultats 2006-2007

- Augmentation de 23,6 % des transactions d'alimentation dans la base de données par rapport à la période de référence.
- Application des recommandations issues de la révision du processus d'alimentation au SARC.
- Disponibilité du SARC auprès de 85 % des services de police municipaux demandeurs (soit 29 sur 34).

Explication des résultats

- En 2006-2007, les transactions d'alimentation du SARC ont augmenté de 23,6 %, soit 2 476 transactions de plus que durant la période de référence (du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004) au cours de laquelle 10 470 transactions avaient été effectuées. La cible prévue de 30 %¹³ d'augmentation du nombre de transactions au 31 mars 2007 par rapport à la période de référence, n'a donc pas été atteinte. Cette difficulté est attribuable en partie à des départs successifs de responsables de l'alimentation. La Sûreté du Québec n'en continue pas moins de déployer de nombreux efforts dans le développement d'outils pour favoriser l'alimentation (augmentation du nombre de sessions de formation, création de comités pour promouvoir l'alimentation, poursuite des activités de suivi et de contrôle de la qualité, procédure visant à s'assurer de l'alimentation du renseignement lors de projets d'enquêtes, etc.). En comparaison avec l'année 2005-2006, 2 526 transactions de plus avaient été effectuées, ce qui représentait une augmentation de 24,1 % par rapport à l'année de référence. En 2004-2005, les transactions avaient augmenté de 19,8 %, soit 2 127 transactions de plus que durant la période de référence.
- Les mesures de redressement ont été prises dans le but d'améliorer la qualité des processus d'alimentation du SARC. Ainsi, un officier a été désigné comme responsable du contrôle et de la qualité et une procédure de contrôle supplémentaire lors de l'ouverture et de la fermeture des dossiers opérationnels a été officialisée.
- Au sujet de la disponibilité du SARC, les services de police municipaux non reliés poursuivent leur démarche en vue d'obtenir leur certification; ils doivent mettre en place des éléments de sécurité afin de se conformer aux normes.

¹³ Ce pourcentage a été établi en se basant sur la période de référence 2003-2004, période au cours de laquelle 10 470 transactions ont été effectuées.

REDDITION DE COMPTES GLOBALE AU TERME DU PLAN STRATÉGIQUE 2005-2007**Évaluation de l'atteinte de l'objectif A.1.2**

- Objectif entièrement atteint
 - Reconduit dans le Plan stratégique 2007-2012
 - Intégré dans les activités courantes
- ✕ Objectif non atteint
 - Reporté dans le Plan stratégique 2007-2012
 - ✕ Intégré dans les activités courantes

Commentaire

- La croissance annuelle des transactions d'alimentation des bases de données, au cours de la période du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2007, s'est stabilisée à environ 24%. Comme la cible fixée était de 30% au 31 mars 2007, le résultat final fait en sorte que l'objectif stratégique n'a pu être réalisé. Cependant, l'institution poursuivra ses efforts dans le but d'améliorer davantage la performance obtenue jusqu'à maintenant.

Axe A2**Intensification de la complémentarité interorganisationnelle avec les partenaires externes****Objectif A.2.1**

Accentuer la collaboration entre la Sûreté du Québec et les partenaires externes œuvrant dans des secteurs d'activités distincts d'ici le 31 mars 2007

REDDITION DE COMPTES ANNUELLE 2006-2007

La création d'alliances avec des partenaires qui œuvrent dans des domaines autres que policiers constitue une occasion de développer de nouvelles compétences et de nouveaux outils tout en partageant des informations stratégiques et diverses méthodes de travail.

Indicateur stratégique	2006-2007	Cible 2006-2007	2005-2006	Cible 2005-2006	2004-2005
Nombre de dossiers réalisés en partenariat	3	3	2	3	1

Résultats 2006-2007

- Plan de réseautage dans le but d'intensifier le transfert des expertises.
- Diagnostic de la présence de la Sûreté à l'échelle nationale et internationale.
- Mise en œuvre du Plan d'action de lutte contre la drogue.

Explication des résultats

- Le plan de réseautage a été élaboré et adopté en 2006-2007. Celui-ci permettra d'instaurer une culture axée sur la création d'alliances et de partenariats d'affaires en plus de favoriser l'échange sur des pratiques et des connaissances spécifiques de gestion. Ce plan a également pour but de consolider les acquis de formation des officiers et cadres et de parfaire leurs compétences. La mise en œuvre d'un plan d'action se fera durant l'exercice 2007-2008.
- Afin de maximiser la représentativité de la Sûreté du Québec auprès des différents partenaires qui œuvrent dans la lutte contre la grande criminalité et devant la demande croissante de participation à des missions d'envergure, une phase « diagnostic » a été réalisée au cours de la période. Également, un processus décisionnel permettant aux gestionnaires de procéder à une sélection optimale des participants aux missions a été développé et assorti d'outils adaptés.
- Au sujet du Plan d'action de lutte contre la drogue, les activités de mise en œuvre prévues pour l'année 2006-2007 ont été réalisées en collaboration avec les partenaires concernés. Ceux-ci sont : l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, l'Union des producteurs agricoles, quelques MRC et municipalités ainsi que Santé Canada et la GRC.

REDDITION DE COMPTES GLOBALE AU TERME DU PLAN STRATÉGIQUE 2005-2007

Évaluation de l'atteinte de l'objectif A.2.1

- × Objectif entièrement atteint
 - Reconnu dans le Plan stratégique 2007-2012
 - × Intégré dans les activités courantes
- Objectif non atteint
 - Reporté dans le Plan stratégique 2007-2012
 - Intégré dans les activités courantes

Commentaire

- Sur une période de trois ans, trois dossiers majeurs ont été progressivement menés de façon à développer le partenariat. Des efforts supplémentaires seront faits pour accentuer la collaboration avec des partenaires externes œuvrant dans des secteurs d'activité distincts.

Objectif A.2.2

Instaurer six nouveaux partenariats avec des organisations policières et gouvernementales concernées par la lutte contre la grande criminalité

REDDITION DE COMPTES ANNUELLE 2006-2007

Le partenariat entre différentes organisations policières et gouvernementales constitue un élément stratégique indispensable à la lutte efficace contre la criminalité. Ces partenariats favorisent une compréhension en profondeur des activités criminelles ciblées ou des phénomènes en émergence, et permettent, par conséquent, d'accomplir des actions ayant des impacts de plus longue portée. Le type de partenariat ciblé implique, soit le partage d'expertises, de ressources et d'information, soit des échanges d'information et de données opérationnelles dans certains dossiers.

Indicateur stratégique	2006-2007	Cible 2006-2007	2005-2006	Cible 2005-2006	2004-2005
Nombre de nouveaux partenariats instaurés annuellement	SO	SO	2	1	5

Le nombre de nouveaux partenariats instaurés avec des organisations policières et gouvernementales pour lutter contre la grande criminalité constitue un indice permettant de mesurer l'importance accordée par la Sûreté du Québec à la collaboration avec des partenaires majeurs.

Résultat 2006-2007

- Compte tenu de l'atteinte du nombre de partenariats ciblé lors des exercices précédents, aucune cible n'avait été fixée pour la période 2006-2007.

Explication du résultat

- L'objectif stratégique de six partenariats ayant été réalisé au 31 mars 2006, aucune nouvelle cible n'avait été fixée pour l'exercice 2006-2007. Par contre, ces partenariats ont été entrepris, poursuivis ou renouvelés au cours de la dernière période.

REDDITION DE COMPTES GLOBALE AU TERME DU PLAN STRATÉGIQUE 2005-2007

Évaluation de l'atteinte de l'objectif A.2.2

- ✕ Objectif entièrement atteint
 - ✕ Reconduit dans le Plan stratégique 2007-2012
 - Intégré dans les activités courantes
- Objectif non atteint
 - Reporté dans le Plan stratégique 2007-2012
 - Intégré dans les activités courantes

Commentaire

- Au cours du Plan stratégique 2005-2007, l'objectif a été atteint. La résolution de problématiques de sécurité publique à l'aide du partenariat sera réitérée dans le prochain plan stratégique.

ORIENTATION B

Assurer une prestation de services de la plus grande qualité possible

Le service à la clientèle est l'une des quatre valeurs fondamentales guidant chacune des actions et des interventions de la Sûreté du Québec. L'amélioration de la prestation de services aux citoyens et aux organisations est d'ailleurs l'un des axes prioritaires pour la période 2005-2007. D'une part, des actions ont été entreprises en vue d'améliorer les services de l'ensemble de la Sûreté et d'autre part, des actions précises ont été posées pour améliorer la prestation de services spécifiques, au niveau local, dans chaque MRC desservie. La création et la consolidation de partenariats durables constituent l'autre axe privilégié pour assurer un service de qualité.

Axe B1

Amélioration de la prestation de services aux citoyens et aux organisations

Objectif B.1.1

Améliorer les contrôles de qualité pour l'ensemble de l'organisation d'ici le 31 mars 2007

REDDITION DE COMPTES ANNUELLE 2006-2007

Le soutien aux gestionnaires ainsi que le développement ou l'adaptation d'outils et de processus demeurent les approches préconisées pour encourager l'amélioration du contrôle de la qualité au sein de l'organisation.

Indicateurs stratégiques	2006-2007	Cible 2006-2007	2005-2006	Cible 2005-2006	2004-2005
Nombre de gestionnaires en gendarmerie formés	SO	SO	580	581 ¹⁴	555
Nombre d'outils et de processus développés ou adaptés	3	3	1	3	1

Pour la période 2006-2007, étant donné que l'ensemble des gestionnaires de premier niveau en gendarmerie avait reçu une formation sur l'appropriation de leur rôle, les efforts de la Sûreté ont porté principalement sur les points suivants :

Résultats 2006-2007

- Développement de deux outils de formation continue destinés aux superviseurs de relève et aux chefs d'équipe en gendarmerie.
- Développement d'un partenariat avec l'École nationale de police du Québec (ÉNPD) sur l'offre d'un programme d'intégration de la fonction de superviseur d'enquêtes criminelles.
- Mise en place d'un processus de suivi auprès des plaignants victimes de crimes contre la personne dans les postes MRC ou les unités d'enquêtes.

¹⁴ En 2004-2005, le nombre de gestionnaires visés par le programme était de 683 puisque les superviseurs d'enquêtes étaient inclus dans ce nombre. Depuis, il a été convenu d'élaborer un programme spécifique de formation pour cette clientèle. En 2005-2006, 581 personnes, soit les superviseurs de gendarmerie, étaient visées par ce programme.

Explication des résultats

- Dans le cadre de la formation continue dans l'ensemble des districts, des outils de formation destinés aux superviseurs de relève et aux chefs d'équipe en gendarmerie ont été élaborés et proposés. Ces outils ont été adaptés et utilisés selon les besoins de chacun. Mentionnons que tous les districts ont offert un atelier sur le leadership mobilisateur.
- En 2006-2007, l'offre d'un programme d'intégration de la fonction de superviseur d'enquêtes criminelles a fait l'objet d'une entente particulière entre la Sûreté du Québec et l'ÉNPO.
- Dans la majorité des postes MRC et des unités d'enquêtes, un processus de suivi auprès des plaignants victimes de crimes contre la personne a été mis en place. Le tout s'est traduit par l'élaboration et la diffusion, dans les districts, d'instructions encadrant le processus de suivi des enquêtes des crimes contre la personne, de manière à ce qu'il y ait systématiquement un retour d'information au plaignant pour chaque plainte reçue.

REDDITION DE COMPTES GLOBALE AU TERME DU PLAN STRATÉGIQUE 2005-2007

Évaluation de l'atteinte de l'objectif B.1.1

- ✕ Objectif entièrement atteint
 - Reconduit dans le Plan stratégique 2007-2012
 - ✕ Intégré dans les activités courantes
- Objectif non atteint
 - Reporté dans le Plan stratégique 2007-2012
 - Intégré dans les activités courantes

Commentaire

- Compte tenu du fait que l'ensemble des gestionnaires de premier niveau en gendarmerie a été formé en 2005-2006 et que différents travaux relatifs au contrôle de qualité ont été réalisés, l'objectif est considéré comme entièrement atteint.

Objectif B.1.2

Définir une approche organisationnelle de qualité avec des normes et des standards pour l'ensemble de l'organisation qui seront modulés, au besoin, aux réalités régionales et locales d'ici le 31 mars 2007

REDDITION DE COMPTES ANNUELLE 2006-2007

L'amélioration de la qualité des services se traduit nécessairement par une réponse plus adéquate aux besoins et aux attentes précises de la clientèle. Pour y parvenir, l'adoption d'une approche organisationnelle cohérente et la définition de normes de qualité applicables au travail policier et adaptables aux réalités régionales et locales ont été effectuées.

Indicateurs stratégiques	2006-2007	Cible 2006-2007	2005-2006	Cible 2005-2006	2004-2005
État d'avancement de l'approche organisationnelle	100 %	100 %	70 %	50 %	25 %
Nombre d'outils et de processus développés ou adaptés	3	5	11	5	5

De nombreux outils ou processus d'amélioration de la qualité des services ont été élaborés ou adaptés à la suite de constats sur les plans opérationnel et administratif.

Résultats 2006-2007

- Définition de l'approche organisationnelle de qualité.
- Implantation de la procédure de suivi et de mise en œuvre des recommandations formulées par des unités internes et des organismes externes au sujet des enquêtes criminelles.
- *Énoncé d'orientations en matière de sécurité routière 2006-2010.*
- Processus de traitement et de médiatisation des problématiques identifiées dans les MRC auprès de groupes cibles.

Explication des résultats

- La Sûreté du Québec a convenu avec le Mouvement québécois de la qualité d'adapter les références du QUALmètre aux besoins de la Sûreté pour définir une approche d'amélioration continue des services de qualité.
- Une procédure de suivi a été implantée afin de s'assurer de la mise en œuvre des actions qui découlent des recommandations visant les enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec, émises autant par les unités internes que par des organismes externes.
- La Sûreté du Québec a élaboré un projet qui confirme la volonté de l'organisation d'améliorer son bilan routier. Ce projet intitulé *Énoncé d'orientations en matière de sécurité routière 2006-2010* a été réalisé à la suite du bilan déposé le 1^{er} décembre 2005 par le Comité d'analyse et d'intervention en sécurité routière, formé de représentants de plusieurs services de police.
- Au 31 mars 2007, 82 MRC ont traité et publicisé des problématiques concernant la population en général et notamment les jeunes. Les différents domaines ciblés étaient : la consommation de drogue et son trafic, le sentiment de sécurité des citoyens, la sécurité routière notamment en lien avec la pratique d'activités récréotouristiques.
- La définition d'actions stratégiques de communication a été amorcée en 2006-2007. Ces actions concernent le développement de l'Internet, l'utilisation optimale des panneaux routiers, le recours aux médias et aux campagnes (internes et externes), la présence dans les réseaux associatifs, communautaires et éducationnels et le développement d'une culture de communication.
- Amorcés en 2005-2006, les travaux de définition de normes et de standards visant à consolider le modèle de police de proximité se sont poursuivis. Ces normes et standards en police de proximité pour les postes MRC et autoroutiers ont été présentés aux gestionnaires en octobre 2006. Leur implantation dans ces unités devrait commencer en octobre 2007.

REDDITION DE COMPTES GLOBALE AU TERME DU PLAN STRATÉGIQUE 2005-2007

Évaluation de l'atteinte de l'objectif B.1.2

- ✕ Objectif entièrement atteint
 - ✕ Reconduit dans le Plan stratégique 2007-2012
 - Intégré dans les activités courantes
- Objectif non atteint
 - Reporté dans le Plan stratégique 2007-2012
 - Intégré dans les activités courantes

Commentaire

- Au cours de la période 2005-2007, une approche organisationnelle a été définie et sera implantée lors du prochain exercice de planification stratégique. De plus, plusieurs outils qui visent à améliorer la qualité des services ont été développés ou adaptés.

Axe B2

Création et consolidation de partenariats durables

Objectif B.2.1

Développer, en partenariat, un mode de fonctionnement adaptable aux réalités régionales et locales dans les 85 MRC et territoires équivalant à une MRC¹⁵ d'ici le 31 mars 2007

REDDITION DE COMPTES ANNUELLE 2006-2007

Le partenariat est un moyen privilégié pour améliorer la qualité de nos services. Les relations de partenariat établies avec les CSP et les autres intervenants régionaux et locaux sont au centre de nos actions. La Sûreté du Québec continue de chercher des façons de les rendre toujours plus efficaces dans le but d'améliorer la qualité des services dans chaque MRC desservie.

Indicateurs stratégiques	2006-2007	Cible 2006-2007	2005-2006	Cible 2005-2006	2004-2005
Nombre de plans d'organisation des ressources policières approuvés	63	68	42	68	26
Nombre d'outils ou d'activités réalisées avec les comités de sécurité publique	3	3	3	1	0

Résultats 2006-2007

- Soixante-trois plans d'organisation des ressources policières ont été approuvés au 31 mars 2007.
- Organisation d'un forum regroupant tous les comités de sécurité publique.
- Élaboration d'outils et d'activités de soutien aux comités locaux de concertation en prévention de la criminalité des MRC dans l'identification de problématiques sur leur territoire.
- Consolidation des liens avec l'ensemble des services de police des Premières Nations du Québec.

¹⁵ La Sûreté du Québec desservait 85 MRC au moment de la formulation de l'objectif stratégique en 2004.

Explication des résultats

- Au sujet des plans d'organisation des ressources policières, 85 ententes de services font l'objet d'une signature. Par rapport au résultat visé, la cible de la Sûreté a été atteinte à plus de 90 % au 31 mars 2007. En effet, 63 ententes de services avec les MRC ont été signées sur les 68 prévues initialement. Ceci, sans compter le fait que sept autres sont en attente de signature.
- Le 3^e Forum des CSP, qui s'est tenu en novembre 2006, a réuni plus de 300 participants. Il avait pour thème « Pour une vision commune : de la stratégie, par l'action ». Le but de l'activité était de rappeler l'importance de toutes les facettes de la collaboration et du partenariat pour atteindre les objectifs considérés essentiels en matière de sécurité publique. Le taux de participation par rapport à l'ensemble des CSP a presque atteint 100 %.
- Un document intitulé *Guide d'information à l'intention des membres de comités de sécurité publique* a été développé et publié sur le site Internet de la Sûreté. Il s'adresse aux élus municipaux, en particulier à ceux qui sont appelés à siéger au comité de sécurité publique, afin qu'ils puissent participer de façon pleine et entière.
- Une session d'information présentant les fondements légaux relatifs à un comité de sécurité publique, aux rôles de ses membres, à ses rouages et à son fonctionnement a été développée. Son contenu est disponible sur demande, tout comme la session d'information qui s'adresse aux directeurs de poste et aux membres des CSP.
- La conception d'un programme de formation à l'intention des élus municipaux et des directeurs de poste membres des CSP, a été amorcée en 2006-2007 en collaboration avec les unions municipales. L'objectif de ce programme, intitulé « Élus et policiers : vision commune et action concertée en prévention de la criminalité » et qui s'inspire de la trousse « La clé pour des municipalités plus sûres », est de favoriser l'élaboration de diagnostics locaux en sécurité publique.
- Le cahier du participant du 3^e Forum des CSP, qui a été conçu pour être utilisé comme guide de référence sur l'importance du partenariat en matière de sécurité publique, fera l'objet d'une seconde diffusion sur le site Internet de la Sûreté au début 2007-2008.
- Le portrait des Premières Nations au Québec se compose, notamment, de 55 communautés et de 38 services de police autochtones. Des actions précises ont été effectuées par la Sûreté du Québec afin de consolider les liens avec ces services de police. Grâce au travail de ses sergents de liaison autochtone, la Sûreté a effectué globalement pas moins de 316 visites.

Au chapitre des participations à des comités et colloques, la Sûreté du Québec a pris part à plus de 11 comités, colloques et séminaires. Mentionnons, entre autres, le Comité sur l'avenir des services policiers autochtones du Québec, le colloque annuel de l'Association des chefs de police des Premières Nations du Québec et le Comité consultatif des Premières Nations.

REDDITION DE COMPTES GLOBALE AU TERME DU PLAN STRATÉGIQUE 2005-2007 **Évaluation de l'atteinte de l'objectif B.2.1**

- ✕ Objectif atteint à 93 %
 - Reconduit dans le Plan stratégique 2007-2012
 - ✕ Intégré dans les activités courantes
- Objectif non atteint
 - Reporté dans le Plan stratégique 2007-2012
 - Intégré dans les activités courantes

Commentaire

– Compte tenu du petit nombre d'ententes de services qui n'ont pas été signées et des réalisations significatives accomplies avec les comités de sécurité publique, l'objectif est considéré comme étant atteint à un peu plus de 90 %.

Objectif B.2.2

Développer des partenariats organisationnels durables avec des partenaires stratégiques dans une perspective d'amélioration des services

REDDITION DE COMPTES ANNUELLE 2006-2007

Le développement d'ententes de partenariat, durables et formelles, avec d'autres organismes à l'échelle provinciale est également envisagé dans une perspective d'amélioration des services de toute l'organisation. Ces partenariats visent notamment une utilisation plus efficace des ressources.

Indicateur stratégique	2006-2007	Cible 2006-2007	2005-2006	Cible 2005-2006	2004-2005
Nombre de nouvelles ententes développées	2	3	3	3	2

Résultats 2006-2007

- Une entente de service sur la vérification des antécédents judiciaires a été conclue avec deux ministères.
- Une entente cadre concernant les modalités de la vérification des antécédents judiciaires a été conclue avec un ministère.
- Partenariat avec les services de police municipaux relatif à la diffusion du renseignement de sécurité.
- Partenariat durable d'interopérabilité avec les utilisateurs du Réseau national intégré de radiocommunication (RÉNIR).

Explication des résultats

- Une entente tripartite a été conclue entre le ministère de la Sécurité publique, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Sûreté du Québec concernant la vérification des antécédents judiciaires des demandeurs et des titulaires d'une autorisation d'enseigner.
- Une entente cadre a été conclue entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Sécurité publique, par l'entremise de la Sûreté du Québec, et touche toute personne appelée à œuvrer auprès des élèves mineurs. Cette entente cadre permet d'établir les modalités de la vérification des antécédents judiciaires effectuée par les corps de police du Québec pour les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés. Pour ce qui est des délais de réponse relativement à ce type de service, la Sûreté maintient une excellente performance puisque toutes les demandes sont traitées en moins de sept jours.
- Au cours de la période 2006-2007, le volume d'informations de sécurité transmises de la Sûreté du Québec vers les services de police partenaires ainsi que de ces mêmes partenaires vers la Sûreté, a plus que triplé, démontrant par le fait même la nécessité et l'importance de ce type de partenariat.
- Afin de mettre en place un partenariat durable d'interopérabilité avec les utilisateurs du RÉNIR, divers travaux effectués en 2006-2007 devraient déboucher sur deux ententes dans la prochaine année entre la Sûreté du Québec et les autres usagers du réseau gouvernemental.
- Une lettre d'entente, signée entre Hydro-Québec et la Sûreté du Québec, établit les modalités d'utilisation d'un outil développé par Hydro-Québec, soit le ROV (*Remote Operated Vehicle*). Cet outil permettra au Service de l'identité judiciaire de recueillir des éléments de preuve dans le cadre de l'exploitation de scènes de crime en milieu subaquatique.

REDDITION DE COMPTES GLOBALE AU TERME DU PLAN STRATÉGIQUE 2005-2007

Évaluation de l'atteinte de l'objectif B.2.2

- × Objectif atteint à 83 %
 - Reconduit dans le Plan stratégique 2007-2012
 - × Intégré dans les activités courantes

- Objectif non atteint
 - Reporté dans le Plan stratégique 2007-2012
 - Intégré dans les activités courantes

Commentaire

- Plusieurs partenariats, conclus par entente, ont été développés au cours de la période 2005-2007 en plus des projets de collaboration mis en œuvre, démontrant ainsi l'atteinte de l'objectif. L'identité judiciaire et la télécommunication sont les principaux secteurs concernés par ces partenariats stratégiques et durables.

ORIENTATION C

Accentuer la gestion intégrée de l'ensemble des ressources

Conformément au *Plan gouvernemental de modernisation 2004-2007*, l'assainissement des finances publiques et les changements démographiques constituent deux préoccupations majeures pour le gouvernement, qui cherche à améliorer sa performance en matière de gestion publique et à offrir un meilleur service aux citoyens. L'amélioration des façons de faire est un objectif gouvernemental auquel la Sûreté du Québec adhère en misant sur l'optimisation des outils et des processus de gestion de ses ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles. Une meilleure planification et une meilleure gestion de l'ensemble des ressources permettront d'accroître notre performance organisationnelle.

Axe C1

Optimisation de la contribution des ressources humaines

Objectif C.1.1

Responsabiliser tous les employés, selon des attentes spécifiques à leurs mandats et activités, d'ici le 31 mars 2007

REDDITION DE COMPTES ANNUELLE 2006-2007

L'organisation est en changement et la mobilisation du personnel demeure une préoccupation constante. Afin de favoriser la contribution optimale des ressources humaines dans la réalisation de notre mission, nous privilégions la responsabilisation de chaque employé à partir d'attentes claires et spécifiques, définies selon l'approche par compétence qui prévaut actuellement au sein de l'organisation.

Indicateur stratégique	2006-2007	Cible 2006-2007	2005-2006	Cible 2005-2006	2004-2005
Pourcentage d'employés ¹⁶ auprès desquels des attentes ont été signifiées	ND	ND	ND	ND	92 %

Le pourcentage des gestionnaires de premier niveau auxquels des attentes ont été signifiées indique le degré de progression de cette démarche de responsabilisation. Cet indicateur n'a cependant pu être alimenté en 2005-2006 et en 2006-2007 en raison des moyens de sensibilisation exercés par les policiers.

Toutefois, dans le but de favoriser la responsabilisation des employés au moment opportun, d'autres projets sont en cours de réalisation.

Résultats 2006-2007

- Processus d'évaluation de la performance des agents et des sous-officiers.
- Processus d'évaluation de la performance de la recrue policière.
- Processus d'évaluation du rendement des officiers.

¹⁶ Le groupe cible des employés est constitué des gestionnaires de premier niveau de la Grande fonction de la surveillance du territoire.

Explication des résultats

- Le nouveau programme d'appréciation du personnel policier a été développé en 2006-2007. Il est prévu que la poursuite du projet en l'occurrence la phase dite « formation », se terminera en septembre 2007. Cette dernière étape vise près de 5 000 policiers.
- Avec l'arrivée du nouveau contrat de travail des policiers syndiqués, la notion de recrue policière a été modifiée. Il a été décidé que le processus d'évaluation de la recrue serait analogue à celui des agents et des sous-officiers. Conséquemment, le processus d'évaluation des agents et des sous-officiers fera l'objet de légères modifications pour être adapté à la réalité de la recrue. Le processus d'évaluation de la recrue sera mis en place au cours de l'année financière 2007-2008.
- Il a été décidé de surseoir au projet d'évaluation du rendement des officiers afin de permettre l'implantation du nouveau processus d'évaluation du rendement des policiers syndiqués. Le processus d'évaluation du rendement des officiers et des cadres sera reconsidéré à la lumière des résultats obtenus pour celui des policiers syndiqués.

REDDITION DE COMPTES GLOBALE AU TERME DU PLAN STRATÉGIQUE 2005-2007

Évaluation de l'atteinte de l'objectif C.1.1

- Objectif atteint
 - Reconduit dans le Plan stratégique 2007-2012
 - Intégré dans les activités courantes
- × Objectif non atteint
 - Reporté dans le Plan stratégique 2007-2012
 - × Intégré dans les activités courantes

Commentaire

- Les attentes n'ont pu être signifiées comme prévu auprès de l'ensemble de la clientèle ciblée, notamment en raison des moyens de sensibilisation exercés par les policiers. Des outils d'évaluation ont néanmoins été développés afin d'atteindre cet objectif.

Objectif C.1.2

Planifier la relève et assurer le développement des compétences d'ici le 31 mars 2007

REDDITION DE COMPTES ANNUELLE 2006-2007

À l'instar des autres ministères et organismes, la Sûreté doit contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux de réduction de la taille de l'État et devra aussi faire face, au cours des prochaines années, à de nombreux départs à la retraite, plus particulièrement chez les officiers. En conséquence, la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre, la planification de la relève ainsi que le développement des compétences sont prioritaires.

Indicateurs stratégiques	2006-2007		Cible 2006-2007		2005-2006		Cible 2005-2006		2004-2005	
	policier	civil	policier	civil	policier	civil	policier	civil	policier	civil
Nombre de moyens mis en place visant la planification de la relève	3		3		5		4		1	
Nombre de jours de formation par membre policier et civil	6,0	4,1	6,3 ¹⁷	3,1 ¹⁷	6,2	3,3	7,0 ¹⁷	3,1 ¹⁷	6,4	2,9

L'indicateur stratégique qui figure dans le *Plan stratégique 2005-2007* comme mesure de développement des compétences est le « nombre de moyens mis en place pour favoriser le développement des compétences ». Or, afin de disposer d'une mesure la plus significative possible, à long terme, de la performance obtenue au regard du développement des ressources humaines, l'indicateur initial a été remplacé par le « nombre de moyens mis en place visant la planification de la relève ».

¹⁷ Les cibles ont été déterminées à partir de la moyenne des résultats des deux années précédentes.

Résultats 2006-2007
Planification de la relève

- Poursuite des diagnostics permettant l'identification des postes vulnérables dans le cadre du processus de planification de la main-d'œuvre.
- Nouveau mode de dotation et de sélection des officiers.
- Diffusion d'un programme d'induction à la gestion de niveau intermédiaire intégré au programme de développement des compétences des gestionnaires.

Explication des résultats

- La réalisation en cours d'année de quinze diagnostics spécifiques a permis d'identifier les postes vulnérables dans les unités ciblées et des recommandations aux autorités ont été formulées.
- Un nouveau mode de dotation et de sélection des officiers a été mis en place au cours de 2006-2007, comprenant des examens écrits, des tests psychométriques et des entrevues. Le premier exercice concernait des appels de candidatures pour les grades respectifs de capitaine et de lieutenant.
- Deux groupes de lieutenants nouvellement en poste ont participé à une induction à la gestion de niveau intermédiaire. Cette formation a été développée et diffusée par l'École des hautes études commerciales (HÉC) à la suite d'une collaboration avec la Sûreté afin d'offrir un programme qui tient compte des besoins spécifiques de la clientèle.

Résultat 2006-2007
Développement des compétences

- Formation du personnel policier et civil.

Explication des résultats

- En 2006-2007, chaque policier a reçu en moyenne six jours de formation, alors que le personnel civil a bénéficié en moyenne de quatre jours de formation par employé.
- Le personnel de la Sûreté du Québec bénéficie d'activités de formation offertes à l'externe par différents fournisseurs de même que des activités et des programmes de formation développés à l'interne, en réponse à des besoins spécifiques propres aux fonctions et aux opérations policières.
- En plus des formations offertes en milieu de travail, le personnel de la Sûreté du Québec peut bénéficier d'une politique de remboursement des frais de scolarité de cours universitaires suivis en dehors des heures de travail. Par exemple, les policiers qui désirent accéder à des postes de gestion en promotion doivent détenir ou s'engager à obtenir un diplôme universitaire en gestion.

Tableau 3 : Nombre de jours de formation offerts au personnel

	2006-2007			2005-2006			2004-2005		
	Policier	Civil	Total	Policier	Civil	Total	Policier	Civil	Total
Nombre de jours de formation	31 151	8 411	39 562	31 916	6 769	38 685	32 661	5 818	38 479

	2006-2007		2005-2006		2004-2005	
	Policier	Civil	Policier	Civil	Policier	Civil
Nombre de jours de formation/personne	6,0	4,1	6,2	3,3	6,4	2,9
Nombre de jours de formation en prestation de services du personnel en contact avec les citoyens	5,3	3,6	5,9	2,8	3,7	2,3 ¹⁸
Nombre de jours de formation en prestation de services spécialisés et nationaux du personnel	6,4	3,1	4,4	2,2	5,2	1,7 ¹⁹

- Pour l'année civile 2006, en vertu de la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*, 4,04 % de la masse salariale de la Sûreté du Québec a été consacrée à la formation, au développement et au maintien des compétences des ressources humaines.

Tableau 4 : Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation

	2006	2005	2004
Pourcentage de la masse salariale	4,04 %	3,60 %	3,74 %

L'augmentation annuelle du pourcentage de la masse salariale consacré à la formation s'explique en partie par la hausse de la masse salariale de 3 %. D'autre part, les dépenses de formation ont subi une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente, en raison principalement des différentes ententes au contrat de travail des policiers au cours des deux dernières années. Les nouveaux coûts rattachés à ces ententes ont eu une incidence directe sur les coûts de formation de 2006 puisque ceux-ci ont été payés au cours de l'année et non plus sous la forme d'arrérages comme en 2005.

¹⁸ Ce nombre de jours diffère du nombre présenté dans le *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, puisqu'une erreur de transcription s'y était glissée.

¹⁹ Idem.

REDDITION DE COMPTES GLOBALE AU TERME DU PLAN STRATÉGIQUE 2005-2007**Évaluation de l'atteinte de l'objectif C.1.2**

- × Objectif entièrement atteint
 - × Reconduit dans le Plan stratégique 2007-2012
 - Intégré dans les activités courantes
- Objectif non atteint
 - Reporté dans le Plan stratégique 2007-2012
 - Intégré dans les activités courantes

Commentaire

- L'objectif a été atteint puisque les cibles concernant le nombre de moyens mis en place visant la planification de la relève pour 2005-2006 et 2006-2007 ont elles-mêmes été atteintes. Par ailleurs, chaque année, la Sûreté a été en mesure d'indiquer le nombre de jours de formation offerts au personnel et par le fait même de démontrer l'importance accordée au développement des compétences.

Axe C2**Optimisation des outils et des processus de gestion des ressources****Objectif C.2.1**

Implanter un processus de planification et de priorisation de l'ensemble des ressources et des projets de développement d'ici le 31 mars 2007

REDDITION DE COMPTES ANNUELLE 2006-2007

L'optimisation des outils et des processus de gestion des ressources nécessite une utilisation adéquate des ressources disponibles pour répondre aux besoins de l'organisation. Pour ce faire, la planification et la priorisation de ces ressources, de même que des projets de développement, demeurent des activités indispensables à une meilleure gestion.

Indicateurs stratégiques	2006-2007	Cible 2006-2007	2005-2006	Cible 2005-2006	2004-2005
Nombre de projets priorisés	1	1	1	1	1
État d'avancement du processus de planification	50 % (étape finale)	100 % (étape finale)	90 % (étape 2)	100 % (étape 2)	100 % (étape 1)

Ces indicateurs sont liés au projet en cours de réalisation.

Résultat 2006-2007

- Réorientation du projet de développement d'un système intégré de gestion des ressources humaines (SIRHUS).

Explication du résultat

- Le projet de développement d'un système intégré de gestion des ressources humaines a été réorienté en fonction des exigences gouvernementales.

REDDITION DE COMPTES GLOBALE AU TERME DU PLAN STRATÉGIQUE 2005-2007**Évaluation de l'atteinte de l'objectif C.2.1**

- Objectif atteint
 - Reconduit dans le Plan stratégique 2007-2012
 - Intégré dans les activités courantes
- × Objectif non atteint
 - Reporté dans le Plan stratégique 2007-2012
 - Intégré dans les activités courantes
 - × Autre - Voir commentaire

Commentaire

- La Sûreté du Québec s'inscrit dans les orientations gouvernementales et a décidé d'implanter le volet ressources humaines (SGR2) de la solution gouvernementale SAGIR (Stratégie d'affaires en gestion intégrée des ressources) en remplacement du projet SIRHUS, ce qui explique que l'objectif n'a pas été atteint.

Objectif C.2.2**Rehausser l'imputabilité des gestionnaires en matière d'utilisation des ressources d'ici le 31 mars 2007****REDDITION DE COMPTES ANNUELLE 2006-2007**

La démarche d'optimisation des outils et des processus de gestion des ressources suppose aussi une responsabilisation des gestionnaires par rapport à l'utilisation des ressources disponibles afin d'apporter une valeur ajoutée aux projets organisationnels.

Indicateur stratégique	2006-2007	Cible 2006-2007	2005-2006	Cible 2005-2006	2004-2005
Nombre d'outils et de processus développés ou adaptés	3	3	0	1	2

Résultats 2006-2007

- Diffusion de deux activités de sensibilisation aux principes de la gestion axée sur les résultats.
- Inclusion d'un module traitant de la gestion axée sur les résultats au programme d'induction à la gestion de niveau intermédiaire.

Explication des résultats

- Au cours de la période 2006-2007, deux activités de sensibilisation aux principes de la gestion axée sur les résultats ont été réalisées auprès des 40 gestionnaires de niveau stratégique de l'institution (membres de l'état-major élargi).
- Deux groupes de lieutenants nouvellement nommés ont participé à un programme d'induction à la gestion de niveau intermédiaire, qui est intégré au programme de développement des compétences des gestionnaires. Lors de cette formation, deux journées portaient sur la gestion axée sur les résultats.

REDDITION DE COMPTES GLOBALE AU TERME DU PLAN STRATÉGIQUE 2005-2007

Évaluation de l'atteinte de l'objectif C.2.2

- × Objectif atteint à 75 %
 - Reconduit dans le Plan stratégique 2007-2012
 - × Intégré dans les activités courantes

- Objectif non atteint
 - Reporté dans le Plan stratégique 2007-2012
 - Intégré dans les activités courantes

Commentaire

- L'atteinte de l'objectif était tributaire de quelques actions ciblées, destinées à favoriser la responsabilisation des gestionnaires. Les efforts de sensibilisation qui ont été réalisés en 2006-2007 se poursuivront en 2007-2008 afin de sensibiliser les gestionnaires de niveau opérationnel.

2.3 RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

En complément d'information au bilan des résultats liés aux objectifs du Plan stratégique, la présente section expose certains résultats d'impacts des différentes activités opérationnelles effectuées pour remplir notre mission de prévention et de répression du crime ainsi que de maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique. Les résultats exposés sont ceux qui sont les plus significatifs pour la clientèle, lesquels permettent de mieux comprendre la performance liée à la prestation de services.

De plus, les résultats ayant trait au niveau de confiance des citoyens envers l'institution et à leur sentiment de sécurité dans leur milieu de vie sont présentés à la page 59 de la présente section.

Prévenir et réprimer le crime

Le taux de criminalité est l'un des indicateurs qui permettent de démontrer les effets concrets des interventions des policiers en matière de prévention et de répression du crime sur le territoire. Le taux de criminalité exprime le rapport entre le nombre de crimes et la population du territoire, calculé par 100 000 ou 1 000 habitants.

Chaque année, le ministère de la Sécurité publique (MSP) produit un rapport sur les statistiques de la criminalité au Québec. Le plus récent rapport disponible couvre l'année 2005, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Il est intéressant de comparer le taux de criminalité sur le territoire desservi par la Sûreté avec celui de l'ensemble du Québec, tout en tenant compte du fait que le MSP calcule le taux de criminalité par 100 000 habitants et sur une année civile, alors que les données de la Sûreté du Québec sont calculées par 1 000 habitants et sont présentées, dans le présent rapport annuel, pour la période du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007.

Notons que le rapport du MSP indique que les régions où se produisent le plus d'infractions criminelles, peu importe le type de criminalité, sont celles de Montréal, de la Côte-Nord, de l'Outaouais et des Laurentides, alors que les districts de la Sûreté du Québec les plus touchés par la criminalité sont le district 6 (Montréal – Laval – Laurentides – Lanaudière), le district 9 (Côte-Nord) et le district 7 (Outaouais).

Le tableau suivant présente le taux de criminalité, selon les types de crimes et les districts, par 1 000 habitants sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec, qui compte au total 2 307 726 habitants au 1^{er} avril 2007.

Tableau 5 : Taux de criminalité selon le type de crime et le district par 1 000 habitants sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec²⁰

District	Taux de criminalité (%) crime contre la personne ²¹			Taux de criminalité (%) crimes contre la propriété ²²			Taux de criminalité (%) Autres types de crimes ²³		
	2006-07	2005-06	2004-05	2006-07	2005-06	2004-05	2006-07	2005-06	2004-05
1	8,53	8,48	7,74	21,10	19,39	19,61	5,07	4,96	4,95
2	7,42	7,30	6,71	30,11	33,25	30,91	5,49	4,98	4,82
3	5,36	5,45	4,64	22,51	20,86	20,34	2,59	2,45	2,58
4	10,07	9,54	8,93	33,50	33,39	32,85	4,80	4,40	4,06
5	7,00	7,13	7,17	28,93	24,53	28,15	3,46	4,06	3,59
6	11,36	12,08	12,31	42,93	42,12	45,47	5,32	5,59	5,63
7	14,88	12,77	11,78	40,08	42,65	40,71	5,39	5,40	6,31
8	11,35	10,64	11,15	28,20	27,75	28,51	4,54	5,05	5,12
9	12,55	11,71	10,46	31,11	29,56	31,55	10,07	10,33	7,88
10	9,22	9,00	8,31	31,85	30,43	31,47	5,04	4,55	4,27
Global	9,15	8,93 ²⁴	8,43 ²⁴	30,34	29,28	29,85	4,76	4,66	4,48

Comme spécifié dans le rapport, on constate que les crimes contre la propriété représentent toujours une proportion importante des crimes enregistrés et qu'ils façonnent largement le portrait de la criminalité au Québec. Cette proportion tend cependant à diminuer au fil des années au profit des crimes contre la personne dont la proportion augmente peu à peu.

D'ailleurs, puisque les crimes contre la personne sont les crimes qui soulèvent le plus d'inquiétude pour les citoyens, le tableau suivant présente le nombre d'interventions d'enquêtes selon les différents types de crimes contre la personne ainsi que le taux de criminalité que représentent ces types de crimes, par 1 000 habitants, sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec.

Tableau 6 : Volume des interventions d'enquêtes et taux de criminalité contre la personne par type de crime par 1 000 habitants sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec

Type de crime	2006-2007		2005-2006		2004-2005	
	Nombre réel	Taux de criminalité	Nombre réel	Taux de criminalité	Nombre réel	Taux de criminalité
Meurtre/négligence criminelle	29	0,01	41	0,02	49	0,02
Agression sexuelle	1 987	0,86	2 039	0,89	1 753	0,77
Voie de fait	11 906	5,16	11 464	5,02	10 992	4,80
Vol qualifié	546	0,24	472	0,21	520	0,23
Autre acte de violence	6 649	2,88	6 418	2,81	5 984	2,62
Total	21 117	9,15	20 434	8,95²⁴	19 298	8,44²⁴

²⁰ Il est à noter que les taux de 2006-2007 ont été calculés en se basant sur la population au 1^{er} avril 2007, alors que ceux de 2005-2006 et 2004-2005 ont été établis à partir d'une population de 2 281 500 habitants. Par ailleurs, le taux de crimes contre la propriété de 2005-2006 du District 1 diffère du taux qui figure dans le *Rapport annuel de gestion 2005-2006* puisqu'une erreur de transcription s'y était glissée.

²¹ Les crimes contre la personne sont les meurtres, les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les voies de fait, les autres actes de violence et les vols qualifiés. Par vols qualifiés, on entend tous les vols avec violence ou menace de violence pouvant attenter à l'intégrité de la personne. Par exemple, le taxage chez les jeunes.

²² Les crimes contre la propriété sont les incendies criminels, les introductions par effraction, les vols de véhicules, les vols simples (non qualifiés), le recel, la fraude et les méfaits. Le recel consiste à avoir en sa possession, ou sous son contrôle, des biens volés issus du crime. Quant aux méfaits, ils consistent à endommager ou à commettre des bris sur un bien.

²³ Les autres types de crimes regroupent la prostitution, le jeu, le pari, les armes offensives et autres.

²⁴ Le taux de criminalité des crimes contre la personne, pour 2004-2005 et 2005-2006, diffère légèrement entre les tableaux 5 et 6 puisque le nombre d'interventions considérées pour établir le taux de criminalité est de 20 373 comparativement à 20 434. (Source : RAG 2005-2006)

• **Interventions visant à contrer les activités criminelles**

Chaque année, la Sûreté du Québec entreprend de nombreuses interventions d'enquêtes pour élucider des crimes et traduire devant les tribunaux les individus qui ont commis des actes criminels, faisant ainsi diminuer le taux de criminalité au Québec. Les résultats concrets de la lutte contre la criminalité sont représentés par le volume des interventions d'enquêtes sur des infractions au Code criminel et par le taux de solution des crimes, c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'enquêtes entreprises et le nombre d'enquêtes résolues.

Les résultats sont présentés selon que l'intervention a été faite sur le territoire desservi exclusivement par la Sûreté du Québec (tableau 7) ou sur le territoire desservi par un service de police municipal dans les situations où la Sûreté du Québec a prêté assistance à des sùretés municipales (tableau 8).

Tableau 7 : Volume des interventions d'enquêtes et taux de solution des crimes sur le territoire desservi exclusivement par la Sûreté du Québec

Type de crime	2006-2007			2005-2006			2004-2005		
	Réelles	Résolues	Taux de solution	Réelles	Résolues	Taux de solution	Réelles	Résolues	Taux de solution
Contre la personne	21 117	18 405	87,2	20 434	18 272	89,4	19 447	17 498	90,0
Contre la propriété	70 007	13 422	19,2	66 937	14 106	21,1	68 527	13 454	19,6
Autres crimes	10 979	9 157	83,4	10 699	9 091	85,0	10 298	8 803	85,5
Total	102 103	40 984	40,1	98 070	41 469	42,0	98 272	39 755	40,5

Il est à noter que le taux de solution des crimes contre la propriété à la Sûreté du Québec oscille d'année en année autour de 20 %. Pour cette catégorie de crimes, ce taux se compare à celui de l'ensemble des services de police au Québec.

Comme précisé dans le RAG 2005-2006, plusieurs raisons expliquent ces faibles taux. Notamment le fait qu'il est plus difficile d'enquêter sur des crimes quand les infractions ne sont pas rapportées au moment où elles se produisent ou parce qu'elles sont souvent commises en l'absence de témoin ou dans des lieux isolés. En conséquence, il est plus difficile de trouver des indices, ce qui engendre un problème d'identification. Par exemple, un vol dans un chalet, constaté quelques mois après qu'il a été commis, augmente le degré de difficulté, complique le travail d'enquête des policiers et diminue les possibilités de résoudre le crime. De plus, les victimes sont souvent moins enclines à communiquer avec les services policiers et à fournir des informations pour ce type de crime, contrairement à un crime contre la personne. Enfin, le volume élevé des crimes contre la propriété, beaucoup plus nombreux que les crimes contre la personne et les autres types de crimes inscrits dans le Code criminel, ainsi que la catégorie très large des crimes contre la propriété complexifient la résolution des enquêtes.

Tableau 8 : Volume des interventions d'enquêtes et taux de solution des crimes sur le territoire desservi exclusivement par un service de police municipal

Type de crime	2006-2007			2005-2006			2004-2005		
	Réelles	Résolues	Taux de solution	Réelles	Résolues	Taux de solution	Réelles	Résolues	Taux de solution
Contre la personne	772	560	72,5	673	534	79,3	625	522	83,5
Contre la propriété	862	329	38,2	804	377	46,9	842	423	50,2
Autres crimes	99	820	82,1	834	709	85,0	841	769	91,4
Total	2 633	1 709	64,9	2 311	1 620	70,0	2 308	1 714	74,3

Le taux de solution des crimes contre la propriété est plus élevé lorsque la Sûreté du Québec prête assistance à un service de police municipal sur son territoire. Cela s'explique par le fait que la Sûreté apporte son soutien à un service de police municipal lorsque la complexité de l'enquête dépasse le niveau de responsabilité de service du service de police en question. Or, dans pareil cas, il s'agit souvent d'infractions criminelles plus importantes pour lesquelles les indices sont plus nombreux.

• Opérations majeures de lutte contre le crime organisé

La Sûreté du Québec effectue des enquêtes sur des infractions commises par des organisations criminelles au Québec. Voici quelques-unes des opérations majeures de lutte contre le crime organisé qui se sont tenues en 2006-2007 :

- En collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada et le Service de police de la Ville de Saint-Jérôme, les membres du Service des enquêtes sur le crime organisé ont complété la troisième phase du projet PIRANHA au mois d'avril 2006. La conclusion de ce projet d'enquête, qui a mobilisé près de 140 policiers, visait à mettre un terme aux activités criminelles d'un réseau organisé impliqué dans la contrebande de produits du tabac et la culture intérieure de marijuana. Cette intervention, qui s'inscrivait également dans le cadre du programme ACCES Tabac, a notamment permis l'arrestation de 14 personnes, la saisie de 457 caisses de tabac de contrebande, de 45 kg de haschisch et de 1 524 plants de marijuana.
- La première phase du projet FUSION, réalisée en mai 2006, a mené à l'arrestation de 21 personnes impliquées dans un important réseau d'importation de cocaïne dissimulée dans des lingots d'aluminium. Elles sévissaient dans les régions de Montréal, de Trois-Rivières, de Québec et de Thunder Bay en Ontario. Le démantèlement de ce réseau a nécessité 29 perquisitions et a mobilisé environ 200 policiers des différentes Escouades régionales mixtes (ERM). En plus des arrestations, l'opération a mené à la saisie de 420 kg de cocaïne, de 19 armes à feu, de 1 000 œuvres d'art, au blocage d'un hôtel et d'un casino en République dominicaine et, finalement, à la cotisation, par le ministère du Revenu du Québec, de montants totalisant 4,5 millions de dollars.
- La deuxième phase du projet FUSION, réalisée également au mois de mai 2006, visait à mettre fin aux activités criminelles de cellules indépendantes ayant des liens avec les HELLS ANGELS. Environ 220 policiers ont participé à l'opération qui a conduit à l'arrestation de 38 personnes et à l'exécution de 32 mandats de perquisition dans différentes propriétés privées et dans quelques commerces. Au fil des perquisitions faites par les membres des ERM, 14 véhicules, 3 bateaux et une somme de 375 000 \$ ont été saisis, en plus des cotisations totalisant 4,8 millions de dollars émises par le ministère du Revenu du Québec.
- L'opération CARNIVORE, effectuée au mois de juin 2006, visait le démantèlement d'un réseau organisé qui se spécialisait dans la fraude par clonage de cartes de débit. L'enquête a permis l'arrestation de 14 personnes, l'exécution de 21 mandats de perquisition ainsi que de 3 ordonnances de blocage dans des résidences privées et des véhicules, principalement à Montréal et dans sa couronne nord. La participation de plus de 100 policiers du Service des enquêtes sur les crimes économiques et de ses partenaires a été nécessaire pour la saisie de cartes de débit et de crédit, de 9 ordinateurs et appareils électroniques, de 105 000 \$, de faux documents ainsi que la saisie d'un véhicule de luxe. Notons que ce dossier a permis de mettre fin aux activités criminelles perpétrées par ce réseau qui, selon les évaluations effectuées, aurait fait plus de 16 000 victimes. Au total, le projet a permis de traduire 11 personnes devant les tribunaux pour des accusations de fraudes, fraudes par carte et fabrication de faux.
- Au mois de mars 2007, les membres du Service des enquêtes sur la criminalité financière organisée ont mené une opération afin de contrer les activités de deux réseaux organisés impliqués dans le vol de combustible (huile à chauffage) et sévissant dans la région de la Montérégie. L'opération CONSPIRATION a permis de saisir 138 000 \$ CAD, 14 camions-citernes, une remorque et 14 ordinateurs. Les 18 perquisitions menées par les enquêteurs ont permis l'arrestation de 18 personnes, dont les têtes dirigeantes des réseaux. Notons que les montants frauduleux obtenus par ce stratagème se sont élevés à plus de 750 000 \$ durant les 3 mois d'enquête. Les agents du ministère du Revenu du Québec ont procédé à des avis de cotisation initiaux totalisant 100 000 \$ au cours de cette enquête.

• Interventions de soutien aux enquêtes

Pour réaliser les interventions d'enquêtes, différents services de soutien peuvent être déployés. Certains de ces moyens, coûteux et très spécialisés, sont exclusifs à la Sûreté du Québec, étant donné le niveau élevé de services qu'elle doit offrir à la population et le soutien qu'elle doit apporter aux services de police municipaux. Le tableau suivant présente le nombre d'interventions de soutien aux enquêtes réalisées pour le compte de la Sûreté du Québec et des autres services de police municipaux.

Tableau 9 : Volume des interventions des services de soutien²⁵

Services	Année civile 2006			Année civile 2005			Année civile 2004		
	Services de police municipaux	Sûreté du Québec	Total	Services de police municipaux	Sûreté du Québec	Total	Services de police municipaux	Sûreté du Québec	Total
Polygraphie	144	196	340	131	159	290	101	156	257
Hypnose	14	30	44	27	20	47	18	37	55
Analyse de déclaration	58	136	194	61	150	211	103	167	270
Dossiers SALVAC	3 675	1 943	5 618	3 564	2 009	5 573	2 779	2 866	5 645
Groupe tactique d'intervention ²⁶ (missions primaires et missions secondaires)	36	348	384	40	309	349	21	303	324
Groupe tactique d'intervention (missions primaires seulement) ²⁷	8	21	29	8	30	38	7	29	36
Scène de crime (interventions)	1 668	3 589	5 257	1 551	3 353	4 904	1 769	3 696	5 465
Empreintes digitales (traitement de fiches)	15 413	21 455	36 868	16 395	22 888	39 283	15 561	23 376	38 937
Empreintes digitales (recherches – empreintes latentes) ²⁸	ND	ND	42 627	ND	ND	35 466	ND	ND	35 233
Photographies signalétiques (alimentation de fiches) ²⁹	ND	ND	31 833	ND	ND	28 605	ND	ND	33 274
Base de données de photographies (SGAPS) ³⁰	243 352	275 541	518 893	217 407	254 932	472 339	202 000	233 000	435 000

• Programmes spécialisés en matière d'enquêtes criminelles

Programme CISAILLE

Le programme CISAILLE vise à comprendre le phénomène de la production et du trafic de marijuana sur le territoire québécois, à enquêter sur les organisations criminelles qui le contrôlent, à informer et à sensibiliser le public pour favoriser sa collaboration avec les organisations policières et à développer une concertation avec les organismes touchés par ces phénomènes afin de réduire les problématiques qui y sont liées.

Pour ce faire, la Sûreté du Québec utilise divers moyens : communication, partenariats, méthodes de traitement de l'information, enquêtes et détection de plantations afin d'accroître l'efficacité de ses interventions. Les résultats obtenus avec le programme Cisaille sont présentés dans les tableaux suivants.

Il est à noter que l'utilisation d'une nouvelle catégorisation plus détaillée des résultats dans les deux tableaux qui suivent rend désuète la comparaison avec les données qui figurent dans les rapports annuels précédents. Les résultats de 2005-2006 et de 2004-2005 sont présentés à titre informatif seulement.

²⁵ Les systèmes d'information en place ne permettent pas d'obtenir ces données par année financière. Elles sont donc présentées par année civile.
²⁶ Par souci d'harmonisation des termes avec ceux du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), l'appellation *Groupe tactique* (GT) a été changée pour *Groupe tactique d'intervention* (GTI).
²⁷ Les missions primaires présentées ici sont incluses dans les données de la ligne précédente, qui présente le nombre total de missions primaires et secondaires réalisées par le Groupe tactique d'intervention.
²⁸ Les systèmes d'information en place ne permettent pas de ventiler ces activités selon la provenance de la demande.
²⁹ Idem.
³⁰ SGAPS : Système de gestion automatisée de photographies signalétiques.

Tableau 10 : Résultats globaux du programme CISAILLE

	2006-2007	2005-2006 ³¹	2004-2005 ³¹
	Nombre	Nombre	Nombre
Dossiers de plantations de marijuana traités	2 780	2 424	2 435
Plants de marijuana détruits	740 408	710 872	563 807
Unités de consommation qui ne seront plus disponibles sur le marché	414 628 480	398 088 320	315 731 920
Kilogrammes de marijuana déjà récoltée saisis	7 756	9 702	14 105
Dossiers dans lesquels des personnes ont été arrêtées	871	1 087	1 362

Tableau 11 : Ventilation des dossiers de plantations de marijuana traités, par type de production

	2006-2007	2005-2006	2004-2005
	Nombre	Nombre	Nombre
Dossiers sur les cultures intérieures	587	690	774
Culture organique	540	615	708
Culture hydroponique	47	73	66
Culture aéroponique	0	2	0
Dossiers sur les cultures extérieures	2 138	1 711	1 661
Terrain résidentiel	189	132	ND
Terrain vacant	61	26	ND
Terrain agricole	955	814	580
Terrain boisé	933	739	1 081
Nombre de dossiers de saisies de marijuana dans un véhicule	55	24	ND
Total	2 780	2 424	2 435

Le tableau suivant présente les résultats de deux opérations majeures qui se tiennent chaque année depuis 2005-2006. Les résultats concernant ces opérations sont inclus dans les résultats globaux fournis précédemment.

Tableau 12 : Résultats sommaires de l'opération Boutures et des journées régionales d'éradication

Opérations Boutures du 1 ^{er} mai au 7 juillet	2006-2007	2005-2006
	Nombre	Nombre
Plants éradiqués	75 187	60 456
Personnes arrêtées	99	47
Journées régionales d'éradication du 1 ^{er} au 30 septembre	2006-2007	2005-2006
	Nombre	Nombre
Plants éradiqués	77 738	77 446
Personnes arrêtées	26	23

Il importe de préciser qu'environ 35 % des dossiers de saisie de marijuana sont ouverts à la suite d'un appel du public ou d'un appel à la Centrale d'information criminelle (CIC), anciennement connue sous le nom de « Info-Crime ».

³¹ Les données de l'année 2005-2006 et 2004-2005 diffèrent quelque peu de celles présentées dans les rapports annuels de gestion puisque, au 31 mars de chaque année, la période de compilation des données n'est jamais tout à fait complétée.

Programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS)

Le Programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS) a pour but de contrer les drogues, le taxage et la violence dans les écoles secondaires du Québec. Les interventions réalisées par les policiers de la Sûreté, dans le cadre de ce programme, se font en partenariat avec le milieu scolaire et respectent les principes et les balises définis dans le Cadre de référence sur la présence policière dans les établissements d'enseignement produit par la *Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire*. Ce forum, dont fait partie la Sûreté du Québec, regroupe les principaux acteurs du milieu scolaire et les ministères et organismes concernés par la problématique de la violence en milieu scolaire.

Plus spécifiquement, le programme vise, en matière de drogue, les objectifs suivants : dissuader et prévenir la consommation chez le consommateur actuel et potentiel, sécuriser les jeunes qui ne consomment pas, veiller à ce que les jeunes consommateurs soient identifiés et aidés rapidement, identifier les trafiquants à l'intérieur et à l'extérieur de l'école et poursuivre les trafiquants devant les tribunaux.

Par ailleurs, le programme touche aussi au taxage et à la violence; il a pour objectif de prévenir le taxage et la violence à l'école, d'encourager l'identification des agresseurs, de protéger les victimes et de poursuivre les contrevenants devant les tribunaux.

Étant donné que le PIMS n'est pas appliqué uniformément d'un poste à l'autre et d'un district à l'autre, et que les ressources affectées au programme ne sont pas toujours constantes, les données présentées ci-après concernent uniquement les interventions réalisées durant l'année scolaire 2006-2007³².

Ainsi, au cours de la dernière année scolaire, près d'une centaine de policiers intervenant en milieu scolaire ont assuré une présence régulière ou sporadique dans environ 200 écoles secondaires du Québec. Des interventions ont également été faites dans des écoles primaires à la suite de demandes d'assistance de la part de directions d'école ou à la suite de plaintes.

Les policiers intervenant en milieu scolaire agissent tant sur le plan de la prévention que sur celui de la répression, auprès de milliers d'élèves du secondaire, dans le but de rendre leur milieu de vie plus sécuritaire et de contrer la criminalité et la victimisation juvénile. Pour la période du 1^{er} septembre 2006 au 31 mars 2007, ces policiers ont réalisé 1 066 activités de prévention qui ont rejoint quelque 50 000 élèves.

Le tableau suivant présente les résultats des interventions policières sur le plan de la répression en milieu scolaire pour les trois dernières années scolaires.

Tableau 13 : Résultats des interventions liées au PIMS

Résultats des interventions	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Arrestations liées aux drogues	1 211	1 876	1 393
Arrestations pour menaces	445	273	726
Arrestations pour méfaits	205	226	571
Arrestations pour autres motifs	1 237	2 156 ³³	
Total des arrestations	3 098	4 531	2 690
Élèves rencontrés	15 725	10 568	7 589

De plus, en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (L.C. 2002, c.1), 1 245 mesures extrajudiciaires ont été prises depuis le début de l'année scolaire 2006-2007 afin de favoriser la déjudiciarisation des dossiers des jeunes contrevenants comparativement à 1 026 mesures en 2005-2006.

³² Il est à noter que les interventions réalisées dans le cadre du PIMS ont lieu durant l'année scolaire, soit de septembre à juin. Les données fournies couvrent environ 10 mois de l'année civile et ne sont donc pas présentées en fonction de l'année financière ou de l'année civile. Pour l'année en cours, 2006-2007, les données couvrent la période de septembre 2006 à février 2007.

³³ Cette donnée comprend les 498 arrestations pour voies de fait, les 323 arrestations liées au taxage et les 1 335 arrestations pour autres motifs inscrits au RAG 2005-2006.

Programmes Actions concertées pour contrer les économies souterraines (ACCES)

Dans le but d'enrayer le commerce illicite du tabac et de l'alcool, la Sûreté du Québec participe aux programmes ACCES tabac et ACCES alcool. Ces programmes ont pour objectifs de :

1. protéger l'intégrité du régime fiscal québécois;
2. rétablir l'ordre et augmenter la probité dans le secteur du commerce du tabac et de l'alcool;
3. diminuer la concurrence déloyale pour assainir l'industrie;
4. lutter contre un crime sans plaignant.

Programme ACCES tabac

Enquêtes individuelles³⁴

Tableau 14 : Résultats du volet « enquêtes individuelles » du programme ACCES tabac

Produits saisis	2006-2007	2005-2006 ³⁵	2004-2005
Cartouches	68 446	58 799	19 512
Tabac en vrac 200 g	2 362	3 491	1 805
Tabac en vrac ou au kilo (en ballot)	26 056	17 730	ND
Véhicules	67	39	ND
Argent	797 265	111 646	ND
Nombre de dossiers ouverts	870	349	100

Depuis l'exercice 2004-2005, le nombre de dossiers ouverts ainsi que les saisies effectuées ont augmenté de façon importante. Les cartouches de cigarettes arrivent en tête des produits saisis. Une ventilation du nombre des cartouches indique la surreprésentation des sacs de plastique à glissière contenant des cigarettes roulées³⁶.

Lors de l'exercice 2006-2007, le nombre de dossiers ouverts a plus que doublé par rapport à l'exercice précédent. Pour sa part, le nombre de cartouches saisies n'a pas suivi une hausse proportionnelle, car 75 % des dossiers ouverts concernant le tabac consistent en des infractions de possession simple d'un seul sac de plastique à glissière contenant des cigarettes roulées de marque non identifiée.

Dans le cadre de l'exercice financier 2006-2007, 86 % des cartouches saisies par la Sûreté du Québec sont d'origine autochtone, tous dossiers confondus.

³⁴ Les résultats de l'exercice 2004-2005 font état des saisies totales de la Sûreté du Québec, alors que depuis l'exercice 2005-2006, les résultats présentent les enquêtes individuelles et conjointes séparément.

³⁵ Les données présentées dans cette colonne, à l'exception du nombre de dossiers ouverts, ne figuraient pas dans le *Rapport annuel de gestion 2005-2006*. Elles ont été incluses au tableau pour permettre la comparaison des données.

³⁶ Une distinction est apportée entre un sac de plastique à glissière contenant 200 cigarettes roulées et une cartouche ordinaire, bien que les deux produits représentent des cartouches de cigarettes.

Enquêtes conjointes

La Division des enquêtes de contrebande comprend deux équipes Projet (Montréal et Québec) et une équipe Intervention (Montréal). Au cours de l'exercice 2006-2007, 19 dossiers ont été ouverts par ces trois équipes. Deux enquêtes majeures ont été conclues par l'équipe Projet de Montréal au début de l'exercice, soit les projets BLUETTE et BONBONNE.

- Le projet BLUETTE a permis de mettre un terme aux activités d'un réseau de contrebande de tabac sévissant principalement dans les régions de Hull et d'Ottawa. Au terme de cette opération, qui regroupait plus de 200 policiers du Service des enquêtes sur le crime organisé et plusieurs partenaires, l'exécution des 42 mandats de perquisition a mené à l'arrestation de 26 individus et à la saisie de plus de 400 caisses de cigarettes de contrebande, de 9 armes à feu, de 37 véhicules, de 600 000 \$ en biens immobiliers et de 700 000 \$ en argent.
- Le projet BONBONNE a permis de mettre un terme aux activités d'un réseau criminel engagé dans la production de drogues et le commerce illégal de tabac. Les 14 individus arrêtés lors de cette opération policière ont été accusés en vertu du Code criminel, de la *Loi sur l'accise*, de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* et de la *Loi concernant l'impôt sur le tabac*. Ce réseau organisé a privé les deux paliers de gouvernement de près de 4 millions de dollars en taxes non perçues sur une période évaluée à cinq mois. Au total, 16 perquisitions ont été effectuées. Ce projet a été réalisé conjointement avec le détachement de Saint-Jérôme de la GRC et le Service de police de Saint-Jérôme.

Programme ACCES alcool

Le programme ACCES alcool comprend deux volets relatifs à l'intervention policière, soit des inspections systématiques d'établissements licenciés et des enquêtes.

Tableau 15 : Résultats des volets « enquête » et « inspection » du programme ACCES alcool

	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Volet enquête			
Nombre de dossiers ouverts	15	19 ³⁷	24
Litres de bière, vin et spiritueux saisis	891	2 294	9 600
Volet inspection			
Nombre d'inspections systématiques	2 953	3 630	4 369
Pourcentage d'inspections positives	14,4 %	14,7 %	15,1 %
Litres de bière, vin et spiritueux saisis	1 819	2 294	2 456
Nombre d'appareils d'amusement en infraction	84	46	98

Pour sa part, le traitement des dossiers par la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) a donné lieu à 218 décisions motivées en 2006-2007.

Tableau 16 : Décisions rendues par la RACJ

	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Nombre de permis suspendus	47	56	38
Nombre de permis révoqués	171	154	178
Total	218	210	216

Dossiers entrant et sortant de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ)

En avril 2006, le Service des programmes spécialisés de la Direction conseil en enquêtes criminelles a créé une base de données afin d'améliorer le suivi accru des dossiers entrant et sortant de la RACJ. Un processus d'échange d'information a été établi entre la Sûreté du Québec et la RACJ d'où il résulte une meilleure rentabilisation du temps de traitement des dossiers.

³⁷ Cette donnée ne figurait pas dans le *Rapport annuel de gestion 2005-2006*. Elle a été incluse au tableau pour permettre la comparaison des données.

Tableau 17 : Nombre de dossiers de la RACJ traités par la Sûreté du Québec

	2006-2007
	Nombre
En provenance de la RACJ-Montréal	637
En provenance de la RACJ-Québec	424
En provenance de la Sûreté du Québec	31
Autres	26
Total	1 118

Tableau 18 : Description des dossiers de la RACJ traités par la Sûreté du Québec

Titre	Nombre	Description
Avis au titulaire	155	Dans les deux cas, il s'agit d'un résultat de cause, émis à la suite du dépôt d'un dossier de la SQ.
Avis de décision	36	
Cas problèmes	12	Dossiers de la SQ déposés au contentieux de la RACJ pour des établissements « problématiques ».
Demandes d'enquête	507	Demandes de la RACJ pour nouveau permis, modification ou cession.
Attestation de vignette, licence, permis	19	Demandes des membres de la SQ sur un établissement, un propriétaire, un permis, etc.
Plaintes	101	Plaintes de citoyens déposées à la RACJ et acheminées vers la SQ pour enquête.
Suspensions ou révocations de licence, permis	212	À la suite d'une sentence de culpabilité, la RACJ achemine les documents légaux pour que les policiers puissent agir.
Saisies de permis	76	Chaque propriétaire d'établissement licencié doit remettre l'ancien permis. À défaut de le faire, la RACJ mandate un policier pour qu'il soit saisi.
Total	1 118	

Maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique

Pour remplir adéquatement sa mission de maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique sur tout le territoire, la Sûreté du Québec organise des activités de prévention, répond aux appels des citoyens, intervient en matière de mesures d'urgence, met sur pied des opérations pour veiller à la sécurité des réseaux de transport et intervient également en matière de contrôle des armes à feu. Ces données sont présentées ci-après.

• Activités de prévention et actions sociales bénévoles dans la communauté

Les policiers de la Sûreté du Québec s'impliquent de différentes façons dans leur communauté, que ce soit dans le cadre de leur travail ou sur la base d'initiatives personnelles.

Dans le cadre de leurs fonctions, les policiers sont appelés à tenir, en collaboration avec d'autres partenaires, des activités de prévention en sécurité publique pour différentes clientèles. Le rapport annuel d'activités de chaque MRC présente, notamment, les activités de prévention réalisées par chacune d'elles.

Au niveau provincial, une des activités importantes de l'année 2006-2007 en matière de prévention de la criminalité a été le lancement de la trousse « Objectif cyber-branché ». L'idée de développer une trousse d'information concernant le « cyberspace » est née d'une demande de plus en plus grande des patrouilleurs. Devant l'ampleur du phénomène, la Sûreté du Québec et le Service de police de la Ville de Montréal croient qu'il est primordial de mettre en place des stratégies de communication et de prévention pour sensibiliser leur clientèle interne et externe aux risques de navigation sur Internet et aux comportements à adopter pour naviguer en toute sécurité. Afin d'atteindre ces objectifs, les deux organisations ont donc décidé de travailler en étroite collaboration afin de créer cette trousse d'information.

De plus, des centaines de policiers et du personnel civil de l'institution s'engagent dans leur communauté à titre de bénévoles pour soutenir des causes sociales auprès de divers organismes. Soulignons que ces activités, qui sont réalisées au profit de la collectivité, relèvent d'un choix personnel. La Corvée du Camp Papillon de Saint-Alphonse-Rodriguez est l'une de ces actions sociales qui interpellent plusieurs policiers

bénévoles chaque année au mois de mai, depuis 20 ans. Cette corvée consiste à préparer le site pour l'arrivée des premiers campeurs de l'un des plus importants camps pour enfants handicapés en Amérique du Nord. Au fil des ans, plusieurs autres activités ont été répertoriées, notamment l'organisation de collectes de sang, la distribution de paniers de Noël de Jeunesse au Soleil par les membres de l'état-major, l'implication dans les Jeux olympiques spéciaux ainsi que des collectes de fonds pour le Réseau Enfants Retour.

• Réponse aux appels des citoyens

À la base des services généraux offerts à la population, se trouve la réponse aux appels des citoyens par les déposés aux télécommunications de l'un des 11 centres situés en province.

Les appels sont regroupés en « cartes d'appels » qui constituent un bon indicateur du volume d'interventions de gendarmerie effectuées au cours d'une année dans un district. Les cartes d'appels sont traitées par mode d'intervention, lequel précise l'intervention policière qui a été réalisée. Le mode 1 signifie que l'assignation d'une auto-patrouille est exigée à l'intérieur d'une période de 30 minutes, le mode 2, qu'un rendez-vous a été pris et qu'un policier se rendra sur les lieux, alors que le mode 3 concerne toutes les autres interventions à l'exception des modes 1 et 2 (rendez-vous téléphonique, déplacement d'un citoyen au poste, etc.)

Tableau 19 : Nombre de cartes d'appels de service par mode d'intervention pour chacun des districts

District	Mode d'intervention	2006-2007		2005-2006		2004-2005	
		Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
01	Mode 1	28 883	75,2	26 465	74,5	24 835	71,1
	Mode 2	4 264	11,1	4 085	11,5	4 727	13,5
	Mode 3	5 253	13,7	4 990	14,0	5 355	15,3
	Total	38 400	100	35 540	100	34 917	100
02	Mode 1	25 257	89,1	25 124	88,1	23 711	85,0
	Mode 2	1 443	5,1	1 581	5,5	1 889	6,8
	Mode 3	1 631	5,8	1 823	6,4	2 309	8,3
	Total	28 331	100	28 528	100	27 909	100
03	Mode 1	53 774	74,0	50 293	71,1	46 409	68,1
	Mode 2	5 719	7,9	6 050	8,6	6 048	8,9
	Mode 3	13 154	18,1	14 399	20,4	15 692	23,0
	Total	72 647	100	70 742	100	68 149	100
04	Mode 1	67 545	82,7	64 431	82,0	55 724	76,0
	Mode 2	5 244	6,4	5 342	6,8	7 887	10,8
	Mode 3	8 889	10,9	8 759	11,2	9 739	13,3
	Total	81 678	100	78 532	100	73 350	100
05	Mode 1	25 083	57,3	24 686	57,5	23 294	53,7
	Mode 2	8 059	18,4	7 208	16,8	7 942	18,3
	Mode 3	10 611	24,3	11 038	25,7	12 177	28,0
	Total	43 753	100	42 932	100	43 413	100
06	Mode 1	61 280	72,9	59 151	73,6	57 297	73,4
	Mode 2	8 578	10,2	8 046	10,0	8 644	11,1
	Mode 3	14 198	16,9	13 189	16,4	12 120	15,5
	Total	84 056	100	80 386	100	78 061	100
07	Mode 1	13 549	62,5	13 037	62,5	12 904	60,3
	Mode 2	3 904	18,0	3 470	16,6	3 853	18,0
	Mode 3	4 218	19,5	4 355	20,9	4 633	21,7
	Total	21 671	100	20 862	100	21 390	100
08	Mode 1	25 156	78,9	23 247	78,3	21 970	73,4
	Mode 2	3 912	12,3	3 821	12,9	4 906	16,4
	Mode 3	2 797	8,8	2 625	8,8	3 045	10,2
	Total	31 865	100	29 693	100	29 921	100
09	Mode 1	15 378	69,6	13 103	65,6	13 833	65,0
	Mode 2	2 515	11,4	2 077	10,4	2 331	11,0
	Mode 3	4 198	19,0	4 796	24,0	5 114	24,0
	Total	22 091	100	19 976	100	21 278	100
10	Mode 1	76 611	67,1	74 334	68,0	70 668	65,4
	Mode 2	11 096	9,7	10 741	9,8	12 758	11,8
	Mode 3	26 530	23,2	24 305	22,2	24 646	22,8
	Total	114 237	100	109 380	100	108 072	100

Tableau 20 : Nombre de cartes d'appels de service par mode d'intervention pour tous les districts

Mode d'intervention	2006-2007		2005-2006		2004-2005	
	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
Mode 1	392 516	72,9	373 871	72,4	350 645	69,2
Mode 2	54 734	10,1	52 421	10,1	60 985	12,1
Mode 3	91 479	17,0	90 279	17,5	94 830	18,7
Total	538 729	100	516 571	100	506 460	100

La lecture du tableau nous permet de constater que le mode d'intervention 1 est prépondérant d'année en année.

• Interventions en mesures d'urgence

La Sûreté du Québec assure le maintien et le rétablissement de l'ordre lors de manifestations publiques. Elle peut également intervenir au cours d'opérations impliquant des personnes armées et barricadées. Elle effectue aussi des opérations de recherche et de sauvetage de personnes disparues ou en détresse et coordonne des opérations en cas de sinistre ou de situation d'urgence.

Dans le cadre de son rôle exclusif de police nationale, la Sûreté du Québec fait appel à ses différentes spécialités pour répondre aux interventions en mesure d'urgence et opérations spéciales. À cet effet, elle compte dans ses rangs des équipes hélicoptérées, des pelotons d'intervention, des techniciens en explosifs, des maîtres-chiens et des plongeurs.

Au cours de l'année, la Sûreté du Québec a participé à plusieurs opérations en mesures d'urgence, notamment en déployant ses pelotons d'intervention lors de conflits privés ou sociaux sur tout le territoire québécois, y compris l'Hôtel du Parlement. Elle a également été appelée à intervenir lors de catastrophes naturelles ou accidentelles, comme l'effondrement du viaduc de la Concorde, en collaboration avec d'autres services de police. De plus, la Sûreté du Québec a mobilisé son personnel en mesures d'urgence et d'enquêtes pour assister le SPVM lors de la tragédie survenue au collège Dawson et pour assurer la couverture de diverses activités protocolaires, telles que colloques, réunions ministérielles, forums ou visites de dignitaires étrangers.

Elle a aussi assisté des communautés autochtones en effectuant la desserte policière sur les territoires de Kanesatake, Opiticiwan, Wemotaci, Natashquan, Winneway, de même que dans certaines communautés inuites au Nunavik.

La Sûreté du Québec a été partenaire du Secrétariat national de recherche et sauvetage (SNRS) lors du 15^e congrès Sarscène, qui s'est tenu à Gatineau en octobre 2006, lui permettant de partager son expertise avec différents spécialistes internationaux dans le domaine et de participer à des démonstrations et à des exercices de simulation. De plus, dans le cadre du *Programme de gestion des bénévoles en recherche et sauvetage*, la Sûreté a organisé une fin de semaine de formation pour les bénévoles accrédités par le programme qui a attiré 105 participants.

Afin de s'acquitter de son mandat, la Sûreté du Québec travaille à la mise au point d'un plan de mesures d'urgence afin de répondre à la menace d'une éventuelle pandémie, en plus de participer activement à la planification gouvernementale québécoise d'intervention en cas de pandémie. Elle participe aussi, en partenariat avec le Service de police de la Ville de Québec et la GRC, à la planification de la sécurité publique lors du Sommet de la francophonie 2008 et des événements entourant les festivités du 400^e anniversaire de la Ville de Québec.

En plus d'exécuter leurs missions opérationnelles, les spécialistes de la Sûreté du Québec effectuent différentes activités afin de se maintenir à la fine pointe dans leur sphère d'intervention, telles que l'entraînement physique et technique à l'aide d'équipements et d'outils spécialisés (le tableau 21 représente l'ensemble de ces activités). De plus, pour demeurer un chef de file dans le domaine, la recherche et le développement sont au cœur des préoccupations de la Direction des mesures d'urgence.

Tableau 21 : Volume des activités par spécialité en mesures d'urgence, par année civile

Spécialité	2006	2005	2004
Technicien en explosifs	1 212	1 117 ³⁸	595
Plongeur	356	274	166
Maître-chien	1 121	537	573
Contrôle de foule lors de manifestations	120	442	616
Recherche de personnes disparues	106	210	333
Missions hélicoptères et nolisements d'aéronefs privés	277	264	335

- **Opérations de sécurité sur les réseaux de transport**

Bien que divers facteurs doivent être considérés lors d'une collision, et que plusieurs éléments de l'environnement peuvent être responsables de la hausse ou de la baisse du nombre de collisions³⁹ au cours d'une période donnée, le taux de collisions représente néanmoins un indicateur de mesure intéressant sur les effets des interventions policières sur les réseaux de transport.

Le tableau suivant présente le nombre total et le taux global de collisions survenues sur le réseau routier et sur les sentiers hors route (excluant les plans d'eau) selon la gravité de la collision pour les occupants, et ce, indépendamment de sa cause. Le taux de collisions est également réparti selon le district.

Tableau 22 : Nombre de collisions et taux global selon la gravité de la collision, répartis par district

District	2006-2007				2005-2006				2004-2005			
	Mortelle		Avec blessé		Mortelle		Avec blessé		Mortelle		Avec blessé	
	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
01	58	11,9	1 673	9,3	38	8,1	1 609	9,2	45	9,0	1 505	9,0
02	25	5,1	904	5,1	26	5,6	837	4,8	30	6,0	852	5,1
03	78	16,0	2 569	14,3	78	16,7	2 699	15,4	85	17,0	2 533	15,1
04	58	11,9	2 512	14,0	65	13,9	2 443	13,9	66	13,2	2 161	12,9
05	38	7,8	1 186	6,6	36	7,7	1 304	7,4	41	8,2	1 187	7,1
06	62	12,7	3 816	21,3	78	16,7	3 694	21,1	77	15,4	3 583	21,4
07	29	6,0	667	3,7	28	6,0	643	3,7	15	3,0	657	3,9
08	24	4,9	927	5,2	19	4,1	867	4,9	38	7,6	879	5,2
09	20	4,1	509	2,8	20	4,3	492	2,8	17	3,4	515	3,1
10	95	19,5	3 151	17,6	80	17,1	2 953	16,8	86	17,2	2 886	17,2
Total	487	100	17 914	100	468	100	17 541	100	500	100	16 758	100

Le bilan routier de l'année 2006 de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) mentionne que le nombre de décès et de blessés graves et légers est en hausse au Québec par rapport aux années précédentes. La même tendance est observée sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec. Ainsi, nous constatons une hausse d'un peu plus de 4 % du nombre de collisions mortelles et d'environ 2,1 % du nombre de collisions avec blessés au cours de l'année 2006-2007 comparativement à l'année 2005-2006.

³⁸ L'augmentation du nombre d'activités s'explique par le fait que dans les années antérieures à 2005, certaines missions opérationnelles et activités techniques n'étaient pas comptabilisées.

³⁹ Dans le *Rapport annuel de gestion 2005-2006* de la Sûreté du Québec, les données étaient présentées sous le titre « volume d'accidents ».

Le tableau ci-dessous présente le nombre total et le taux global de collisions avec dommages matériels seulement, survenues sur le réseau routier et sur les sentiers hors route (excluant les plans d'eau). Le taux de collision est réparti selon le district.

Tableau 23 : Nombre de collisions avec dommages matériels seulement et taux global, répartis par district

District	2006-2007		2005-2006		2004-2005	
	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
01	6 332	9,6	6 228	9,2	6 252	9,2
02	3 579	5,4	3 668	5,4	3 587	5,3
03	10 046	15,2	11 048	16,3	10 185	15,0
04	8 940	13,5	9 421	13,9	9 287	13,6
05	4 445	6,7	4 811	7,1	4 795	7,0
06	13 721	20,8	13 423	19,8	13 991	20,5
07	2 869	4,3	2 948	4,3	3 189	4,7
08	3 523	5,3	3 597	5,3	3 912	5,7
09	2 276	3,4	2 378	3,5	2 567	3,8
10	10 368	15,7	10 437	15,4	10 329	15,2
Total	66 099	100	67 959	100	68 094	100

On observe une baisse de 2,7 % des collisions avec seulement des dommages matériels au cours de l'année 2006-2007, comparativement à l'année 2005-2006.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de collisions avec dommages corporels pour lesquelles la vitesse a été déterminée comme facteur en cause, réparti selon la gravité de la collision pour les occupants. Il présente également le taux global de collisions avec dommages corporels liées à la vitesse, ce qui représente le nombre total de collisions où ce facteur est en cause par rapport au nombre total de collisions. Le nombre et le taux sont ventilés par district.

Tableau 24 : Nombre et taux de collisions liées à la vitesse selon la gravité de la collision, répartis par district

Districts	2006-2007				2005-2006				2004-2005			
	Mortelle		Avec blessé		Mortelle		Avec blessé		Mortelle		Avec blessé	
	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
01	13	2,7	441	2,5	14	3,0	463	2,6	14	2,8	423	2,5
02	4	0,8	230	1,3	3	0,6	193	1,1	10	2,0	184	1,1
03	29	6,0	906	5,1	22	4,7	976	5,6	27	5,4	871	5,2
04	13	2,7	557	3,1	15	3,2	523	3,0	19	3,8	461	2,8
05	8	1,6	314	1,8	12	2,6	378	2,2	12	2,4	329	2,0
06	23	4,7	1 180	6,6	28	6,0	1 187	6,8	25	5,0	1 136	6,8
07	10	2,1	221	1,2	12	2,6	188	1,1	5	1,0	211	1,3
08	5	1,0	250	1,4	9	1,9	221	1,3	8	1,6	211	1,3
09	3	0,6	104	0,6	6	1,3	101	0,6	1	0,2	81	0,5
10	33	6,8	912	5,1	25	5,3	849	4,8	26	5,2	852	5,1
Total	141	29,0	5 115	28,7	146	31,2	5 079	29,0	147	29,4	4 759	28,4

Le tableau ci-dessous présente le nombre de collisions avec dommages corporels pour lesquelles la capacité de conduite affaiblie par l'alcool a été déterminée comme facteur en cause, réparti selon la gravité de la collision pour les occupants. Il présente également le taux global de collisions liées à la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, ce qui représente le nombre total de collisions où ce facteur est en cause par rapport au nombre total de collisions. Le nombre et le taux sont ventilés par district.

Tableau 25 : Nombre et taux de collisions liées à la capacité de conduite affaiblie par l'alcool selon la gravité de la collision, répartis par district

District	2006-2007				2005-2006				2004-2005			
	Mortelle		Avec blessé		Mortelle		Avec blessé		Mortelle		Avec blessé	
	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
01	7	1,4	98	0,5	3	0,6	101	0,6	5	1,0	90	0,5
02	3	0,6	42	0,2	2	0,4	47	0,3	2	0,4	47	0,3
03	11	2,3	126	0,7	11	2,4	130	0,7	19	3,8	146	0,9
04	12	2,5	95	0,5	1	0,2	125	0,7	6	1,2	114	0,7
05	7	1,4	49	0,3	1	0,2	71	0,4	3	0,6	69	0,4
06	3	0,6	150	0,8	5	1,1	169	1,0	6	1,2	155	0,9
07	6	1,2	32	0,2	2	0,4	35	0,2	0	0,0	36	0,2
08	1	0,2	31	0,2	1	0,2	41	0,2	8	1,6	43	0,3
09	1	0,2	27	0,2	1	0,2	24	0,1	1	0,2	34	0,2
10	3	0,6	150	0,8	9	1,9	130	0,7	8	1,6	135	0,8
Total	54	11,0	800	4,4	36	7,7	873	5,0	58	11,6	869	5,2

Le tableau ci-dessous présente le nombre de collisions avec dommages corporels survenues dans les sentiers hors route, réparti selon la gravité de la collision pour les occupants. Il présente également le taux global de collisions avec dommages corporels s'étant produites dans les sentiers hors route par rapport au nombre total de collisions. Le nombre et le taux sont ventilés par district.

Tableau 26 : Nombre et taux de collisions survenues dans les sentiers hors route selon la gravité de la collision, répartis par district

District	2006-2007				2005-2006				2004-2005			
	Mortelle		Avec blessé		Mortelle		Avec blessé		Mortelle		Avec blessé	
	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
01	4	0,8	90	0,5	5	1,1	103	0,6	5	1,0	77	1,6
02	3	0,6	54	0,3	2	0,4	33	0,2	7	1,4	45	0,9
03	3	0,6	73	0,4	5	1,1	81	0,5	14	2,8	78	1,6
04	4	0,8	78	0,4	4	0,9	79	0,5	3	0,6	90	1,9
05	1	0,2	15	0,1	2	0,4	15	0,1	2	0,4	21	0,4
06	2	0,4	43	0,2	1	0,2	37	0,2	3	0,6	64	1,3
07	2	0,4	30	0,2	1	0,2	28	0,2	1	0,2	31	0,7
08	1	0,2	22	0,1	5	1,1	25	0,1	4	0,8	63	1,3
09	3	0,6	26	0,1	2	0,4	20	0,1	2	0,4	10	0,2
10	5	1,0	28	0,2	3	0,6	46	0,3	4	0,8	32	0,7
Total	28	5,6	459	2,5	30	6,4	467	2,7	45	9	511	10,7

• Interventions de sécurité sur les réseaux de transport

La Sûreté du Québec effectue des interventions et tient des opérations policières sur l'ensemble du réseau routier, dans les sentiers hors route et sur les plans d'eau afin d'assurer la sécurité des usagers. De façon générale, on note une hausse importante des interventions de sécurité sur les réseaux de transport au cours de l'année 2006-2007. Cet état de fait résulte de la fin des moyens de sensibilisation exercés par les policiers et de la mise en place de l'*Énoncé d'orientations en matière de sécurité routière 2006-2010*.

Le tableau ci-dessous présente le nombre total d'interventions de sécurité sur le réseau routier, sur les sentiers hors route et sur les plans d'eau. Les interventions de sécurité sur les réseaux de transport comprennent les infractions au Code criminel, au Code de la sécurité routière, les avis en vertu de la *Loi sur l'assurance automobile* (chap. A-25), de même que les avis de vérifications mécaniques et photométriques.

Tableau 27 : Nombre d'interventions de sécurité sur les réseaux de transport

	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Interventions	426 617	183 450	498 276

Le tableau ci-dessous fait état du nombre d'interventions de sécurité sur le réseau routier et sur les sentiers hors route en rapport avec un type particulier d'infractions ou avec le type de véhicules utilisés. Le ratio de ce type d'interventions est établi en fonction du nombre total d'interventions de sécurité sur les réseaux de transport.

Tableau 28 : Nombre d'interventions de sécurité sur les réseaux de transport selon le type d'interventions

Mode d'intervention	2006-2007		2005-2006		2004-2005	
	Nombre	Ratio (%)	Nombre	Ratio (%)	Nombre	Ratio (%)
Liées à la vitesse	281 973	66,1	97 856	53,3	342 947	68,8
Liées à la capacité de conduite affaiblie par l'alcool	8 123	1,9	7 870	4,3	10 001	2,9
Liées à l'alcool (règle du zéro alcool) ⁴⁰	576	0,1	ND	ND	ND	ND
Liées au port de la ceinture de sécurité	17 341	4,1	6 279	3,4	18 637	3,7
Liées aux véhicules récréotouristiques	5 070	1,2	3 722	2	5 783	1,2

Selon les dernières enquêtes, le taux de conformité au port de la ceinture de sécurité de tous les occupants de véhicules légers au Québec avoisine les 90 %⁴¹. On estime à environ 30 %⁴² le nombre de conducteurs décédés qui ne portaient pas leur ceinture de sécurité au moment de l'impact. Le Québec affiche un taux équivalant à la moyenne nationale (90,5 %) ⁴³. Étant donné le taux élevé de personnes qui portent leur ceinture de sécurité au Québec, moins d'interventions sont requises de la part des policiers. Toutefois, par mesure préventive, la Sûreté du Québec continue d'effectuer des opérations ciblées visant le port de la ceinture de sécurité sur l'ensemble du territoire.

⁴⁰ Il s'agit du nombre d'interventions liées à l'alcool, d'après la règle du zéro alcool selon laquelle il est interdit à tout titulaire d'un permis d'apprenti conducteur ou d'un permis probatoire de conduire après avoir consommé de l'alcool.

⁴¹ Transports Canada, *Enquêtes effectuées par Transports Canada sur le port de la ceinture de sécurité au Canada 2004-2005*, février 2006.

⁴² Société de l'assurance automobile du Québec, *Du 27 mai au 2 juin 2006 : Semaine de sensibilisation à l'utilisation des sièges d'auto et de la ceinture de sécurité*, Communiqué du 26 mai 2006.

⁴³ Transports Canada, *Enquêtes effectuées par Transports Canada sur le port de la ceinture de sécurité au Canada 2004-2005*, février 2006.

• **Contrôle des armes à feu et permis d'agences d'investigation et de sécurité**

La Sûreté du Québec applique la *Loi sur les armes à feu* (LAF) sur l'ensemble du territoire québécois. Plus précisément, elle a la responsabilité de traiter les demandes de permis d'armes à feu, de cessions d'armes à feu, d'autorisations de port et de transport d'armes à feu ainsi que les demandes d'agrément de clubs et champs de tir. Au 31 mars 2007, il y avait au Québec 508 076 titulaires de permis d'armes à feu valides et un peu plus de 1,6 million d'armes à feu étaient enregistrées au registre fédéral.

En matière de sécurité publique, un suivi continu du comportement des propriétaires d'armes à feu est effectué selon les événements inscrits au Centre d'information de la police canadienne et à la suite d'appels de citoyens préoccupés par la sécurité concernant un titulaire de permis d'armes à feu. En 2006-2007, à la suite d'analyses de dossiers ou de vérifications de comportement, 647 permis d'armes à feu ont été révoqués et 141 permis ont été refusés. De plus, 4 740 armes à feu ont été récupérées pour être détruites.

À la suite de la tragédie survenue au collège Dawson en septembre 2006, des mesures supplémentaires ont été mises sur pied par la Sûreté du Québec. Ainsi, un répondant sur deux est appelé par un préposé aux armes à feu lors d'une nouvelle demande ou d'un renouvellement de permis pour des armes à feu à autorisation restreinte ou prohibée. La même mesure a été mise en place pour les cessions⁴⁴ portant sur des armes à feu de cette catégorie.

La Sûreté du Québec a également la responsabilité de traiter les demandes de permis d'agents d'investigation ou de sécurité ainsi que les demandes de permis d'explosifs en conformité avec la *Loi sur les explosifs* et la *Loi sur les agences d'investigation ou de sécurité*.

Tableau 29 : Volume d'interventions en contrôle des armes à feu, délivrance de permis d'agences d'investigation ou de sécurité et explosifs

	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Permis d'armes à feu			
Permis d'armes à feu pour les particuliers			
Demandes reçues	104 670	88 368	23 953
Permis émis	93 353	77 770	22 927
Permis refusés ou révoqués	788	817	1 003
Permis d'armes à feu pour les entreprises			
Demandes reçues	65	919	920
Permis émis	57	912	908
Permis refusés ou révoqués	0	3	2
Cessions d'armes à feu	53 253	54 313	50 430
Armes à feu récupérées	4 740	3 822	6 563
Agents d'investigation ou de sécurité			
Permis émis	23 876	23 109	23 260
Permis refusés ou révoqués	68	29	28
Enquêtes relatives à un agent de sécurité	34	50	41
Enquêtes relatives à une agence	3	2	9
Enquêtes à la suite d'une plainte	28	35	49
Explosifs			
Permis généraux émis	3 399	2 311	3 137
Permis refusés ou révoqués	22	17	17
Permis de dépôt	648	644	679
Permis de vente	5	3	2
Permis de transport	333	339	508
Enquêtes à la suite d'une plainte	0	0	6

⁴⁴ La cession d'une arme à feu inclut la vente, l'échange ou le don d'une arme à feu.

Le faible nombre de permis d'entreprises émis en 2006-2007 est dû au fait que ces permis sont valides pour une période de trois ans et qu'il n'y a pas eu de renouvellements cette année.

L'implication de la Sûreté du Québec dans l'émission des permis d'agents de sécurité, d'explosifs et d'armes à feu constitue un apport important pour la sécurité publique au Québec. Les vérifications effectuées concernant les demandeurs, les appels aux répondants et le contrôle de la circulation des armes à feu sur le territoire contribuent à éviter que des armes à feu se retrouvent entre des mains malveillantes.

La Sûreté du Québec travaille avec plusieurs partenaires, dont le Centre des armes à feu Canada, les contrôleurs des armes à feu des autres provinces et les différents corps de police.

Mesure du niveau de confiance et du sentiment de sécurité

Le niveau de confiance envers l'institution et le sentiment de sécurité des citoyens dans leur milieu de vie sont, pour l'organisation, des indicateurs importants des effets de ses interventions et opérations de sécurité publique. Aussi, la Sûreté du Québec a jugé nécessaire d'ajouter désormais cette nouvelle section au *Rapport annuel de gestion*.

Lors du sondage effectué en février et mars 2007, la firme Jolicoeur et Associés a réalisé 1000 entrevues téléphoniques, soit 100 entrevues par district, afin de mesurer le sentiment de sécurité et le niveau de confiance des citoyens.

• Sentiment de sécurité

La grande majorité (85 %) de la population desservie par la Sûreté du Québec se dit « très » ou « tout à fait en sécurité » dans son milieu de vie⁴⁵. Par ailleurs, un peu plus de la moitié des répondants (54 %) déclare que l'apport des policiers de la Sûreté du Québec contribue « très » ou « énormément » à leur sentiment de sécurité. La marge d'erreur maximale est de 3,1 %, 19 fois sur 20.

En ce qui concerne les dix districts de la Sûreté du Québec, le pourcentage des citoyens qui se sentent « très » ou « tout à fait en sécurité » dans leur milieu de vie se situe entre 80 % et 88 %. La marge d'erreur maximale est de 10 %, 19 fois sur 20.

Le tableau qui suit présente les services offerts⁴⁶ par la Sûreté du Québec qui contribuent le plus au sentiment de sécurité des citoyens dans leur milieu de vie.

Tableau 30 : Services offerts par la Sûreté du Québec contribuant le plus au sentiment de sécurité dans le milieu de vie⁴⁷

Services offerts (les réponses peuvent être multiples)	2006-2007
La patrouille 24 heures sur le territoire	39 %
La réponse et l'intervention rapide aux appels d'urgence	30 %
La lutte contre la criminalité	20 %
La sécurité des réseaux de transport	14 %

⁴⁵ Par milieu de vie, nous entendons la localité ou la municipalité où se situe la résidence principale du citoyen.

⁴⁶ La liste des services a été préalablement établie par la Sûreté du Québec.

⁴⁷ La marge d'erreur maximale est de 3,1 %, 19 fois sur 20.

• **Niveau de confiance**

Les résultats suivants présentent le niveau de confiance de la population envers la Sûreté du Québec dans l'accomplissement des actions propres à sa mission ainsi que la confiance qu'elle porte à l'institution et aux policiers de la Sûreté.

Le tableau ci-dessous présente le pourcentage de la population ayant indiqué qu'elle a « très » ou « tout à fait confiance » dans la Sûreté du Québec pour réaliser les actions liées à sa mission.

Tableau 31 : Pourcentage de la population ayant indiqué qu'elle a « très » ou « tout à fait confiance » en la Sûreté du Québec pour réaliser les actions liées à sa mission⁴⁸

Actions (très ou tout à fait confiance)	2006-2007
Maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique	76 %
Assurer la sécurité des réseaux de transport	71 %
Lutter contre le crime	70 %
Prévenir le crime	65 %

Le niveau de confiance moyen de la population envers la Sûreté en ce qui a trait à l'accomplissement des actions liées à sa mission est de 71 %.

Le niveau de confiance de la population envers l'institution et envers les policiers de la Sûreté du Québec, est sensiblement le même. En effet, 81 % des répondants ont « très » ou « tout à fait confiance » dans l'institution elle-même et 82 % des répondants ont « très » ou « tout à fait confiance » aux policiers de la Sûreté.

⁴⁸ La marge d'erreur maximale est de 3,1 %, 19 fois sur 20.

DONNÉES BUDGÉTAIRES ET UTILISATION DES RESSOURCES

3.1 DONNÉES BUDGÉTAIRES

L'exercice financier de la Sûreté du Québec s'échelonne du 1^{er} avril au 31 mars. Les dépenses de la Sûreté du Québec se rapportent à deux programmes distincts regroupant l'ensemble de ses activités.

Les données financières qui suivent sont présentées en quatre parties, soit :

- les dépenses et investissements de la Sûreté du Québec (excluant le Fonds des services de police et le compte à fin déterminé pour le contrôle des armes à feu);
- les revenus, dépenses et investissements du Fonds des services de police (FSP);
- les revenus et dépenses se rapportant au contrôle des armes à feu et faisant l'objet d'un compte à fin déterminée (CFD);
- le sommaire du niveau de dépenses et investissements de la Sûreté du Québec incluant le FSP et le CFD.

• Dépenses et investissements de la Sûreté du Québec (excluant le FSP et le CFD)

Cette partie du budget, qui correspond au programme 02 du ministère de la Sécurité publique, provient de crédits gouvernementaux et regroupe principalement les services de complexité supérieure en matière d'enquêtes, les services d'un niveau supérieur à ceux prescrits par la *Loi sur la police* en assistance aux corps policiers municipaux, la patrouille du réseau autoroutier et les mesures d'urgence.

Elle comprend également les services relevant exclusivement de la Sûreté du Québec répondant aux besoins liés aux opérations policières d'envergure et aux services hautement spécialisés ainsi que les services liés à la sécurité de l'État québécois. Ce programme couvre donc les sphères d'activité des services spécialisés et des services nationaux et comprend également la contribution gouvernementale au financement du Fonds des services de police.

Tableau 32 : Dépenses et investissements de la Sûreté du Québec (excluant le FSP et le CFD)

	Exercice 2006-2007		Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005
	Budget ⁴⁹ (000 \$)	Dépenses réelles ⁵⁰ (000 \$)	Dépenses réelles (000 \$)	Dépenses réelles (000 \$)
Dépenses				
Rémunération	200 276,4	199 167,7	203 236,5	190 886,4
Fonctionnement	102 949,6	103 343,5	93 922,8	98 510,4
Affectation à un fonds spécial (contribution gouvernementale au Fonds des services de police [FSP])	196 098,2	196 098,2	199 545,4	190 805,1
Dépenses totales	499 324,2	498 609,4	496 704,7	480 201,9
Investissements totaux	20 750,3	13 607,3	10 281,5	8 826,7

Le budget de 499,3 millions de dollars représente le budget initial de 470,7 millions de dollars auquel se sont ajoutés des crédits obtenus en cours d'exercice au montant de 28,6 millions de dollars. Les crédits obtenus proviennent principalement du partage des produits de la criminalité prévu dans la *Loi sur le ministère de la Justice*, (L.R.Q., c. M-19), par du financement obtenu à même la « provision budgétaire pour augmenter tout crédit pour des initiatives concernant les revenus » du ministère des Finances, afin de contrer le commerce illégal de boissons alcooliques et de tabac ainsi que l'évasion fiscale, et par un recours au Fonds de suppléance à la suite du renouvellement du contrat de travail des policiers.

⁴⁹ Le budget et les prévisions correspondent au budget initial plus les modifications budgétaires.

⁵⁰ Les données financières 2006-2007 présentées dans ce tableau correspondent à des résultats préliminaires.

Les dépenses réelles de 498,6 millions de dollars comprennent une somme de 196,1 millions de dollars versée au Fonds des services de police. Elles sont supérieures de 1,9 million de dollars à celles de l'exercice 2005-2006. Cette variation s'explique principalement par :

- la diminution de la rémunération globale puisqu'une part importante de la hausse des coûts de rémunération en 2005-2006 était attribuable au paiement de la rétroactivité (au 1^{er} janvier 2003) découlant de l'entente de principe entre le gouvernement et l'Association des policiers provinciaux du Québec pour le contrat de travail des policiers (non récurrent);
- l'augmentation des dépenses de fonctionnement qui découle notamment de la hausse des dépenses de loyer à la suite de la construction et de l'aménagement de postes et de quartiers généraux, ainsi que de l'augmentation des frais de déménagement des employés;
- la diminution de la contribution gouvernementale au Fonds des services de police puisque la hausse de la contribution gouvernementale en 2005-2006 était principalement attribuable au paiement de la rétroactivité (au 1^{er} janvier 2003) découlant de l'entente de principe entre le gouvernement et l'Association des policiers provinciaux du Québec pour le contrat de travail des policiers (non récurrent).

En 2006-2007, les **investissements** affectés à ce programme sont supérieurs de 3,3 millions de dollars par rapport à la dépense réelle de l'exercice 2005-2006. Cet écart est principalement attribuable à une augmentation des acquisitions de véhicules.

Un coût moyen par policier et par habitant a été calculé pour les services spécialisés et nationaux. Le coût moyen par policier correspond à la dépense totale, sans l'affectation à un fonds spécial, sur le nombre de policiers affectés à ces services. Le coût moyen par habitant est établi en fonction de la population totale du Québec.

Tableau 33 : Coût moyen des services spécialisés et nationaux

	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006 ⁵¹	Exercice 2004-2005
Coût moyen par policier (en dollars)	187 082	183 805	185 856
Coût moyen par habitant (en dollars)	40	39	39

• **Revenus, dépenses et investissements du Fonds des services de police (FSP)**

Le Fonds des services de police est affecté au financement des biens et services fournis par la Sûreté du Québec aux municipalités et à tout organisme autre qu'une municipalité, à la suite d'une entente conclue conformément à la *Loi sur la police*. Il s'agit principalement de la prestation de services généraux offerts dans les contrats conclus entre la Sûreté du Québec et les municipalités régionales de comté (MRC), basée sur le modèle de police de proximité.

Tableau 34 : Revenus, dépenses et investissements du Fonds des services de police (FSP)

	Exercice 2006-2007		Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005
	Prévisions ⁵² (000 \$)	Dépenses et revenus réels ⁵³ (000 \$)	Dépenses et revenus réels (000 \$)	Dépenses et revenus réels (000 \$)
Revenus				
Tarifification aux municipalités et autres	239 801,1	239 801,1	229 364,7	223 471,1
Contribution gouvernementale (provenant du programme 02)	196 098,2	196 098,2	199 545,4	190 805,1
Revenus totaux	435 899,3	435 899,3	428 910,1	414 276,2
Dépenses				
Rémunération	341 609,0	341 609,0	339 189,2	326 176,8
Fonctionnement	94 290,3	94 290,3	89 720,9	88 099,4
Dépenses totales	435 899,3	435 899,3	428 910,1	414 276,2
Investissements totaux	29 618,5	14 780,1	11 768,3	8 488,4

⁵¹ Excluant les dépenses occasionnées par le paiement de la rétroactivité (au 1^{er} janvier 2003) qui découle de l'entente de principe entre le gouvernement et l'Association des policiers provinciaux du Québec pour le contrat de travail des policiers.

⁵² Le budget et les prévisions correspondent au budget initial plus les modifications budgétaires.

⁵³ Les données financières présentées dans ce tableau correspondent à des résultats préliminaires.

Les revenus réels 2006-2007 proviennent :

- de la tarification aux municipalités en vertu du Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec (231,4 millions de dollars), du gouvernement fédéral pour la prestation de services policiers sur les ponts Jacques-Cartier et Champlain (3,5 millions de dollars) et de revenus divers (4,9 millions de dollars dont 3,3 millions de dollars pour la rétroactivité reliée au règlement de l'équité salariale);
- d'une contribution gouvernementale, tirée du programme 02 du ministère de la Sécurité publique pour en assurer l'équilibre financier, totalisant 196,1 millions de dollars.

Les dépenses réelles 2006-2007 sont supérieures de 7 millions de dollars par rapport à l'exercice 2005-2006. Cette variation s'explique notamment par :

- l'augmentation de la rémunération globale, principalement attribuable aux augmentations salariales prévues dans les contrats de travail et au paiement de la rétroactivité reliée au règlement de l'équité salariale;
- l'augmentation des dépenses de fonctionnement qui découle notamment de la hausse des dépenses de loyer due à la construction et l'aménagement de postes et de quartiers généraux.

En 2006-2007, les investissements réalisés sont supérieurs de 3 millions de dollars par rapport à la dépense réelle de l'exercice 2005-2006. Cet écart est attribuable principalement à une augmentation des acquisitions de véhicules.

Un coût moyen par policier et par habitant a été calculé pour la prestation de services généraux liée au Fonds des services de police. Depuis 2005-2006, le coût moyen par policier correspond aux dépenses encourues sur le nombre de policiers affectés aux MRC selon les ententes de services, comme stipulé dans la réglementation en vigueur⁵⁴. Le coût moyen par habitant est établi en fonction de la population desservie dans les MRC.

Tableau 35 : Coût moyen des services généraux

	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006 ⁵⁵	Exercice 2004-2005
Coût moyen par policier (en dollars)	139 564	135 319	129 179 ⁵⁶
Coût moyen par habitant (en dollars)	185	181	181

• Revenus et dépenses du compte à fin déterminée (CFD) - contrôle des armes à feu

Puisque la *Loi sur le contrôle des armes à feu* est de compétence fédérale, mais que son application au Québec relève de la Sûreté du Québec, les dépenses reliées à cette activité sont des **dépenses non budgétaires** qui sont comptabilisées dans un compte à fin déterminée, puis réclamées au gouvernement du Canada. Ces dépenses sont de 3,9 millions de dollars pour l'année 2006-2007.

⁵⁴ Règlement modifiant le Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec (décembre 2006).

⁵⁵ Excluant les dépenses reliées au paiement de la rétroactivité (au 1^{er} janvier 2003) découlant de l'entente de principe entre le gouvernement et l'Association des policiers provinciaux du Québec pour le contrat de travail des policiers.

⁵⁶ En 2004-2005, le coût moyen par policier était établi par arrêté ministériel en vertu du Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec avant sa modification en décembre 2006.

SOMMAIRE

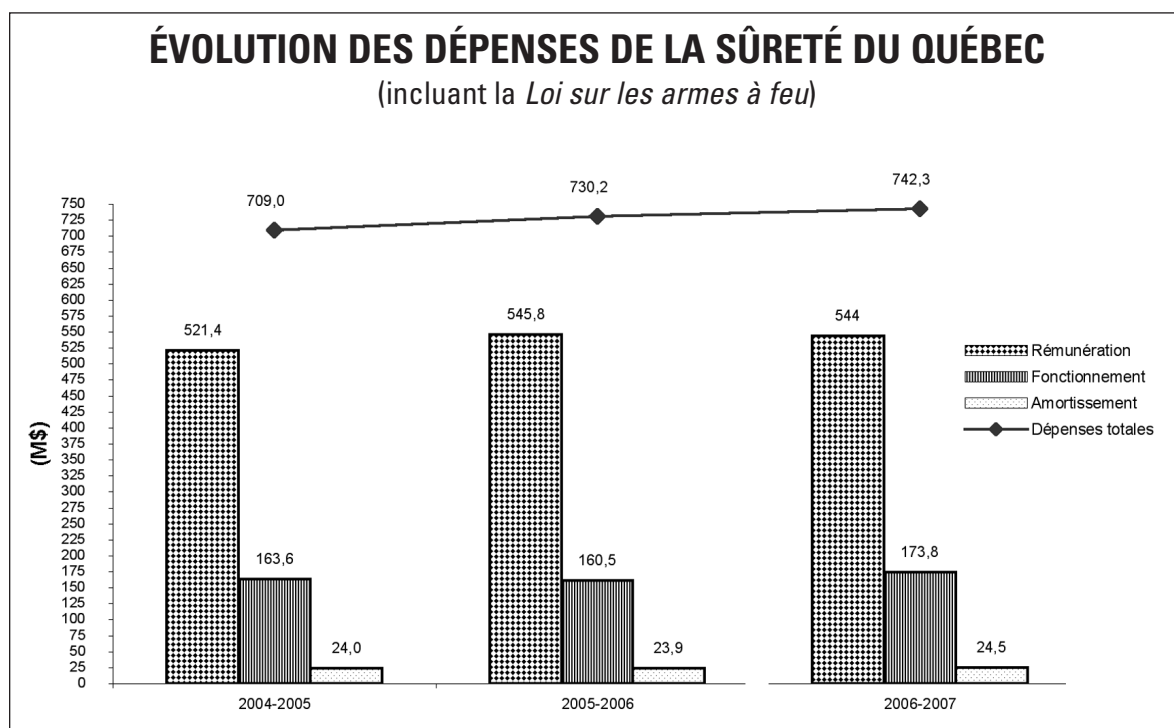
Le sommaire suivant représente le niveau des dépenses et des investissements de la Sûreté du Québec pour l'ensemble de ses activités au cours des exercices 2006-2007, 2005-2006 et 2004-2005, incluant le Fonds des services de police et le compte à fin déterminée.

Tableau 36 : Sommaire des dépenses et investissements de la Sûreté du Québec (incluant le FSP et le CFD)

	Exercice 2006-2007		Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005
	Budget ⁵⁷ (000 \$)	Dépenses réelles ⁵⁸ (000 \$)	Dépenses réelles (000 \$)	Dépenses réelles (000 \$)
Dépenses				
Programme 02 (excluant l'affectation au FSP)	303 226,0	302 511,2	297 158,1	289 396,8
Fonds des services de police	435 899,3	435 899,3	428 910,1	414 276,2
CFD - Contrôle des armes à feu	5 000,0	3 939,9	4 136,3	5 347,1
Dépenses totales	744 125,3	742 350,4	730 204,5	709 020,1
Investissements				
Programme 02	20 750,3	13 607,3	10 386,2	8 826,7
Fonds des services de police	29 618,5	14 780,1	11 768,3	8 488,4
Investissements totaux	50 368,8	28 387,4	22 154,5	17 315,1

Le tableau qui suit présente l'évolution des dépenses de la Sûreté du Québec des trois dernières années.

Tableau 37 : Évolution des dépenses de la Sûreté du Québec⁵⁹



⁵⁷ Le budget et les prévisions correspondent au budget initial plus les modifications budgétaires.

⁵⁸ Les données financières présentées dans ce tableau correspondent à des résultats préliminaires.

⁵⁹ Comparativement aux autres tableaux, l'évolution est présentée de façon croissante.

Le tableau ci-dessous fait état de la répartition du budget de la Sûreté du Québec par catégories de dépenses.

Tableau 38 : Sommaire des catégories de dépenses

	Exercice 2006-2007 (000 \$)	Exercice 2005-2006 (000 \$)	Exercice 2004-2005 (000 \$)
Traitements	473 463,7	474 679,2	453 333,9
Régime de retraite	27 574,7	30 298,1	27 941,8
Contributions de l'employeur	42 999,9	40 799,4	40 143,4
Services de transport et de communication	27 131,5	26 127,6	25 854,3
Services professionnels, administratifs et autres	32 842,9	31 533,2	29 496,0
Entretien et réparation	14 426,8	13 698,0	13 001,2
Loyers et location d'équipements	67 141,2	58 780,6	64 021,2
Fournitures et approvisionnement	20 641,2	20 144,8	19 633,2
Matériel et équipement	4 467,2	3 823,2	3 939,1
Autres dépenses	7 193,5	6 435,7	7 705,5
Amortissement	24 467,8	23 884,7	23 950,5
Dépenses totales	742 350,4	730 204,5	709 020,1

Le tableau ci-dessous fait état des dépenses totales pour la formation et le développement du personnel civil et policier, de même que des dépenses par employé.

Tableau 39 : Dépenses totales et par employé pour la formation et le développement du personnel civil et policier

	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Dépenses pour la formation et le développement du personnel CIVIL			
Dépenses totales en formation	1 808 200 \$	1 445 084 \$	1 653 088 \$
- Dépenses par employé	887 \$	711 \$	837 \$
Dépenses totales de formation en prestation de services généraux en contact avec les clientèles	1 023 397 \$	531 523 \$	398 647 \$
- Dépenses par employé	935 \$	507 \$	360 \$
Dépenses totales de formation en services spécialisés et nationaux	784 803 \$	913 561 \$	1 254 441 \$
- Dépenses par employé	832 \$	928 \$	1 445 \$
Dépenses pour la formation et le développement du personnel POLICIER			
Dépenses totales en formation	5 548 471 \$	4 543 812 \$	3 352 217 \$
- Dépenses par employé	1 068 \$	880 \$	655 \$
Dépenses totales de formation en prestation de services généraux en contact avec les clientèles	3 185 940 \$	2 618 617 \$	1 811 697 \$
- Dépenses par employé	916 \$	749 \$	527 \$
Dépenses totales de formation en services spécialisés et nationaux	2 362 532 \$	1 925 194 \$	1 540 520 \$
- Dépenses par employé	1 375 \$	1 153 \$	918 \$

Le tableau ci-dessous fait état des dépenses totales pour la formation en technologie de l'information de même que des dépenses par employé.

Tableau 40 : Dépenses totales et par employé pour la formation en technologie de l'information

	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Dépenses pour la formation et le développement du personnel CIVIL			
Dépenses totales de formation en technologie de l'information	276 634 \$	161 798 \$	126 948 \$
- Dépenses par employé	136 \$	80 \$	64 \$
Dépenses pour la formation et le développement du personnel POLICIER			
Dépenses totales de formation en technologie de l'information	176 564 \$	229 032 \$	103 678 \$
- Dépenses par employé	34 \$	44 \$	20 \$

Finalement, le tableau ci-dessous présente les dépenses relatives aux ressources informationnelles.

Tableau 41 : Dépenses relatives aux ressources informationnelles

Catégories de dépenses	2006-2007		2005-2006		2004-2005	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Télécommunications informatiques	3 529 518 \$	16,1 %	3 533 288 \$	17,5 %	3 814 277 \$	22,2 %
Traitement informatique (ordinateur central)	1 843 097 \$	8,4 %	2 229 756 \$	11,0 %	2 252 078 \$	13,1 %
Entretien d'équipements	1 608 021 \$	7,3 %	1 338 600 \$	6,6 %	1 317 355 \$	7,7 %
Entretien, maintenance de logiciels	1 792 070 \$	8,2 %	1 480 758 \$	7,3 %	1 524 077 \$	8,9 %
Coûts reliés à SAGIP	361 301 \$	1,6 %	336 036 \$	1,7 %	—	—
Coûts des équipements de la Surveillance physique	—	—	690 000 \$	3,4 %	—	—
Ressources professionnelles	2 814 547 \$	12,8 %	2 991 638 \$	14,8 %	2 704 488 \$	15,7 %
Acquisition d'équipements	2 477 253 \$	11,3 %	2 538 771 \$	12,6 %	3 123 704 \$	18,2 %
SIQ	—	—	—	—	19 933 \$	0,1 %
Fournitures	3 149 \$	0,0 %	3 947 \$	0,0%	4 884 \$	0,0 %
SIRP	810 843 \$	3,7 %	829 633 \$	4,1 %	1 133 705 \$	6,6 %
SAGIR	259 979 \$	1,2 %	—	—	—	—
Renouvellement du parc bureautique	2 547 154 \$	11,6 %	1 240 825 \$	6,1 %	—	—
Postes de travail additionnels (patrouille, enquêtes)	—	—	784 319 \$	3,9 %	—	—
Pièces à conviction	—	—	114 777 \$	0,6 %	342 015 \$	2,0 %
Salaires à capitaliser	2 365 727 \$	10,8 %	2 108 796 \$	10,4 %	952 256 \$	5,5 %
Diverses ententes avec ministères et organismes	69 979 \$	0,3 %	—	—	—	—
Abandon de projets de développement informatique	1 441 555 \$	6,6 %	—	—	—	—
TOTAL	21 924 193 \$	100 %	20 221 144 \$	100 %	17 188 772 \$	100 %

Le tableau qui suit présente la croissance annuelle des dépenses et le pourcentage des dépenses en ressources informationnelles (RI) par rapport aux dépenses totales de la Sûreté du Québec.

Tableau 42 : Croissance annuelle et pourcentage des dépenses en matière de ressources informationnelles

	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Croissance annuelle des dépenses en RI (%)	8,4 %	17,7 %	ND
Pourcentage des dépenses en RI par rapport aux dépenses totales (%)	3,0 %	2,9 %	2,4 %

3.2 RESSOURCES HUMAINES

Dans le présent rapport annuel de gestion, la Sûreté du Québec dresse le portrait de ses ressources humaines, comme au dernier exercice, selon les postes distribués, soit le nombre de postes répartis au cours de l'année financière plutôt que les effectifs en place comme c'était le cas pour 2004-2005 et les années précédentes. Ces données faisaient état du nombre de ressources à une date donnée, mais elles pouvaient varier d'une journée à l'autre. Elles ne reflétaient pas exactement les effectifs réels dont dispose la Sûreté pour remplir sa mission sur l'ensemble du territoire québécois au cours d'une année financière.

En 2006-2007, la Sûreté du Québec comptait 6 970 postes (excluant les postes occasionnels). Aux 1 701 postes civils permanents, s'ajoutent 178 postes occasionnels. Les employés qui occupent ces postes ont un contrat de travail à durée limitée avec la Sûreté du Québec.

Le tableau suivant présente les effectifs policiers et civils en poste à la Sûreté du Québec.

Tableau 43 : Postes à la Sûreté du Québec

	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Effectifs policiers (réguliers et variables) ⁶⁰	5 269	5 229	5 220
Effectifs civils (permanents)	1 701	1 693	1 705
Total	6 970	6 922	6 925

Ces postes sont répartis dans les dix districts ainsi qu'au Grand quartier général. La distribution des postes dans les districts est déterminée en fonction des critères suivants : la population, la superficie du territoire, la charge de travail et les particularités régionales. Le tableau qui suit fait état de cette distribution.

Tableau 44 : Répartition des postes policiers et civils par district

District	2006-2007		2005-2006		2004-2005	
	Policier	Civil perm.	Policier	Civil perm.	Policier	Civil perm.
1	444	84	450	84	450	84
2	269	56	273	56	273	57
3	551	107	549	107	549	110
4	562	90	561	89	561	90
5	318	67	320	69	321	70
6	556	121	533	120	533	120
7	216	45	217	45	217	46
8	314	61	316	62	316	63
9	210	46	213	47	213	48
10	670	131	668	130	668	130
GQG	1 159	893	1 129	884	1 119	887
Total	5 269	1 701	5 229	1 693	5 220	1 705

Le profil des districts présenté à la page 13 donne le ratio de policiers par 1 000 habitants (population) et le ratio de policiers par 1 000 kilomètres carrés de territoire (superficie).

⁶⁰ Lorsque la Sûreté du Québec embauche un policier, celui-ci débute à titre d'agent régulier sur appel et selon un horaire variable. Les particularités de cet emploi sont les suivantes : sauf exceptions prévues à la politique de gestion EMPPLAC.-31, l'agent variable doit accomplir l'ensemble des tâches de patrouilleur dans une MRC et peut travailler dans plus d'une MRC si celles-ci sont rapprochées. Il est sur appel et est tenu, si la Sûreté l'exige, d'effectuer 598 heures régulières de travail par période de 105 jours. Ces conditions s'appliquent à l'agent pour une durée de trois ans. Il est soumis à une période probatoire d'une année.

Le tableau suivant présente la répartition des effectifs policiers et civils permanents par catégorie d'emploi.

Tableau 45 : Répartition des postes policiers et civils permanents par catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Personnel policier			
Directeur général et directeurs généraux adjoints	5	5	5
Inspecteurs-chefs	28	28	27
Inspecteurs	52	51	53
Capitaines	112	110	107
Lieutenants	223	220	222
Sergents	1 778	1 444	1 436
Agents et agents auxiliaires	3 071	3 371	3 370
Total partiel	5 269	5 229	5 220
Personnel civil permanent			
Cadres supérieurs et intermédiaires	53	55	62
Professionnels	307	297	292
Personnel de bureau, techniciens et ouvriers	1 341	1 341	1 351
Total partiel	1 701	1 693	1 705
Total général	6 970	6 922	6 925

Le tableau suivant présente une autre façon de répartir les effectifs policiers et civils au sein de la Sûreté du Québec, soit la répartition par grande fonction.

Tableau 46 : Répartition des postes policiers et civils combinés par grande fonction

Grande fonction	2006-2007	Pourcentage	2005-2006	2004-2005
Direction générale	84	1,2	129	127
Enquêtes criminelles	957	13,7	1 345	1 332
Administration	292	4,2	273	276
Surveillance du territoire	5 208	74,7	4 727	4 743
Affaires institutionnelles	429	6,2	448	447
Total	6 970	100	6 922	6 925

• Aide et santé des personnes

La création de l'équipe « Santé et mieux-être »

Une équipe « Santé et mieux-être » a été mise sur pied. Sa mission est de soutenir l'institution dans le développement d'une culture de la santé et du mieux-être et de répondre aux besoins grandissants dans ce domaine. Ses mandats sont : l'intervention, le soutien, le rôle-conseil, la sensibilisation, l'information ainsi que la formation dans des sphères touchant la santé des personnes, tant physique que psychologique. De plus, cette équipe veille à la qualité des services du programme d'aide au personnel.

Programmes spécifiques de soutien psychologique

Des programmes spécifiques de soutien psychologique s'adressant à des unités comportant un haut niveau de risque pour la santé mentale (cybercriminalité, infiltration, crimes technologiques) ont été mis en œuvre. Ces programmes, à caractère préventif, permettent d'offrir un cadre et un soutien psychologique individuel auprès des membres pour les aider à préserver leur mieux-être et leur capacité à bien fonctionner dans leur milieu de travail.

3.3 RESSOURCES MATÉRIELLES

Pour réaliser sa mission, la Sûreté du Québec utilise diverses ressources matérielles. Elle occupe notamment 206 immeubles, incluant le Grand quartier général de Montréal, les quartiers généraux dans les districts, les postes, les entrepôts et les résidences.

Tableau 47 : Augmentation du nombre d'immeubles

	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Nombre d'immeubles	206	196	195

Parmi ces immeubles, onze ont été construits ou ont connu une rénovation majeure au cours de l'année 2006-2007. Les sept immeubles suivants ont été livrés en cours d'exercice financier :

- Poste de la MRC de Lotbinière (Laurier-Station)
- Poste de la MRC de la Côte-de-Beaupré (Sainte-Anne-de-Beaupré)
- Poste de la MRC de Montmagny (Montmagny)
- Poste de la MRC des Maskoutains Ouest (Saint-Hyacinthe)
- Poste de la MRC de l'Érable (Plessisville)
- Poste de la MRC du Haut-Saint-François (Cookshire)
- Poste de Chapais-Chibougamau (Chibougamau)

Les quatre immeubles suivants sont en cours de construction ou de rénovation et doivent être livrés au cours de l'exercice 2007-2008

- Poste de la MRC de Portneuf (Pont-Rouge)
- Poste de la MRC de Coaticook (Coaticook)
- Poste de la MRC des Sources (Wotton)
- Quartier général de Québec (Québec)

Tableau 48 : Parc de véhicules de la Sûreté du Québec

Type de véhicule	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Autobus (minibus)	10	6	10
Minifourgonnettes	126	127	121
Bateaux	67	63	59
Camions	22	24	20
Fourgonnettes	129	130	126
Hélicoptères	3	3	3
Automobiles	2 111	2 134	2 111
Utilitaires 4 x 4	71	73	73
Motoneiges	143	141	138
Motocyclettes	51	51	48
Motoquads	146	135	105
Total	2 879	2 887	2 814

3.4 RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Un comité interne, le Comité directeur du plan de gestion des ressources informationnelles, se réunit régulièrement afin de discuter des orientations de la Sûreté en matière de ressources informationnelles, des projets qui sont retenus et de leur degré de développement. Plusieurs dossiers majeurs ont été discutés en 2006-2007 au sein de ce comité, tels que : la sécurité de l'information, la réalisation de la première phase du projet de renouvellement du parc micro-informatique, la mise en place d'un système de traitement des horaires et de l'assiduité (SITHAR) et l'ouverture de 500 nouveaux postes de travail pour les activités opérationnelles de la Sûreté (patrouille, enquête).

Le tableau ci-dessous présente l'état du parc informatique et démontre la progression constante du nombre de postes de travail au cours des dernières années. L'âge moyen des micro-ordinateurs étant de plus de quatre ans (de plus de six ans dans 20 % des cas), la mise à jour du parc informatique devenait une priorité en raison des difficultés grandissantes lors de l'ajout de nouvelles applications ou de compléments techniques. Comme mentionné, un plan de modernisation graduelle des micro-ordinateurs et des imprimantes a d'ailleurs été entrepris. En 2006-2007, 1 128 micro-ordinateurs Pentium II ont été remplacés. Ce projet représente des investissements annuels d'environ deux millions de dollars.

Tableau 49 : Évolution du parc informatique

	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Micro-ordinateurs	5 800	5 194	4 790
Serveurs	151	166	231

- **Sécurité de l'information et des échanges électroniques**

L'amélioration du réseau de la Sûreté du Québec, les nouvelles fonctionnalités mises en place, les nouveaux modes d'interopérabilité entre les organisations nous obligent à mettre en place des mesures de sécurité appropriées.

La catégorisation des actifs informationnels, l'établissement d'un registre d'autorité des détenteurs, une analyse de vulnérabilité et de risques, et un plan d'action qui s'étendra sur trois ans, ont débuté.

APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES

4.1 POLITIQUE LINGUISTIQUE

La Sûreté du Québec adhère entièrement à l'effort de francisation entrepris par le gouvernement. De fait, elle s'est donné une politique linguistique interne qui intègre la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*, la *Politique d'achat* et la *Politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information*.

En 2006, la Sûreté a concrétisé ses efforts de francisation par les actions suivantes :

- elle s'est assurée que tous les contrats de l'organisation respectent les obligations de l'Office québécois de la langue française en matière d'utilisation de la langue;
- elle a complété la migration des produits Windows 2000 vers leur version 2003, profitant de cette opération pour se procurer les logiciels en français;
- elle a investi 32 807 \$ dans des cours de perfectionnement pour permettre à ses employés d'améliorer leur connaissance de la langue française. Ces cours ont été suivis par 91 employés et ont eu un effet positif direct sur leur travail quotidien.

4.2 PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ

La *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*, modifiant la Charte des droits et libertés de la personne, est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2001. En conséquence, la Sûreté du Québec doit offrir un programme d'accès à l'égalité en emploi à son personnel policier.

À cet effet, la Sûreté du Québec a réalisé une analyse de ses effectifs policiers pour corriger la sous-représentativité des groupes ciblés par la loi : les femmes, les personnes d'origine autochtone, les minorités visibles et les minorités ethniques. Après consultation des représentants des employés, cette analyse a été transmise à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse le 15 janvier 2003. Une mise à jour des données a été effectuée en mars 2004, et le programme d'accès à l'égalité destiné aux policiers a été approuvé par la Commission au début de l'exercice financier 2005-2006. Le programme est maintenant en vigueur.

L'embauche d'agents réguliers sur appel et sur horaire variable se fait suivant le processus habituel d'offre d'emploi. Il s'agit habituellement de nouveaux diplômés de l'École nationale de police du Québec (ÉNPO). L'application du programme d'accès à l'égalité est limitée par le nombre de candidats diplômés.

• Représentativité des femmes

En ce qui concerne le personnel policier, conformément au processus d'embauche d'agents variables, la Sûreté du Québec a embauché 57 policières et 130 policiers pour un total de 187 policiers en 2006-2007. La nomination de 30 % de policières permet d'atteindre l'objectif de la Sûreté du Québec pour l'embauche féminine qui est de 30 % pour la période 2001-2006. Par rapport à l'effectif policier total, la proportion de policières est de 16 %. Depuis 2002, cette proportion a augmenté d'un point de pourcentage tous les ans.

En ce qui concerne le personnel civil, les femmes représentent 72 % de l'effectif. Cette proportion est stable puisque, depuis 2002, elle n'a augmenté que d'un point.

• Représentativité des groupes cibles

Le Conseil du trésor revoit actuellement les différents programmes d'accès à l'égalité en emploi pour le personnel civil. Présentement, le Plan d'embauche pour les personnes handicapées s'applique au personnel civil seulement. Le taux de représentativité des personnes handicapées était de 1 % en mars 2007, comparativement à la cible gouvernementale de 2 %.

En ce qui concerne le personnel policier, la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics* vise à favoriser une représentation équitable des groupes qui sont fréquemment victimes de discrimination en emploi. Depuis le 17 décembre 2005, le groupe des personnes handicapées a été ajouté aux groupes déjà visés, soit celui des femmes, des autochtones, des minorités visibles et des minorités ethniques. Auparavant, la Sûreté du Québec avait procédé à l'identification du personnel policier handicapé, pour transmettre ensuite un rapport d'analyse d'effectifs à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Le tableau de l'annexe 2 présente le détail des taux d'embauche et de représentativité des groupes cibles au sein des effectifs policiers et civils de la Sûreté pour la période du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007.

4.3 ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Accès et protection des renseignements

La protection des renseignements qui sont communiqués à la Sûreté ou dont elle a connaissance demeure l'un des engagements de sa *Déclaration de services aux citoyens*.

De nouveau, l'exercice 2006-2007 a été marqué par un accroissement des demandes d'accès à l'information. La Sûreté a reçu 4 549 demandes comparativement à 4 119 l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 10 %.

Les décisions des responsables sont généralement à l'effet d'accepter partiellement la communication des renseignements demandés, tel que le montre le tableau ci-bas. À cet égard, il faut considérer que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi sur l'accès) interdit la divulgation des renseignements ayant des incidences sur l'administration de la justice et la sécurité publique comme celle des renseignements personnels, sauf dans les cas prévus par la loi.

Le 20 février 2006, le transfert de la responsabilité de l'accès et de la protection des renseignements du MSP à la Sûreté a entraîné une refonte de la base de données servant à la gestion des demandes. Compte tenu de cette nouvelle responsabilité, la présentation du tableau diffère des années antérieures.

Tableau 50 : Nombre de demandes d'accès à l'information reçues

État de la demande	2006-2007	2005-2006 ⁶¹	2004-2005
Demande d'accès à un document			
Document communiqué intégralement	477	172	29
Document communiqué partiellement	1 091	154	8
Demande refusée	360	21	0
Autres décisions	165	65	51
Demande en traitement	628	22	0
Demande transférée au responsable de l'accès du MSP	7	1 596	1 697
Document communiqué intégralement par les districts	1 818	2 089	1 338
Total partiel	4 546	4 119	3 123
Demande de rectification de renseignements			
Demande refusée	2	0	0
Autres décisions	1	0	0
Total partiel	3	0	0
Total	4 549	4 119	3 123

⁶¹ Les chiffres présentés pour la période du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006 sont parfois supérieurs à ceux qui figuraient dans le RAG 2005-2006, parce que ces derniers couvraient uniquement la période du 1^{er} avril 2005 au 19 février 2006.

En 2006-2007, la Commission d'accès à l'information (CAI) a été saisie de 43 demandes de révision. Deux audiences de la CAI se sont déroulées pendant l'année, et la Commission a été saisie de dix désistements relativement aux demandes de révision de l'année 2006-2007.

En 2006-2007, diverses activités relatives à l'accès et à la protection des renseignements ont été réalisées à la Sûreté :

- Activités de sensibilisation et de formation auprès du personnel au sujet de l'ensemble des procédures relatives au traitement des demandes d'accès aux documents et à la communication des renseignements personnels et confidentiels. Les unités ayant bénéficié de ces activités sont notamment le Service des enquêtes sur les crimes économiques, celui de la lutte contre le terrorisme, le Bureau régional d'enquêtes de la Montérégie ainsi que quatre des dix districts de la Sûreté. Ainsi, 118 personnes ont été rencontrées;
- Formulation de recommandations et de commentaires recueillis lors des consultations portant sur les projets de règlement sur la diffusion de l'information et la protection des renseignements personnels et sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels;
- Formation d'un comité, composé de représentants de chacune des Grandes fonctions de la Sûreté, afin d'analyser les incidences des modifications à la Loi sur l'accès ainsi que celles du projet de Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels. Il s'est réuni deux fois en 2006-2007;
- Révision du registre des communications de renseignements personnels prévu à l'article 67.3 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*;
- Échanges entre la Sûreté et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Commission de la santé et de la sécurité du travail et la Société de l'assurance automobile du Québec afin d'améliorer les procédures de communication de renseignements;
- Contrôle et service-conseil en matière de communication de renseignements aux personnes ou organismes appliquant une loi au Québec;
- Tenue d'une rencontre du Comité directeur sur la sécurité de l'information et sur la protection des renseignements personnels de la Sûreté;
- Séances de formation sur la légalité d'accès à l'information du réseau CRPQ (FLAIR), portant spécifiquement sur la confidentialité et sur la communication des renseignements personnels auprès des membres de la Sûreté par le Service aux usagers du CRPQ. Un total de 737 membres, policiers et civils, a reçu cette formation en 2006-2007. Ce nombre était de 754 en 2005-2006, de 2 589 en 2004-2005 et de 86 en 2003-2004, la première année où cette formation a été donnée.

4.4 ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

La Sûreté du Québec n'associe pas l'éthique à l'obligation de conformité à un code de conduite auquel peuvent être liées une ou des sanctions. Code de conduite et sanctions sont des caractéristiques plutôt associées à la déontologie et à la discipline.

Le personnel civil de la Sûreté du Québec est soumis au Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique⁶².

Le personnel policier est quant à lui soumis au Code de déontologie des policiers du Québec qui est sous l'autorité du Commissaire à la déontologie policière⁶³ de même qu'au Règlement sur la déontologie et la discipline des membres de la Sûreté du Québec.

• Éthique

Dans le but de développer une culture de l'éthique, la Sûreté du Québec a réalisé plusieurs activités en 2006-2007, poursuivant ainsi son plan d'action amorcé l'année précédente. Ainsi :

- La Sûreté a collaboré avec le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) et l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) à l'adaptation et à la planification de deux formations en éthique destinées à son personnel civil : la première, *L'éthique et le gestionnaire dans la fonction publique québécoise*, a été suivie par 61 cadres civils, professionnels en situation de gestion et chefs d'équipe; la seconde, *Les aspects éthiques du conseil professionnel*, a accueilli 203 professionnels.
- Le répondant en éthique auprès des policiers et civils et des unités administratives a été davantage sollicité au cours de l'année. Le tiers des quelque cinquante consultations qu'il a effectuées concernait des problématiques individuelles alors que les autres portaient sur des problématiques organisationnelles reliées à l'interprétation de directives ou de politiques de gestion existantes ou à l'état de projet.
- La Sûreté a aussi travaillé à la relance de son Réseau d'échange en éthique (RÉE) qui regroupe plus de cent employés, dont environ 40% sont des policiers et 60 % des employés civils. Un bulletin, *Éthique.SQ*, est publié dans l'intranet afin de susciter la réflexion et la discussion.

• Déontologie

La Sûreté du Québec s'assure que les règles régissant le travail et le comportement des employés de l'organisation, et plus particulièrement des policiers, soient respectées. Cette responsabilité varie en fonction des secteurs d'activité.

Selon qu'une plainte porte sur un manquement de nature disciplinaire, déontologique ou criminelle de la part d'un policier, un processus distinct de traitement est appliqué.

Tableau 51 : Responsabilité en matière de traitement des plaintes envers un employé

Secteur ⁶⁴	Gestion du processus	Enquête	Suivi administratif des dossiers
Discipline : manquement d'un policier dans sa relation d'emploi avec la Sûreté du Québec	X	X	X
Déontologie : manquement d'un policier en devoir dans sa relation avec les citoyens			X
Criminel : infraction criminelle d'un employé de la Sûreté du Québec		X	X

⁶² Site Internet : http://www.tresor.gouv.qc.ca/ft/ress_humaine/ethique.asp

⁶³ Site Internet : http://www.deontologie-policiere.gouv.qc.ca/lois_regle.asp#1

⁶⁴ Désormais, le sujet « poursuites civiles » n'apparaîtra plus au tableau, car le suivi de ces cas spécifiques ne relève pas de la Sûreté du Québec.

Le tableau suivant fait état du nombre de plaintes déposées en 2006-2007 et du nombre de policiers visés. Il est important de mentionner que plus d'un policier peut être impliqué dans un dossier donné.

Tableau 52 : Nombre de plaintes déposées et nombre de policiers visés

Secteur	2006-2007		2005-2006		2004-2005	
	Plaintes	Policiers	Plaintes	Policiers	Plaintes	Policiers
Discipline	96	105	120	152	99	136
Déontologie	360	512	281	395	342	482
Criminel ⁶⁵	69	77	87	98	95	115
Total	525	694	488	645	536	733

Tableau 53 : Volume de plaintes en matière d'affaires internes contre un policier par 100 policiers⁶⁶

Secteur	2006-2007			2005-2006		2004-2005	
	Nombre de policiers visés par des plaintes	Volume de plaintes par 100 policiers	Cible visée du volume de plaintes par 100 policiers	Nombre de policiers visés par des plaintes	Volume de plaintes par 100 policiers	Nombre de policiers visés par des plaintes	Volume de plaintes par 100 policiers
Discipline	105	2,0	2,4	152	2,9	136	2,6
Déontologie	512	9,7	9,0	395	7,6	482	9,2
Criminel	77	1,5	1,7	98	1,9	115	2,2

Puisque le traitement de ces dossiers se poursuit généralement pendant plusieurs années, il est impossible de rendre compte immédiatement des décisions prises à l'endroit de ces policiers. Le tableau suivant présente toutefois les données disponibles pour les dernières années civiles où un nombre significatif de décisions ont été rendues envers les policiers de la Sûreté du Québec.

Tableau 54 : Décisions rendues en réponse à des plaintes envers des policiers de la Sûreté du Québec

Étapes de traitement	2002-2006			
	Discipline	Déontologie	Criminel	TOTAL
Nombre total de policiers à la Sûreté ⁶⁷	—	—	—	5 187
Policiers visés par les plaintes	707	2 359	644	3 710
Fin de traitement avant transmission au CEP/SPG ⁶⁸ ou traitement préliminaire du Commissaire	91	2 106	4	2 201
Décisions rendues sur les plaintes :	477	104	585	1166
– Citation/accusation	282	58	96	436
– Rejet	195	46	484	725
– Autre traitement	—	—	5	5
Arrêt du processus sans verdict (ex. retraite)	26	—	1	27
Verdict (décisions sur citation/accusation)	106	45	59	210
– Non dérogoire/non coupable	38	22	31	91
– Dérogoire/coupable	68	23	28	119
TOTAL traitement terminé (fin de processus)	418	2 197	553	3 168
Pourcentage des policiers visés ayant été sanctionnés	16,26 %	1,05 %	5,06 %	3,75 %

À la lumière des décisions rendues en première instance (avant grief ou appel), nous pouvons estimer qu'environ 16 % des policiers visés sont sanctionnés à la fin du processus disciplinaire. Ce taux se situe approximativement à 1 % en déontologie policière et à 5 % en matière criminelle.

⁶⁵ Pour les années 2004-2005 et 2005-2006, le volet criminel inclut aussi les employés civils ayant fait l'objet d'une enquête criminelle.

⁶⁶ Le volume de plaintes a été déterminé à partir des effectifs autorisés au 31 mars de chaque année.

⁶⁷ Calculé sur la moyenne des effectifs policiers autorisés pour les années 2002 à 2006.

⁶⁸ CEP/SPG signifie « Comité d'examen des plaintes/Substitut du procureur général ».

4.5 RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Dans le *Rapport annuel de gestion 2005-2006* de la Sûreté du Québec, il est question du rapport émis par le *Vérificateur général du Québec*, lequel comporte une étude et des recommandations concernant la gestion des biens liés à la criminalité. À ce sujet, trois grands thèmes ont été retenus : le rendement des sommes saisies, la garde et la disposition des biens.

Au 31 mars 2007, l'identification de changements à effectuer au Système informatisé de gestion des pièces à conviction (PAC) est complétée et permettra d'inventorier et de faire le suivi des biens saisis. Par ailleurs, en collaboration avec le ministère de la Justice et Recyc-Québec, une procédure pour le recyclage des biens saisis à la cour a été mise en place. Un processus de confiscation rapide de biens ayant peu ou pas de valeur a également été élaboré. Finalement, afin d'accélérer le processus de saisie, des discussions ont été amorcées et se poursuivront avec le ministère de la Justice.

ANNEXE 1

LISTE DES DISTRICTS ET DES POSTES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Grand quartier général

1701, rue Parthenais, Montréal (Québec) H2K 3S7

Renseignements : 514 598-4141

■ District 1

Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

393, rue Vanier, Rimouski (Québec) G5L 8X1

Renseignements : 418 723-1122

Télécopieur : 418 722-7035

Postes (16) : MRC de La Matapédia, MRC de Matane, MRC de Rimouski-Neigette, MRC de La Mitis, MRC de Témiscouata, MRC de Rivière-du-Loup, MRC de Kamouraska, MRC des Basques, MRC de La Côte-de-Gaspé (principal et auxiliaire), MRC d'Avignon et de Bonaventure (principal, auxiliaire d'Avignon et auxiliaire de Bonaventure), MRC du Rocher-Percé, MRC de La Haute-Gaspésie et municipalités des Îles-de-la-Madeleine

■ District 2

Saguenay – Lac-Saint-Jean

1110, rue des Roitelets, Chicoutimi (Québec) G7H 6N3

Renseignements : 418 549-9266

Télécopieur : 418 549-4484

Postes (6) : MRC de Lac-Saint-Jean-Est, MRC du Fjord-du-Saguenay, MRC de Maria-Chapdelaine, MRC du Domaine-du-Roy (principal et auxiliaire) et Chapais-Chibougamau

■ District 3

Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches

5005, boulevard Pierre-Bertrand, Québec (Québec) G1K 7W2 C. P. 8400, terminus postal

Renseignements : 418 623-6262

Télécopieur : 418 623-6533

Postes (18) : MRC de Charlevoix, MRC de Charlevoix-Est, MRC de Portneuf (principal et auxiliaire), MRC de La Côte-de-Beaupré, MRC de L'Île d'Orléans, MRC de L'Islet, MRC de Lotbinière, MRC de Montmagny, MRC des Etchemins, MRC de Beauce-Sartigan, MRC de Robert-Cliche, MRC de Bellechasse, MRC de La Nouvelle-Beauce, MRC de L'Amiante, MRC de La Jacques-Cartier, Autoroutier de Québec et Autoroutier de Chaudière-Appalaches.

■ District 4

Mauricie – Centre-du-Québec

950, rue Tousignant, Trois-Rivières (Québec) G8V 1S2

Renseignements : 819 379-7311

Télécopieur : 819 379-7609

Postes (13) : MRC d'Arthabaska, MRC de L'Érable, MRC de Bécancour, MRC de Drummond, MRC de Maskinongé (principal et auxiliaire), MRC de Nicolet-Yamaska, MRC des Chenaux, MRC de Mékinac, Ville de Shawinigan, Ville de La Tuque, Autoroutier de La Mauricie et Autoroutier du Centre-du-Québec

■ District 5

Estrie

40, rue Don-Bosco Sud, Sherbrooke (Québec) J1L 1W4

Renseignements : 819 564-1212

Télécopieur : 819 572-6083

Postes (9) : MRC de Coaticook, MRC de Memphrémagog, MRC du Haut-Saint-François, MRC de Brome-Missisquoi, MRC de La Haute-Yamaska, MRC du Granit, MRC du Val Saint-François, MRC des Sources et Autoroutier de l'Estrie

■ District 6

Montréal – Laval – Laurentides – Lanaudière

2085, boulevard Sainte-Marie, Mascouche (Québec) J7L 3Y1

Renseignements : 514 598-4141

Télécopieur : 450 474-7713

Postes (16) : MRC d'Argenteuil, MRC des Laurentides (principal et auxiliaire), MRC de Deux-Montagnes, MRC des Pays-d'en-Haut, MRC de D'Autray (principal, auxiliaire et secondaire), MRC de Montcalm, MRC de Matawinie (principal, auxiliaire et secondaire), MRC de La Rivière-du-Nord, Autoroutier de Montréal, Autoroutier de Laval et Autoroutier des Laurentides

■ District 7

Outaouais

85, rue Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8Z 1W2

Renseignements : 819 770-9111

Télécopieur : 819 779-6216

Postes (5) : MRC de Pontiac, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, MRC d'Antoine-Labelle, MRC de Papineau et Autoroutier de l'Outaouais

■ District 8

Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec

205, boulevard Rideau, C.P. 8888, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5R8

Renseignements : 819 764-3202

Télécopieur : 819 762-7898

Postes (11) : MRC d'Abitibi, MRC d'Abitibi-Ouest, MRC de La Vallée-de-l'Or (principal et auxiliaire), MRC de Témiscamingue (principal et auxiliaire), Ville de Rouyn-Noranda, Matagami, Radisson, Lebel-sur-Quévillon et Nunavik

■ District 9

Côte-Nord

20, boulevard Comeau, Baie-Comeau (Québec) G4Z 3A8

Renseignements : 418 296-2324

Télécopieur : 418 296-1611

Postes (9) : MRC de Manicouagan, MRC de La Haute-Côte-Nord (principal et auxiliaire), MRC de Minganie, MRC de Sept-Rivières (principal et auxiliaire), MRC de Caniapiscau (principal et auxiliaire) et Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent

■ District 10

Montérégie

1250, rue Nobel, bureau 100, Boucherville (Québec) J4B 5H1

Renseignements : 450 641-9455

Télécopieur : 450 641-6775

Postes (15) : MRC de La Vallée-du-Richelieu, MRC de Vaudreuil-Soulanges (Est et Ouest), MRC du Haut-Saint-Laurent, MRC du Haut-Richelieu, MRC de Rouville, MRC des Maskoutains (Est et Ouest), MRC d'Acton, MRC des Jardins-de-Napierville, MRC du Bas-Richelieu, MRC de Beauharnois-Salaberry, Autoroutier de La Montérégie Est, Autoroutier de La Montérégie Ouest et Autoroutier de Cartier-Champlain

ANNEXE 2

TABLEAUX SUR L'EMBAUCHE ET LA REPRÉSENTATIVITÉ DES GROUPES CIBLES

Programme d'accès à l'égalité en emploi

1. Données globales

Personnel civil

À titre informatif, la Sûreté du Québec avait 1 583 employés civils réguliers en place au 31 mars 2007⁶⁹.

L'embauche totale au cours de la période 2006-2007

	Réguliers ⁷⁰	Occasionnels ⁷¹	Étudiants	Stagiaires
Nombre total de personnes embauchées	40	228	56	12

Personnel policier

Du côté du personnel policier, la Sûreté du Québec comptait 5 200 employés réguliers en place au 31 mars 2007.

L'embauche totale au cours de la période 2006-2007

	Réguliers ⁷⁰	Occasionnels ⁷¹	Étudiants	Stagiaires
Nombre total de personnes embauchées	187	50	50	50

2. Membres de communautés culturelles, anglophones, autochtones et personnes handicapées

Taux d'embauche des groupes cibles 2006-2007

Rappel de l'objectif d'embauche : atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires provenant des membres des communautés culturelles, des anglophones, des autochtones et des personnes handicapées, pour hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

Personnel civil

Statut d'emploi	Embauche totale 2006-2007	Embauche de membres des groupes cibles 2006-2007					Taux d'embauche par statut d'emploi ⁷²
		Communautés culturelles	Anglophones	Autochtones	Personnes handicapées	Total	
Réguliers	40	6	2	0	2	10	25,0 %
Occasionnels	228	40	0	0	0	40	17,5 %
Étudiants	56	7	1	0	0	8	14,3 %
Stagiaires	12	5	0	0	0	5	41,7 %
Total	336	58	3	0	2	63	18,8 %
Taux d'embauche par groupe cible ⁷³		17,3 %	0,9 %	0	0,6 %	18,8 %	

⁶⁹ Ce chiffre n'est pas le même que celui qui est présenté à la section 3.2 du présent rapport annuel de gestion, puisqu'il s'agit ici du nombre d'employés en place, alors que la section 3.2 traite plutôt du nombre de postes.

⁷⁰ Les données sur l'embauche du personnel régulier n'incluent que les recrutements.

⁷¹ Les données sur l'embauche du personnel occasionnel n'incluent que les nouvelles entrées en fonction durant la période visée, ce qui exclut les employés occasionnels provenant des listes de rappel ainsi que ceux déjà en fonction et dont le contrat est renouvelé.

⁷² Le taux d'embauche par statut d'emploi se calcule selon le nombre total de personnes issues du groupe visé dans un statut donné, par rapport à l'embauche totale 2006-2007 dans le statut d'emploi.

⁷³ Le taux d'embauche par groupe cible se calcule selon le nombre total de personnes issues du groupe visé, par rapport à l'embauche totale 2006-2007.

Personnel policier

Statut d'emploi	Embauche totale 2006-2007	Embauche de membres des groupes cibles 2006-2007					Taux d'embauche par statut d'emploi ⁷⁴
		Communautés culturelles	Anglophones	Autochtones	Personnes handicapées	Total	
Réguliers	187	2	–	2	–	4	2 %
Taux d'embauche par groupe cible ⁷⁵		1 %	–	1 %	–	2 %	

Taux d'embauche global des groupes cibles par statut d'emploi : résultats comparatifs

Taux d'embauche global, en pourcentage, des membres des communautés culturelles, des anglophones, des autochtones et des personnes handicapées.

Personnel civil

	Réguliers	Occasionnels	Étudiants	Stagiaires
2004-2005 ⁷⁶	28,6 %	9,0 %	35,0 %	6,0 %
2005-2006	19,5 %	12,0 %	22,2 %	31,0 %
2006-2007	25,0 %	17,5 %	14,3 %	41,7 %

Personnel policier

	Réguliers	Occasionnels	Étudiants	Stagiaires
2004-2005 ⁷⁶	2,6 %	SO	SO	SO
2005-2006	1,6 %	SO	SO	SO
2006-2007	2,0 %	SO	SO	SO

Taux de représentativité des groupes cibles au sein de l'effectif régulier : résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Rappel des objectifs : pour les membres des communautés culturelles, atteindre la cible gouvernementale de 9 %. Pour les personnes handicapées, atteindre la cible ministérielle de représentativité de 2 %.

Personnel civil

Groupes cibles	2005		2006		2007	
	Nombre d'employés réguliers en place	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total	Nombre d'employés réguliers en place	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total	Nombre d'employés réguliers en place	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total
Communautés culturelles	42	2,6 %	52	3,2 %	50	3,2 %
Autochtones	0	0 %	1	0,1 %	0	0
Anglophones	10	0,6 %	7	0,5 %	9	0,6 %
Personnes handicapées	14	0,9 %	14	0,9 %	16	1,0 %

⁷⁴ Le taux d'embauche par statut d'emploi se calcule selon le nombre total de personnes issues du groupe visé dans un statut donné, par rapport à l'embauche totale 2006-2007 dans le statut d'emploi.

⁷⁵ Le taux d'embauche par groupe cible se calcule selon le nombre total de personnes issues du groupe visé, par rapport à l'embauche totale 2006-2007.

⁷⁶ Le taux d'embauche global des groupes cibles pour l'année 2004-2005 doit exclure les personnes handicapées puisque ces dernières n'étaient pas visées par l'objectif du 25 % d'embauche durant cette année.

Personnel policier

Groupes cibles	2005		2006		2007	
	Nombre d'employés réguliers en place	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total	Nombre d'employés réguliers en place	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total	Nombre d'employés réguliers en place	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total
Communautés culturelles	68	1,3 %	67	1,2 %	65	1,2 %
Autochtones	36	0,7 %	37	0,7 %	40	0,7 %
Anglophones	–	–	–	–	–	–
Personnes handicapées	–	–	–	–	–	–

3. Femmes

Taux d'embauche des femmes 2006-2007

Personnel civil

	Réguliers	Occasionnels	Étudiants	Stagiaires	Total
Nombre de femmes embauchées	27	162	45	7	241
Pourcentage par rapport au nombre total d'embauches en 2006-2007	67,5 %	71,1 %	80,4 %	58,3 %	71,7 %

Personnel policier

	Réguliers	Occasionnels	Étudiants	Stagiaires	Total
Nombre de femmes embauchées	57	SO	SO	SO	57
Pourcentage par rapport au nombre total d'embauches en 2006-2007	30 %	SO	SO	SO	30 %

Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2007

Personnel civil

	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel ⁷⁷	Personnel technicien	Personnel de bureau	Personnel des agents de la paix	Personnel ouvrier	Total
Nombre total d'employés réguliers en place	56	286	276	942	0	23	1 583
Nombre de femmes en place	18	153	199	746	0	0	1 139
Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier total de la catégorie	32,1 %	53,5 %	72,1 %	79,2 %	0	0	72,0 %

Personnel policier

	Officiers	Sous-officiers	Agents	Total
Nombre total d'employés réguliers en place	367	1 679	3 150	5 196
Nombre de femmes en place	8	148	682	838
Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier total de la catégorie	2,2 %	8,8 %	21,7 %	16,1 %

⁷⁷ Y compris ingénieurs, avocats, notaires, conseillers en gestion des ressources humaines, enseignants, médecins et dentistes.

Ce rapport est produit par la Sûreté du Québec.

Pour commentaires ou renseignements, veuillez vous adresser à la :

Sûreté du Québec
Direction des communications
1701, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2K 3S7

Téléphone : 514 596-3525
Télécopieur : 514 598-4917

La Sûreté du Québec possède également un site Internet sur lequel se trouvent le plan stratégique, les rapports annuels de gestion, des bilans, des statistiques, des communiqués de presse ainsi que de nombreux autres renseignements, dont certaines données par MRC.

www.surete.qc.ca

Dans cette publication, le genre masculin est utilisé pour désigner les femmes et les hommes, sans discrimination, uniquement dans le but d'alléger le texte.

Dépôt légal 2007
Bibliothèque nationale du Québec, 2007
ISBN : 978-2-550-50850-2

